

**Rapport Annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public  
Direction Collecte et Traitement des Déchets**

PROJET

EDITO .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Les faits marquants de l'année 2013 .....</b>	<b>4</b>
<b>Repères.....</b>	<b>6</b>
<b>Description du service .....</b>	<b>8</b>
<b>I. Les modalités d'exploitation.....</b>	<b>8</b>
1/ La régie communautaire .....	8
2/ Le SIVOM Rive Droite.....	8
<b>II. Le territoire desservi.....</b>	<b>9</b>
<b>III. Les opérations de collecte .....</b>	<b>11</b>
1/ Les déchets provenant des ménages .....	10
1.1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (bacs gris).....	11
1.2/ La collecte sélective .....	13
1.3/ La collecte des textiles usagés .....	13
1.4/ La collecte en centres de recyclage.....	13
2/ Les déchets ne provenant pas des ménages .....	14
2.1/ Les déchets assimilés aux ordures ménagères (redevance spéciale) .....	15
2.2/ Les déchets provenant des services communaux et communautaires .....	15
2.3/ Cas particulier .....	14
<b>IV. Les opérations de traitement .....</b>	<b>15</b>
1/ Les modes de gestion du traitement des déchets ménagers et assimilés.....	15
1.1/ Les délégations de service public .....	15
1.2/ Les marchés publics .....	16
1.3/ Les conventions .....	16
1.4/ Les éco-organismes.....	17
2/ Localisation des unités de traitement.....	17
<b>Synthèse de l'activité .....</b>	<b>18</b>
<b>I. Bilan des opérations de collecte .....</b>	<b>18</b>
1. La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles.....	18
2. La collecte sélective .....	19
3. La collecte en centres de recyclage.....	22
4. La collecte des déchets provenant des services communaux et communautaires.....	23
5. Cas particuliers.....	22
<b>II. Bilan des opérations de traitement.....</b>	<b>23</b>
1. La valorisation énergétique.....	24
2. La valorisation matière .....	26
3. La valorisation biologique.....	29
4. L'élimination en installations de stockage de déchets non dangereux .....	29
<b>Analyse économique et financière .....</b>	<b>30</b>
<b>I. Les dépenses du service.....</b>	<b>30</b>
<b>II. Les recettes du service .....</b>	<b>35</b>
<b>Analyse économique et financière des délégants .....</b>	<b>38</b>
<b>I. La société Astria .....</b>	<b>38</b>
<b>II. La société La Grande Jaugue .....</b>	<b>50</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>60</b>

# EDITO

L'élimination des déchets ménagers et assimilés est une des fonctions incontournable de toute ville.

Si la collecte et le traitement des déchets restent des domaines méconnus de ses usagers, ils nécessitent cependant une logistique importante et une organisation rodée pour que le service public soit quotidiennement rendu.

Ainsi en 2013, 406 700 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et traitées en porte à porte ou dans les centres de recyclage grâce à l'intervention des 920 agents de la Direction Collecte et Traitement des Déchets (DCTD) et aux délégataires de services publics ou titulaires de marchés.

Ces ordures ménagères ont été valorisées à 92 % sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique dans le cadre de la poursuite de l'atteinte des objectifs du Grenelle de l'environnement.

Le coût global de l'élimination des déchets ménagers et assimilés s'est ainsi élevé cette année à 105 M€ financés à 82 % par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, 10 % par les recettes de services (subventions, ventes de matériaux ...) et 8 % par le budget communautaire.

Au travers du présent rapport, la Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite développer la connaissance de ses activités de collecte et de traitement des déchets.

## Observations :

1. Les appellations en italiques ci-dessus mentionnées correspondent à des définitions bien précises :

- ❖ *Ordures ménagères (1) : contenu des poubelles des ménages et points d'apport volontaire. Lorsque l'on parle d'ordures ménagères résiduelles, il s'agit des ordures restant après collectes sélectives.*
- ❖ *Ordures ménagères et assimilées (2) : ordures ménagères (1) et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectés avec les ordures ménagères.*
- ❖ *Déchets ménagers et assimilés (3) : ordures ménagères et assimilées (2) et déchets encombrants et déchets verts. Cette dernière catégorie se retrouve en déchèteries.*
- ❖ *Déchets des services municipaux et communautaires (4) : déchets de voirie et de marchés, déchets des collectivités.*
- ❖ *Déchets des professionnels (5) : déchets issus d'activités professionnelles collectés séparément.*
- ❖ *Déchets municipaux (6) : déchets ménagers et assimilés (3) et déchets des services municipaux et communautaires (4)*

2. La population mentionnée dans ce rapport est la population municipale légale au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (source INSEE), soit 721 436 habitants.

# Les faits marquants de l'année 2013

## Le Programme local de prévention des déchets :

L'accord de partenariat de 2011 entre la CUB et l'ADEME a permis de poursuivre en 2013 la mise en œuvre du programme local de prévention des déchets qui vise l'objectif d'une diminution de 7% des ordures ménagères en 5 ans.

Ainsi, le nombre de composteurs individuels distribués fin 2013 s'élève à plus de 11 200. Cette distribution s'est accompagnée de la création d'un réseau de guides et maîtres composteurs que les usagers peuvent contacter et qui anime des actions autour du compost. De plus, un appel à projet de compostage collectif en pied d'immeuble a pu être lancé.

Par ailleurs, 400 000 autocollants STOP PUB ont été envoyés avec le journal communautaire. Cet autocollant, à mettre sur la boîte aux lettres des foyers volontaires, permet d'alléger les poubelles de toutes les publicités non adressées reçues à domicile.

Enfin, un soutien au Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique d'Aquitaine (CREPAQ) a permis de caractériser le gaspillage alimentaire sur 5 établissements scolaires. Outre les mesures correctives qui ont permis de limiter ce gaspillage dans les établissements, cette démarche a permis de former les ambassadeurs du tri de la CUB pour pouvoir démultiplier ce type d'action qui permet en outre de sensibiliser les jeunes générations sur un enjeu de société important.

## La mise au point d'actions d'amélioration de la collecte en hyper centre de Bordeaux :

Le suivi de la situation autour du premier local de pré collecte mutualisé permet de démontrer son efficacité sur la limitation des bacs non rentrés. Par ailleurs, 2013 a vu l'achèvement des travaux du second local et la poursuite des études préalables à la mise en service des suivants.

En parallèle, une expérimentation de mise en place de bacs de tri collectif dans le quartier Saint Pierre permet de conclure à l'utilité de cette collecte en apport volontaire pour limiter le nombre de bacs verts restant sur la voirie dans le quartier, sans créer de points de fixation de dépôts sauvages autour de ces bacs collectifs. Une proposition d'élargissement du dispositif à tout un quartier permettra le déploiement en tâche d'huile de cette solution. Parallèlement, l'enfouissement de ces bacs collectifs a été étudié.

Enfin, un renforcement des équipes de collecte a permis d'éviter les défauts de collecte à partir du second semestre et d'organiser des collectes supplémentaires de points de fixation récurrents de dépôts sauvages. Ce renforcement a démontré une efficacité très importante pour un investissement extrêmement modéré.

## La Modernisation des installations :

La construction du 3<sup>ème</sup> dépôt de collecte a connu un avancement opérationnel significatif avec la réalisation du clos et du couvert à Eysines de la moitié des bâtiments du site. Par ailleurs, les terrains de l'autre moitié des infrastructures ont pu être libérés par leurs occupants laissant le champ libre pour la suite de l'opération.

Un pont élévateur a été mis en place à la station de lavage de Bègles pour permettre de nettoyer les châssis des camions de collecte. Cette amélioration des conditions de travail permet l'amélioration de la qualité des lavages.

La construction du chalet du centre de recyclage de Villenave d'Ornon a mis en conformité nos installations et contribué à améliorer significativement l'image du centre de recyclage pour les usagers.

De plus, l'ouverture de la nouvelle plateforme de compostage de la Grande Jauge a permis à la CUB de disposer d'une infrastructure suffisante pour le traitement de l'ensemble de ses déchets verts. Ce traitement produit un compost de qualité certifié ECOCERT utilisable en agriculture biologique.

La collaboration établie avec les bailleurs sociaux et les avis donnés en amont des projets d'aménagement, conduisent au développement du nombre des mobiliers de collecte enterrés privatifs. Le nombre total de mobiliers collectés s'élève ainsi à 904, soit une progression de 282 en 2013.

Une modernisation du système de pesée des déchets a été entreprise sur les sites de Latule, Touban et Pessac Bourgaillh.

Enfin par la prise d'un arrêté complémentaire, la DRIRE a imposé à la Communauté Urbaine de Bordeaux de procéder à des travaux de dépollution sur le centre de recyclage de Bassens.

Ces travaux de dépollution ont été motivés par le fait que le terrain d'emprise renferme d'anciennes cuves de l'armée allemande destinées à l'approvisionnement en fuel des sous marins pendant la seconde guerre mondiale.

### **Le Plan Déchets :**

L'année 2013 a permis l'élaboration du Plan Déchets communautaire qui prévoit les orientations du service à court et moyen terme.

Après une visite de 4 métropoles pour parangonner les meilleures pratiques, les élus communautaires ont pu définir les enjeux de la collecte et du traitement des déchets et analyser de façon macroscopique les pistes d'évolution du service.

A la suite de cette analyse, un projet de rapport final a été élaboré par les élus. Ce projet concerne aussi bien les dispositifs et modalités de la collecte que les filières de traitement sur la base des projections des productions individuelles de déchets volontaristes issues des dispositions du plan et des simulations démographiques de l'agglomération millionnaire et de l'intégration de Martignas. Ces travaux seront soumis aux élus de la nouvelle mandature.

### **La mise en œuvre de la R437 :**

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie a prescrit des mesures pour améliorer la santé et la sécurité au travail des agents de collecte. Des négociations engagées en 2013 avec les représentants du personnel devront être poursuivies en 2014.

Dans ce cadre, une étude des charges de travail des circuits de collecte devra être menée pour définir les circuits de collecte intégrant le respect des consignes de sécurité.

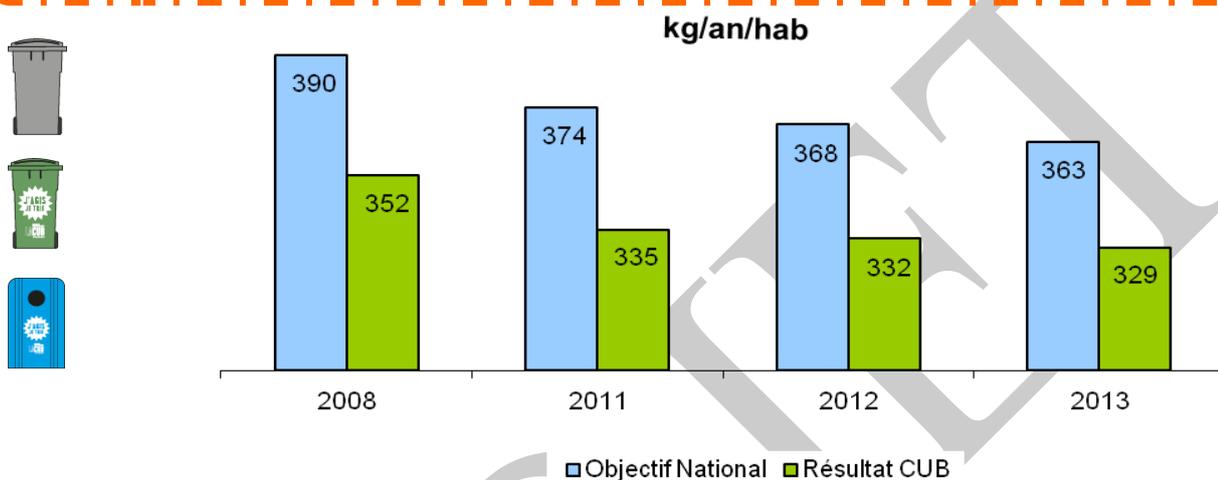
Les résultats de cette étude pourront être déployés notamment grâce à l'informatisation des données de collecte qui prévoit l'équipement des bacs de collecte avec des puces, des bennes à ordures ménagères avec des lecteurs de puces, une informatique embarquée et un guidage vocal des tournées.

# REPERES du GRENELLE

## La CUB et les objectifs du Grenelle

### 1- Production annuelle d'ordures ménagères et assimilées (porte à porte « ménage et professionnels » et apport volontaire)

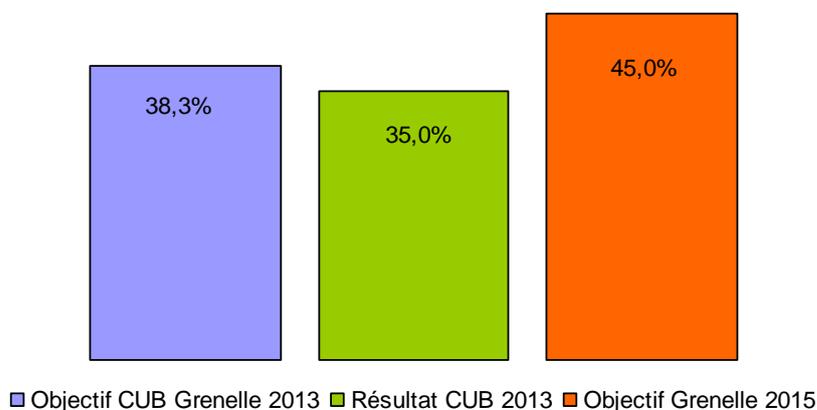
**Objectif** : réduire la production annuelle d'ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant sur cinq ans



L'objectif est dépassé, les résultats communautaires sont en dessous des objectifs nationaux du Grenelle depuis 2008 et continuent à baisser régulièrement.

### 2- Taux de recyclage des déchets ménagers et assimilés collectés (porte à porte « ménage et professionnels », apport volontaire et centres de recyclage)

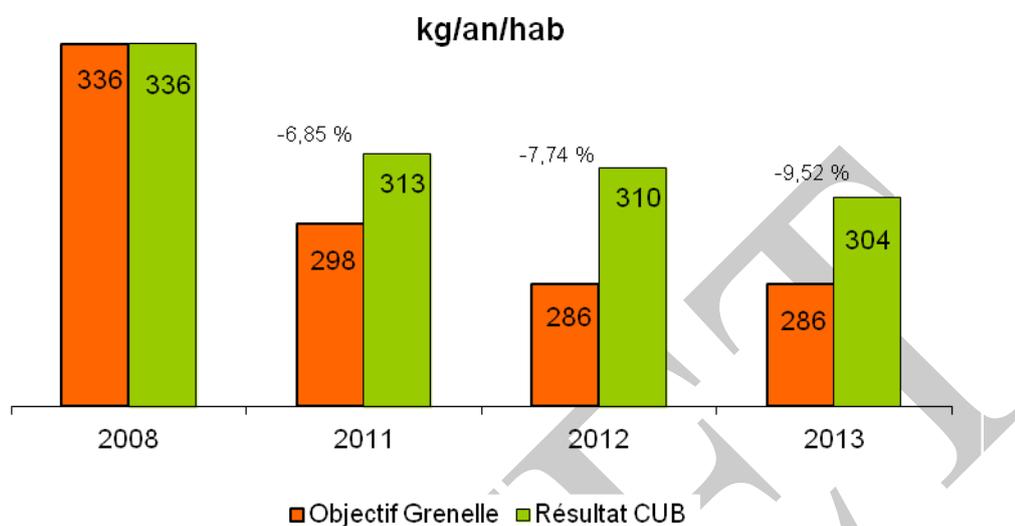
**Objectif** : Augmenter le recyclage matière et organique, des Déchets Ménagers et assimilés, afin d'orienter vers ces filières un taux de 45% en 2015



Nous avons amélioré notre performance et notre objectif est quasiment atteint. L'effort de recyclage doit cependant s'intensifier pour atteindre l'objectif ambitieux de 2015.

### 3- Quantité de déchets ménagers et assimilés incinérés ou stockés

**Objectif** : Diminuer les quantités de déchets partant en incinération ou en stockage, avec pour objectif une diminution de 15%

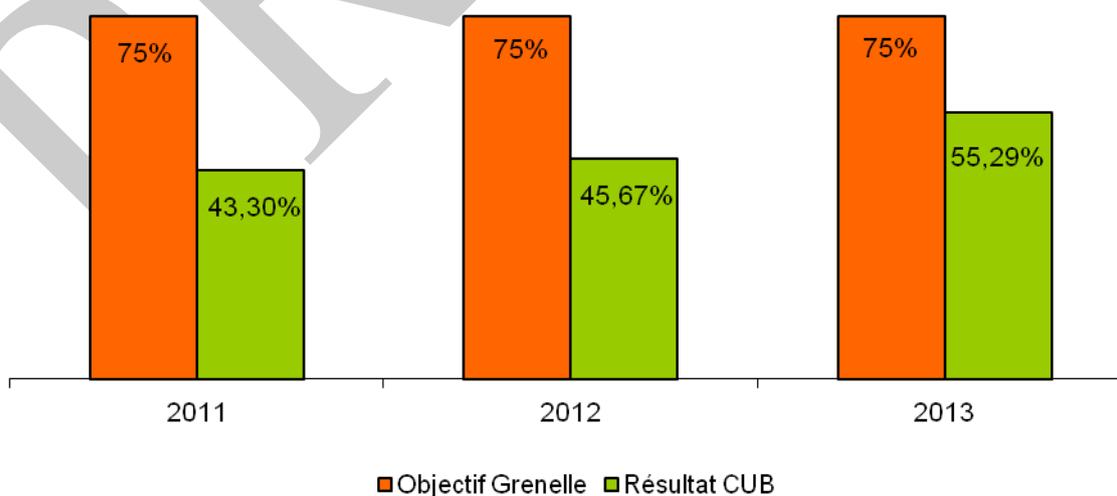


Malgré une baisse constante, les objectifs fixés ne sont pas pleinement atteints.

### 4- Valorisation des emballages ménagers

**Objectif** : atteindre un taux de valorisation des emballages ménagers de 75% par rapport au gisement national évalué par Eco Emballages.

Sont pris en compte : les emballages en carton des liquides alimentaires, les papiers et cartons d'emballages, les bouteilles et flacons en plastique et verre (issus des collectes sélectives + carton des déchèteries) et les emballages en acier et en aluminium dont 50% sont issus des mâchefers.



Nous constatons en 2013, une hausse significative des résultats de la CUB qui ne permettent pas cependant d'atteindre l'objectif fixé.

# DESCRIPTION DU SERVICE

## I/ Les modalités d'exploitation

### 1. La régie communautaire

#### 1.1 / Les services effectués par la régie communautaire

Le service en régie concerne :

- la collecte sur 20 de ses communes (voir carte)
- le transport des déchets vers les centres de traitement
- l'exploitation de 16 centres de recyclage
- l'entretien et la réhabilitation des anciennes décharges de Labarde à Bordeaux et du Bourgailh à Pessac

La commune de Martignas sur Jalles a intégré la Communauté urbaine de Bordeaux au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et sa collecte est assurée par un prestataire privé jusqu'au 31 décembre 2014.

#### 1.2 / L'organisation de la direction collecte et traitement des déchets

Les missions générales de la direction sont regroupées au sein de deux sous direction adjointes, l'une d'exploitation et l'autre administrative.

La direction adjointe d'exploitation comprend les services suivants :

- le service collecte qui assure notamment la collecte des ordures ménagères résiduelles et assimilées ainsi que la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés en régie directe sur 21 communes
- le service valorisation qui a en charge notamment la gestion et l'exploitation en régie directe des centres de recyclage ainsi que le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés.
- le centre matériel et sites gère l'entretien des bâtiments de la direction.

La direction adjointe administrative comprend les services suivants :

- le service Gestion des Ressources Humaines qui est chargé, outre la gestion courante des agents, de conseiller et d'accompagner les autres services dans l'évolution de leur organisation.
- le service Administratif, Juridique et Financier, service support et transversal, qui gère administrativement les marchés publics, la préparation et l'exécution budgétaire, le suivi des tonnages et des coûts ainsi que la gestion administrative de la direction.
- le service Délégations de Service Public Déchets et Réseaux de chaleur et de froid a plus particulièrement en charge la mise en place du nouveau service public de réseau de chaleur et de froid, suite à la prise de compétence communautaire.

Enfin il est à noter que le service études et prévention qui se consacre aux études techniques et à la conduite d'opération et de maîtrise d'œuvre est directement rattaché à la direction.

#### 1.3 / Les moyens humains

Au 31 décembre 2013, l'effectif de la direction se compose de 920 agents soit 12 de plus qu'au 31 décembre 2012 (voir annexe 1).

#### 1.4 / Les moyens matériels

La collecte des ordures ménagères résiduelles et la collecte sélective en porte-à-porte sont assurées à l'aide de 147 véhicules bennes.

La collecte sélective en apport volontaire s'effectue au moyen de 14 camions équipés de bras hydraulique.

Le transport des déchets est réalisé avec 10 semi-remorques et 23 camions porte-conteneurs.

## 2. Le SIVOM Rive Droite

La Cub adhère au SIVOM Rive droite pour sept de ses communes (voir carte ci-après).  
Ce syndicat, par l'intermédiaire d'un prestataire privé, la société Véolia Propreté, gère :

- la collecte des déchets ménagers
- 2 centres de recyclage

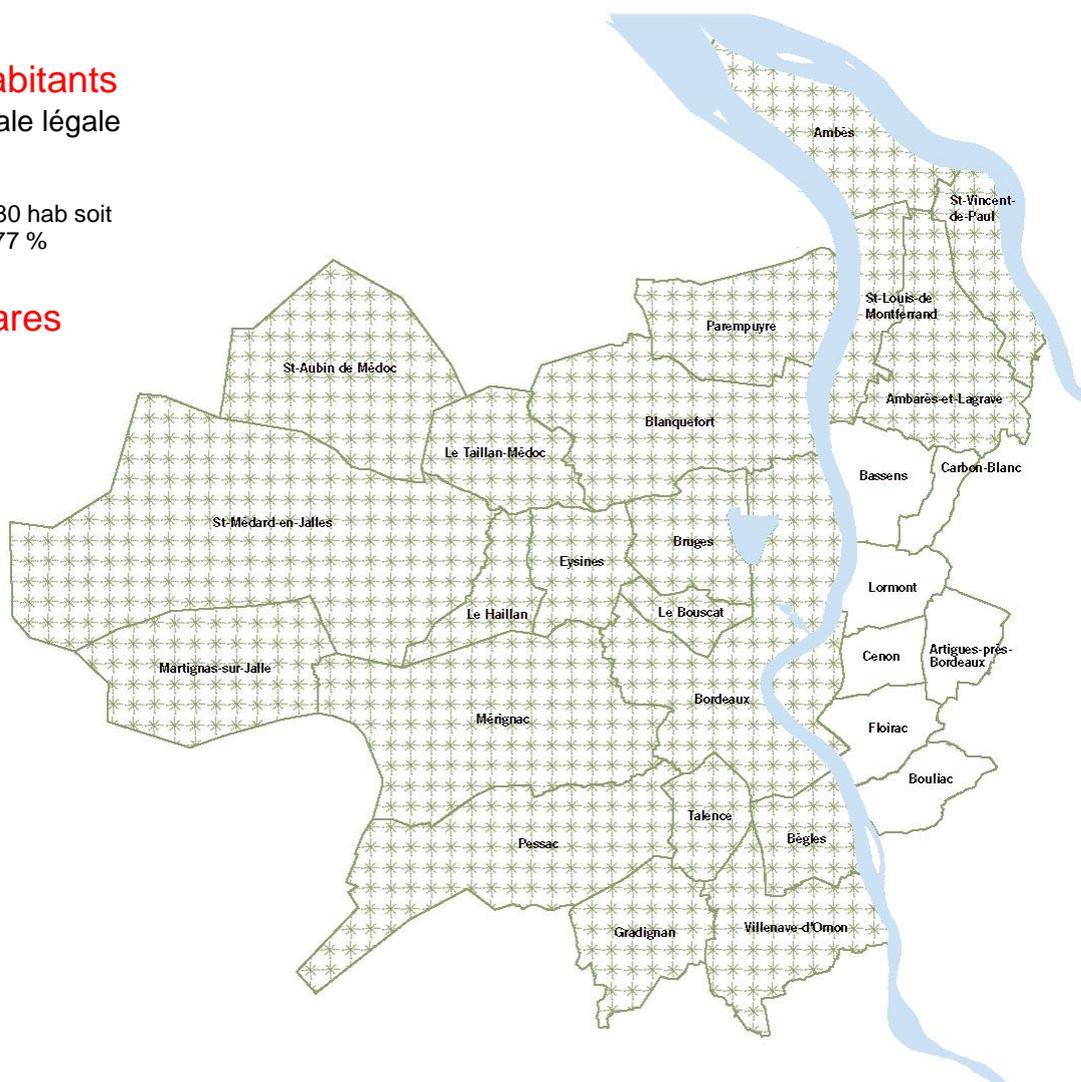
PROJET

## II/ Le territoire desservi

**721 436 habitants**  
(population municipale légale  
au 1<sup>er</sup> janvier 2013)

Population 2012 : 708 880 hab soit  
une augmentation de 1,77 %

**57 828 hectares**



<u>REGIE</u> : 639 058 habitants    52 783 hectares		<u>SIVOM</u> : 82 378 habitants    5 045 hectares	
Ambarès	13 270	Carbon Blanc	6 885
Ambès	2 894	Cenon	22 242
Artigues-près-Bordeaux	7 245	Eysines	19 571
Bassens	6 899	Floirac	16 202
Bègles	24 913	Gradignan	23 063
Blanquefort	14 779	Le Haillan	8 933
Bordeaux	239 157	Lormont	19 799
Bouliac	3 106	Martignas sur Jalles	7 227
Le Bouscat	23 095	Mérignac	66 142
Bruges	14 903	Parempuyre	7 978
		Pessac	58 025
		Saint Aubin de Médoc	6 186
		Saint Louis de Montferrand	2 034
		Saint Médard en Jalles	27 719
		Saint Vincent de Paul	1 050
		La Taillan Médoc	9 099
		Talence	40 600
		Villenave d'Ornon	28 420

### **III/ Les opérations de collecte**

#### **1/ Les déchets provenant des ménages**

##### **1.1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (bacs gris)**

###### **1.1.1/ Organisation de la collecte**

Il s'agit d'une collecte mécanisée réalisée au porte-à-porte dans l'ensemble des communes, à l'exception de certaines résidences d'habitat vertical où des bornes enterrées ou semi enterrées sont implantées.

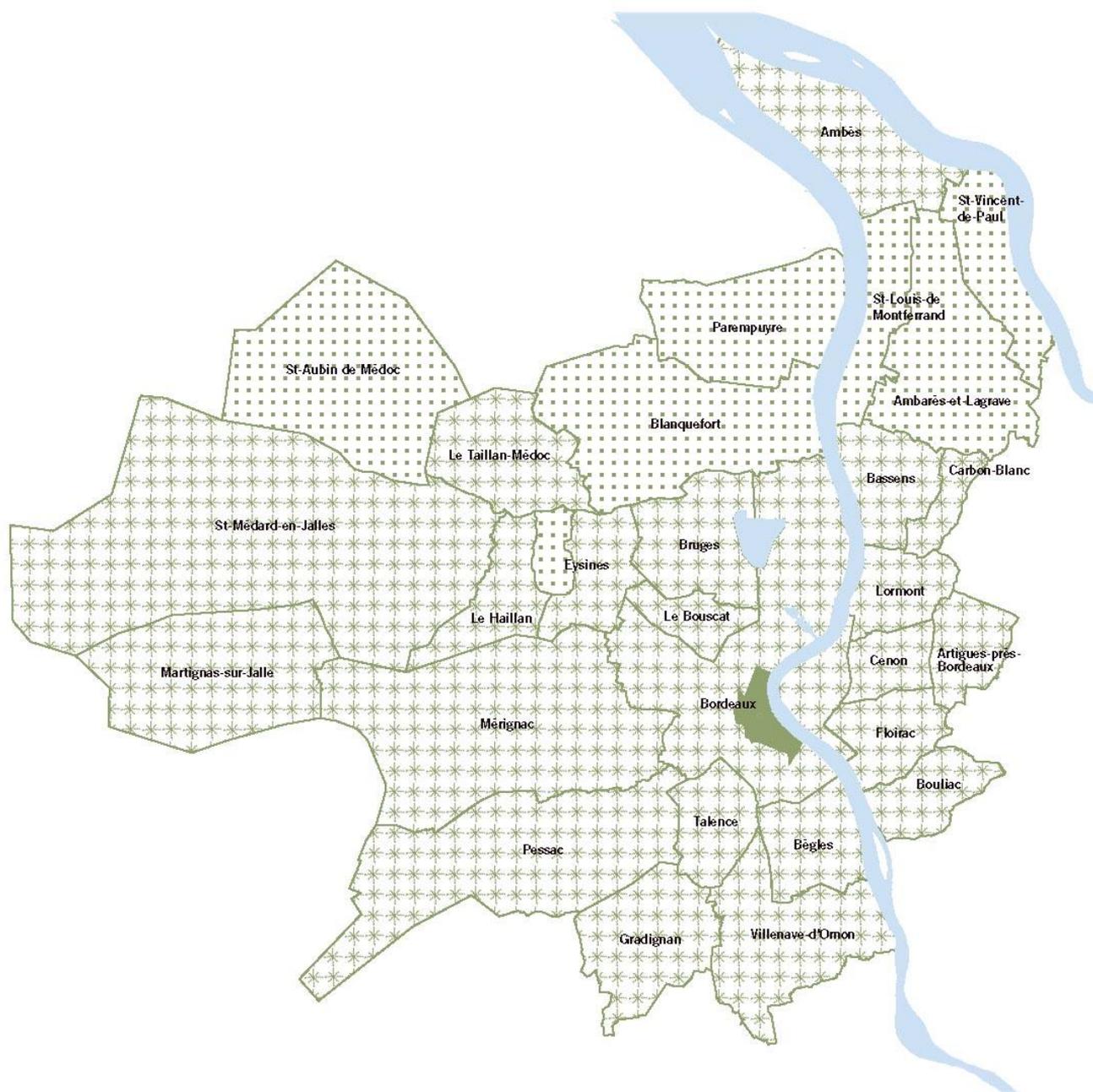
###### **1.1.2/ Fréquence de la collecte**

La fréquence de la collecte correspond au nombre de passages par semaine. On distingue 3 fréquences suivant les communes :

- Fréquence 1 : Ambarès-et-Lagrave, Blanquefort, Eysines (zone maraichère), Parempuyre, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul.
- Fréquence 2 : Ambès, Bègles, Bordeaux (à l'exception de l'hyper-centre), Le Bouscat, Bruges, Eysines (hors zone maraichère), Gradignan, Le Haillan, Martignas sur Jalles, Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Taillan-Médoc, Talence et Villenave-d'Ornon, ainsi que celles dont la collecte est assurée par le Sivom rive droite : Bassens, Carbon-Blanc, Lormont, Artigues-près-Bordeaux, Cenon, Floirac et Bouliac.
- Fréquence 4 : l'hyper-centre de Bordeaux et le quartier de la gare.

# Ordures ménagères résiduelles

Fréquences hebdomadaires des collectes au 31/12/2013



*Fréquence 1*



*Fréquence 2*



*Fréquence 4*

### 1.2/ La collecte sélective (bacs verts + bornes)

La collecte sélective est réalisée sur l'ensemble des communes selon trois systèmes :

- la collecte en porte-à-porte du bac vert, destiné aux emballages alimentaires, papiers, magazines et emballages métalliques, assurée une fois par semaine dans les 28 communes,
- la collecte en bornes d'apport volontaire des emballages alimentaires, papiers, magazines et emballages métalliques sur quelques quartiers,
- la collecte en bornes d'apport volontaire du verre sur l'ensemble du territoire, suivant une densité d'une borne pour 600 habitants.

Depuis 2004, la Communauté Urbaine de Bordeaux passe des conventions d'exploitation avec les bailleurs sociaux qui choisissent d'équiper leurs résidences de bacs enterrés.

### 1.3/ La collecte des textiles usagés

La Communauté Urbaine de Bordeaux, au titre de sa compétence en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés encourage le développement d'une filière de reprise des textiles usagés sur l'ensemble du territoire communautaire dans la mesure où cela permet de détourner des déchets des ordures ménagères résiduelles et de répondre aux objectifs de réduction des déchets du programme local de prévention des déchets.

Par délibération du Conseil de Communauté en date du 13 février 2009, un partenariat entre la commune d'implantation des bornes, le collecteur textiles et la Communauté Urbaine de Bordeaux a été instauré afin que cette dernière puisse identifier le nombre de bornes implantées sur le territoire communautaire, leurs emplacements et bénéficier d'une remontée d'informations au regard des tonnages collectés.

Selon un diagnostic du territoire réalisé dans le cadre du PLPD, le gisement potentiel de collecte de la Communauté Urbaine de Bordeaux est estimé à 6 000 tonnes/an, soit 8.3 kg/hab/an.

En 2013, grâce au travail des collecteurs et avec le soutien des communes membres, compétentes pour autoriser l'implantation des bornes de collecte sur leur domaine public, 2032 tonnes de textiles ont été collectées et ainsi détournées des ordures ménagères résiduelles.

### 1.4/ La collecte en centres de recyclage

Les centres de recyclage sont des installations ouvertes aux ménages du territoire communautaire, dont l'accès est limité aux véhicules n'excédant pas une hauteur de 1,90 m. Le réseau des centres communautaires se compose de 16 sites.

Les produits collectés sont : les déchets verts, le tout-venant, le bois, les gravats, les cartons, les métaux, les batteries, les piles, les déchets diffus spécifiques des ménages et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Les installations mises à la disposition des usagers se répartissent ainsi :

- 16 centres exploités en régie (*voir carte ci-après*),
- 2 centres dépendant du SIVOM, l'un situé à Floirac et l'autre à Pompignac.

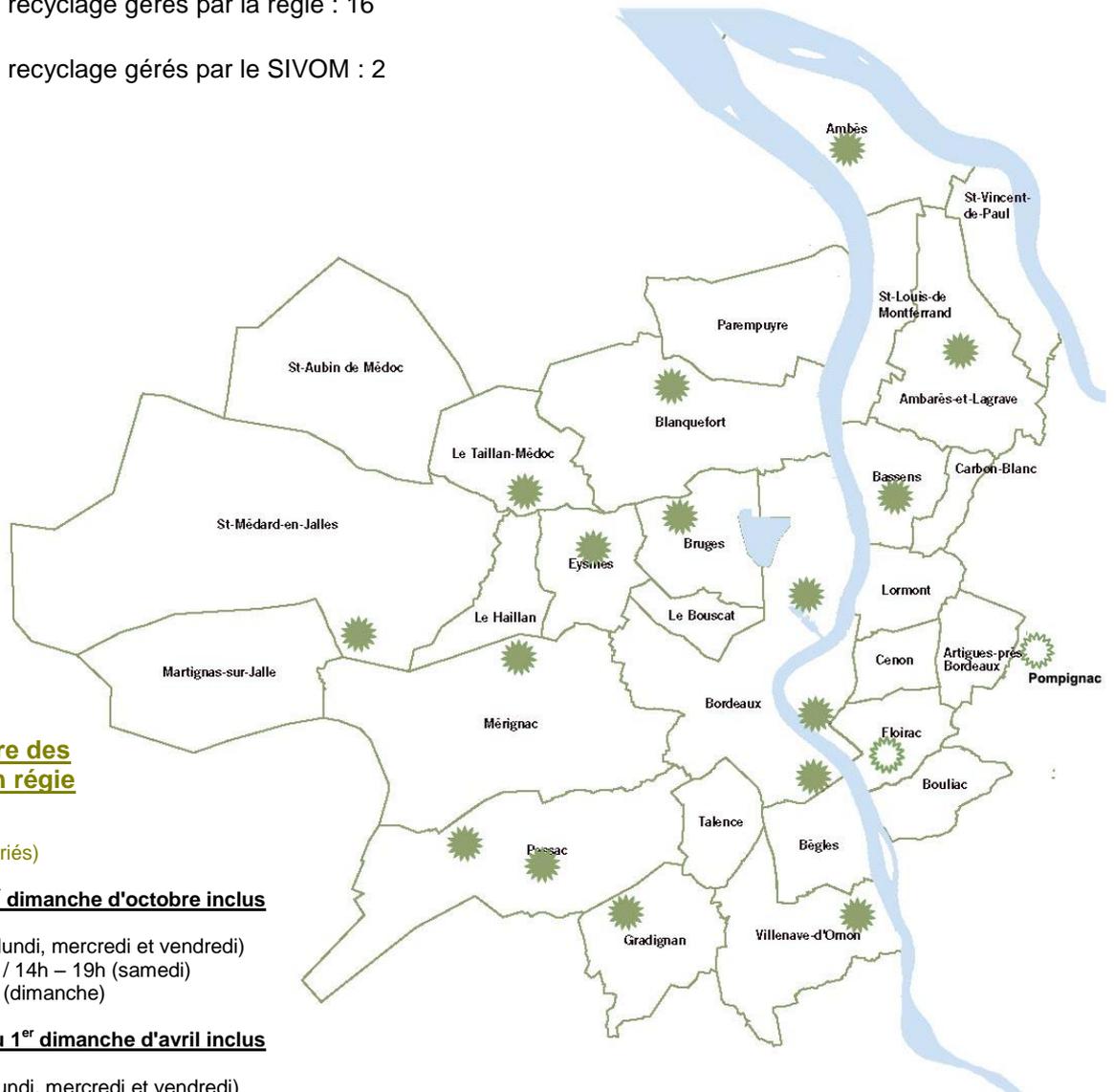
## Les centres de recyclage



Centre de recyclage gérés par la régie : 16



Centre de recyclage gérés par le SIVOM : 2



### Horaires d'ouverture des 16 centres gérés en régie

Ouverts 7 jours sur 7  
(à l'exception des jours fériés)

**du 1<sup>er</sup> lundi d'avril au 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre inclus**  
9h-12h30 / 13h15-19h

sauf Ambès : 14h – 19h (lundi, mercredi et vendredi)  
10h – 12h / 14h – 19h (samedi)  
10h – 12h (dimanche)

**du 1<sup>er</sup> lundi d'octobre au 1<sup>er</sup> dimanche d'avril inclus**  
9h - 12h30 / 13h15 - 18h

sauf Ambès : 14h – 18h (lundi, mercredi et vendredi)  
10h – 12h / 14h – 18h (samedi)  
10h – 12h (dimanche)

<b>Ambarès et Lagrave</b>	Av Jules Ferry	<b>Bordeaux Paludate</b>	Quai de Paludate	<b>Pessac Bourgaillh</b>	Chemin de la Princesse
<b>Ambès</b>	22 Rue Jean Mermoz	<b>Bruges</b>	Rue André Sarreau (sortie6)	<b>Pessac Gutenberg</b>	Av de Gutenberg
<b>Bassens</b>	Rue Franklin	<b>Eysines</b>	Rue Jean Mermoz	<b>Pompignac</b>	19 Av du Périgord
<b>Blanquefort</b>	Av du 11 Novembre	<b>Floirac</b>	Zac des quais Av Marcel Paul	<b>St Médard en Jalles</b>	Av de Touban
<b>Bordeaux Deschamps</b>	Quai Deschamps	<b>Gradignan</b>	Allée de Mégevie	<b>Le Taillan Médoc</b>	Route de Saint Aubin
<b>Bordeaux Surcouf</b>	Rue Surcouf (ZI Daney)	<b>Mérignac</b>	90 Av des Marronniers	<b>Villenave d'Ornon</b>	Chemin de Galgon

## 2/ Les déchets ne provenant pas des ménages

### 2.1/ Les déchets assimilés aux ordures ménagères (redevance spéciale)

Il s'agit des déchets produits par :

- les administrations de l'Etat et des collectivités locales,
- les entreprises commerciales,
- les entreprises artisanales,
- les entreprises industrielles,
- les entreprises de service,
- les associations,

qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières. La collecte de ces déchets doit être financée par la Redevance Spéciale conformément aux dispositions de l'article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Communauté urbaine a instauré cette redevance qui s'applique à tous les organismes mentionnés ci-dessus, dont la production hebdomadaire de déchets n'excède pas 10 000 litres et qui ont choisi de recourir au service public en souscrivant un contrat avec la Communauté urbaine.

Le ramassage de ces déchets, part résiduelle et part recyclable, s'effectue en bacs individuels collectés en porte à porte avec les déchets des ménages ou, dans le cas de certaines communes, en bacs enterrés ou semi-enterrés de grande capacité collectés individuellement.

### 2.2/ Les déchets provenant des services communaux et communautaires

Ce sont les déchets collectés par les services municipaux, dont notamment les déchets des particuliers collectés par les services municipaux dans le cadre de services à domicile. Ces déchets sont directement amenés par les communes sur les lieux de traitement ou, pour le SIVOM, sur le centre de transit de la société Veolia Propreté à Pompignac. Dans le détail, il s'agit de déchets verts, tout-venant et déchets de balayage.

### 2.3/ Cas particulier

Il s'agit des déchets du Marché d'Intérêt National (MIN), qui font l'objet d'un contrat de ramassage spécifique et d'une collecte dédiée qui a pris fin au 31/03/2014, et très occasionnellement, des déchets professionnels apportés directement sur les unités de traitement (DDE, DIRA, ...).

## IV/ Les opérations de traitement

### 1/ Les modes de gestion du traitement des déchets ménagers et assimilés

#### 1.1/ Les délégations de service public

La Cub dispose de trois délégataires de service public pour traiter une partie de ses déchets. Il s'agit de :

- la société Astria qui a signé un Bail emphytéotique administratif (BEA), avec convention d'exploitation non détachable, qui assure pour partie la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles et du tout-venant en provenance des centres de recyclage. Elle assure également le tri des produits des collectes sélectives, à l'exception du verre.
- la société Rive Droite Environnement qui a signé un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du complexe thermique des Hauts de Garonne à Cenon, dont fait partie l'usine de valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles.
- la société La Grande Jaugue qui a signé un BEA, avec convention d'exploitation non détachable pour le compostage collectif des déchets verts. Cette délégation consiste, dans un premier temps, à poursuivre l'exploitation du site implanté à Saint-Médard-en-Jalles, au lieu-dit Touban. Puis, dans un deuxième temps, le délégataire a financé, construit et exploité une deuxième unité de compostage sur un terrain également situé à Saint-Médard-en-Jalles, au lieu-dit La Grande Jaugue.

#### 1.2/ Les marchés publics

<b>Nature des prestations</b>	<b>Titulaire du marché</b>	<b>Lieu de traitement</b>
Réception, transport et traitement des déchets verts	Lot n°1 : Sita Sud Ouest	Le Teich
	Lot n°2 : Pena Environnement	Saint Jean d'Ilac
	Lot n°1 : Séosse	Saint Lon les Mines
Réception, transport et valorisation du bois	Lot n°2 : Pena Environnement	Rion des Landes
	Lot n°3 : Véolia	Rion des Landes
	Pena Environnement	Mérignac
Enlèvement, transport, conditionnement et valorisation des cartons / vieux papiers	Lot n°1 : Véolia	Lapouyade
	Lot n°2 : Sita Sud Ouest	Clérac
Mise en centre de stockage (déchets non valorisables)	SIAP	Bassens
Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques des ménages	Lot n° 1: Véolia	Bassens
	Lot n° 2: Sita Sud Ouest	Saint Jean d'Ilac
Valorisation des gravats		

Les déchets collectés dans les centres de recyclage gérés par le SIVOM, sont traités par la Société Véolia Propreté, dans le cadre d'un marché.

#### 1.3/ Les conventions

<b>Nature des prestations</b>	<b>Titulaire</b>
Valorisation des piles	Corepile
Valorisation des textiles	Le Relais Amédé Amos Ecoval
Valorisation des ferrailles	Decons Sita Sud ouest
Valorisation des batteries	Ric Environnement Soborec

## 1.4/ Les éco-organismes

### 1.4.1/ Eco-Emballages

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le contrat conclu entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'éco-organisme Eco Emballages est basé sur le barème E.

Les repreneurs des emballages ménagers triés et collectés, pour lesquels la Communauté Urbaine perçoit les soutiens financiers d'Eco –Emballages, sont les suivants :

<b>Matériaux</b>	<b>Type de contrat</b>	<b>Titulaire du contrat</b>
Papiers /cartons non complexés	Option Fédération	Paprec
Papiers / cartons complexés (ELA)	Option Fédération	Sita
Acier	Option Fédération	Paprec
Aluminium	Option Fédération	Sita
Plastiques	Option Fédération	Paprec
Verre	Option Filière	Société O-I Manufacturing

L' Option Filière signifie que le contrat a été conclu avec un repreneur choisi par Eco Emballages qui garantit le même prix de reprise sur tout le territoire national.

L' Option Fédération signifie que le contrat a été conclu avec un repreneur choisi librement par la Communauté Urbaine en fonction de prix de reprise et des exutoires proposés.

Dans les deux cas, les repreneurs s'engagent à respecter les principes fondamentaux d'Eco Emballages dont notamment, les prescriptions techniques minimales permettant de bénéficier des soutiens financiers à la tonne triée.

### 1.4.2/ Les autres éco-organismes

<b>Matériaux</b>	<b>Titulaire de la convention</b>
Déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE ou D3E)	Société OCAD3E (coordonnateur) Société Ecologic (repreneur)
Valorisation des imprimés papiers non sollicités	Société Ecofolio

## 2/ Localisation des unités de traitement



# SYNTHESE DE L'ACTIVITE

## I - Bilan des opérations de collecte

Sur la base de 721 436 habitants (chiffre INSEE)

**Chiffres clés : 406 706.82 Tonnes/an soit 563.74 kg/an/habitant**

2012 : 563.90 kg/an/hab

Soit une hausse de 6 969.46 T

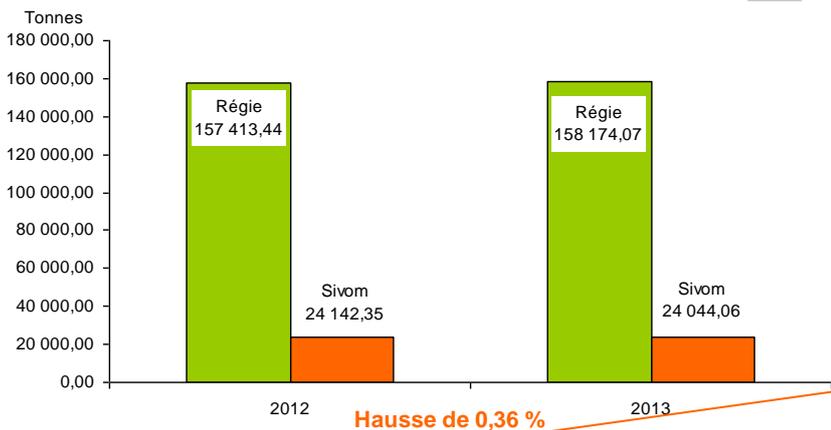
### 1- La collecte des ordures ménagères et assimilées résiduelles



**Chiffres clés : 182 218.13 Tonnes/an soit 252.58 kg/an/habitant**

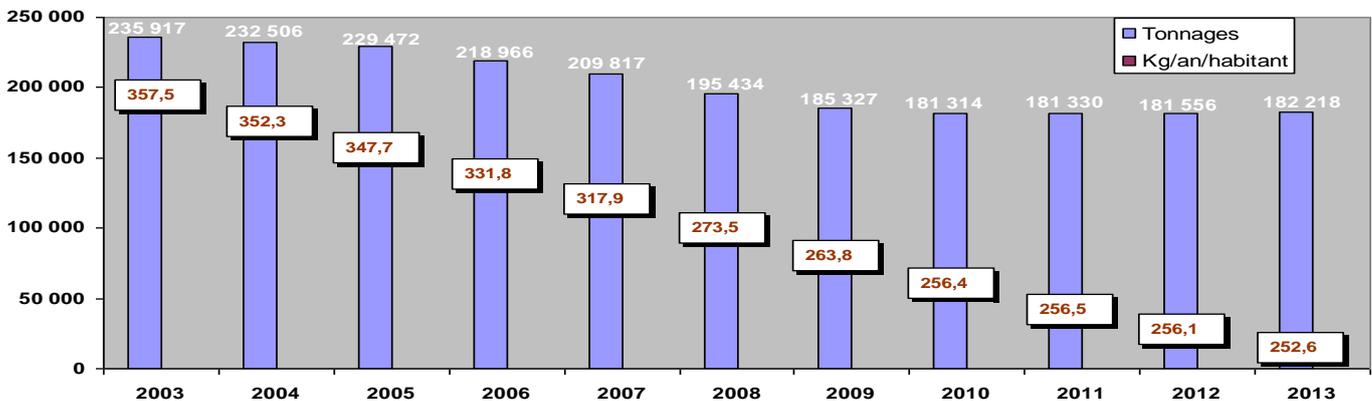
2012 : 256.11 kg/an/hab

#### 1.1/ Evolution des tonnages 2012/2013



En 2013, en raison de l'intégration de Martignas sur Jalles (soit 808 t), nous constatons une légère augmentation de 0.36 % des tonnages collectés. Par contre, compte tenu de l'augmentation de la population on relève une baisse de près de 4 kg/hab à mettre en perspective de la distribution de plus de 11 200 composteurs gratuits aux particuliers et à un meilleur tri des emballages ménagers.

#### 1.2/ Evolution des tonnages annuels sur 10 ans



Il est à noter qu'en 10 ans, la production d'ordures ménagères résiduelles et assimilées a baissé de plus de 100 kg/hab.

## 2- La collecte sélective



**Chiffres clés :** 54 932.41 Tonnes/an soit 76.14 kg/an/habitant



38 553.15 Tonnes



16 379.26 Tonnes



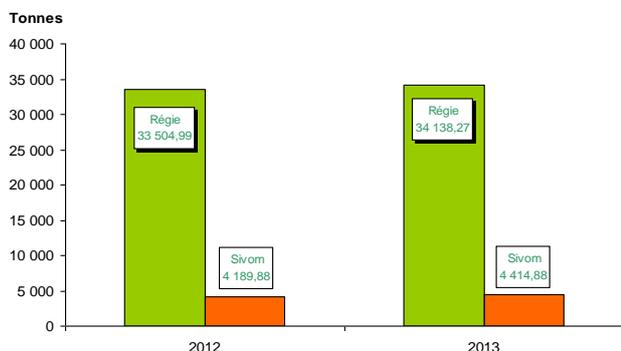
15 580.90 Tonnes

798.36 Tonnes

2012 : 75.82 kg/an/hab



### 2.1/ La collecte sélective porte à porte



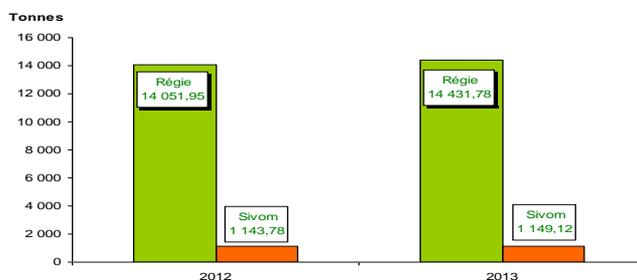
**Hausse de 2,28 %**

Cette hausse se retrouve principalement sur la collecte :

- d'emballages ménagers résiduels (10,83%)
- de l'aluminium (34,68%)
- des plastiques (10,86%)



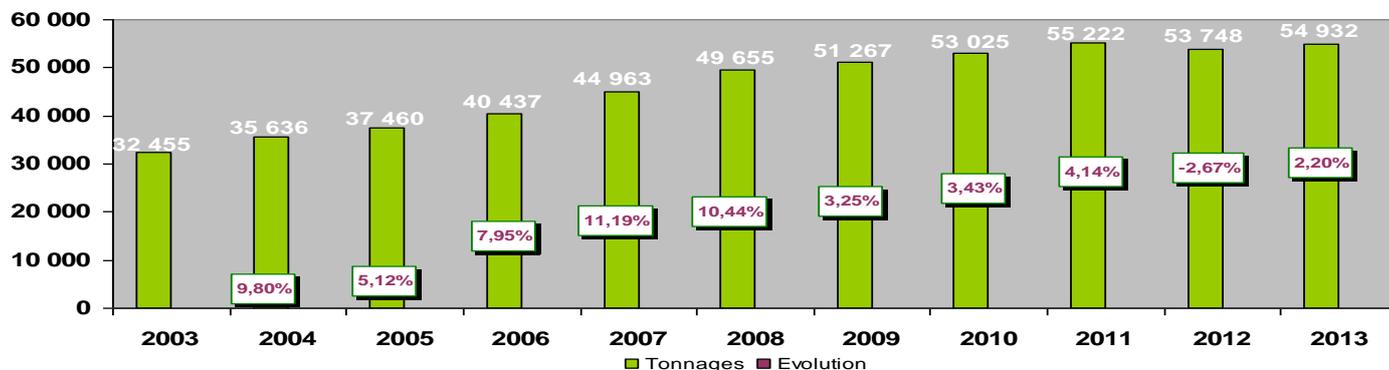
### 2.2/ La collecte du verre en points d'apports volontaires



**Hausse de 2,53 %**

Un total de 15 580,90 tonnes de verre a été collecté en 2013, soit 385,17 tonnes de plus qu'en 2012.

### 2.3/ L'évolution des tonnages annuels sur 10 ans



On constate une reprise de l'évolution des tonnages en 2013 après une légère baisse conjoncturelle en 2012 qui était liée à un mouvement de grève et à des intempéries.



Malgré une légère baisse des refus de la collecte sélective (14,27 % au lieu de 16,56 % en 2012), traités au centre de tri, les opérations de sensibilisation menées par les agents de communication, auprès des habitants de l'agglomération doivent être maintenues.

C'est ainsi que 23 agents (18 titulaires et 5 contrats aidés, au 31 décembre 2013) composent la cellule communication qui a pour mission essentielle d'assurer le succès et la pérennité des collectes sélectives.

Pour ce faire, en 2013, cette cellule a traité 10 991 cas de refus de collecte en sensibilisant les usagers dont les bacs verts n'ont pas été collectés, aux consignes de tri, soit par téléphone, soit en se rendant à leur domicile.

Elle a poursuivi ses actions d'information dans les résidences existantes qui ne respectent pas les règles de tri, ou nouvellement construites.

De plus, afin de répondre aux questions des usagers portant sur l'environnement ou les opérations de collecte (informations ou réclamations), elle a géré le numéro vert de la Direction Collecte et Traitement des Déchets qui a enregistré 6222 appels, soit 5,5 % de moins qu'en 2012.

Enfin, cette cellule a un rôle d'animation, notamment en milieu scolaire ou à l'occasion de manifestations communales, telles que les foires ou les salons.

Au total 239 animations ont été menées ce qui représente, enfants et adultes confondus, 9929 personnes informées.

- Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), des actions de communication ont été menées :

- Distribution de 400 000 autocollants « Stop Pub » et de 11 200 composteurs
- Mise en place de diagnostic auprès des professionnels sur la gestion de leurs déchets (en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat)
- Lancement de l'appel à projet auprès des bailleurs pour développer le compostage collectif.

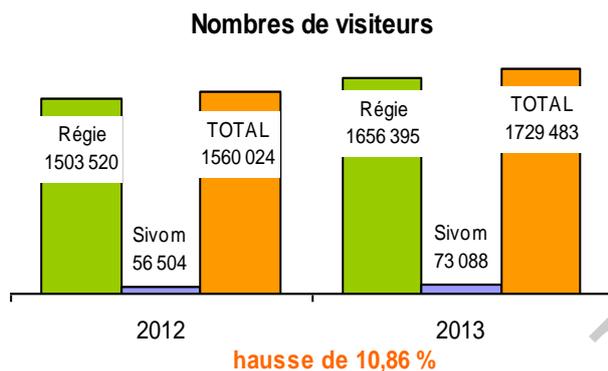
### 3- La collecte en centres de recyclage

**Chiffres clés :** **130 971.34 Tonnes/an collectées** **soit 181.54 kg/an/habitant**

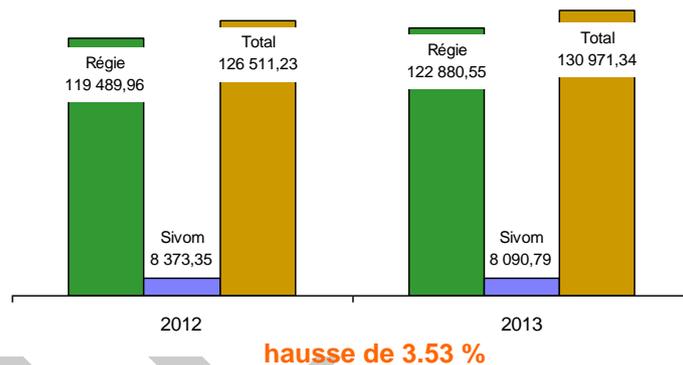
- 122 880.55 Tonnes collectées dans les 16 centres de la CUB
- 8 090.79 Tonnes collectées dans les 2 centres du Sivom

2012 : 178.47 kg/an/hab

#### 3.1/ La fréquentation



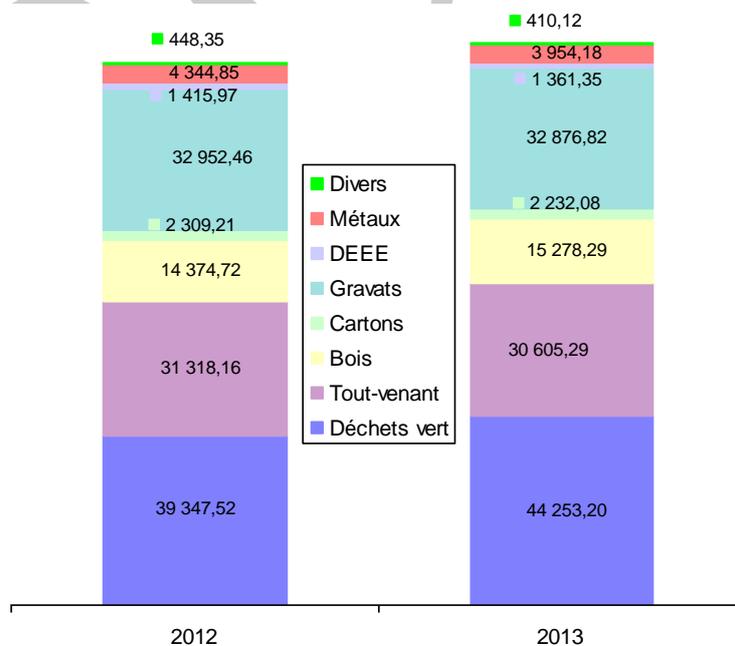
#### 3.2/ Evolution des tonnages 2012/2013



En 2013, on constate une hausse de fréquentation des centres de recyclage communautaires ainsi qu'une hausse généralisée des tonnages totaux collectés (3.53 %).

#### 3.3/ Les différents déchets apportés en centres de recyclage

##### Répartition par type de déchets



**Totalité des déchets 2013 : 130 971.34 tonnes**

La hausse des tonnages par rapport à 2012 (+3.53%) se retrouve essentiellement au niveau des déchets verts (+12.47%) dont la production est liée aux conditions climatiques.

#### 4- Divers

**Chiffre clé : 38 584.94 Tonnes/an**

2012 : 37 922.54 T

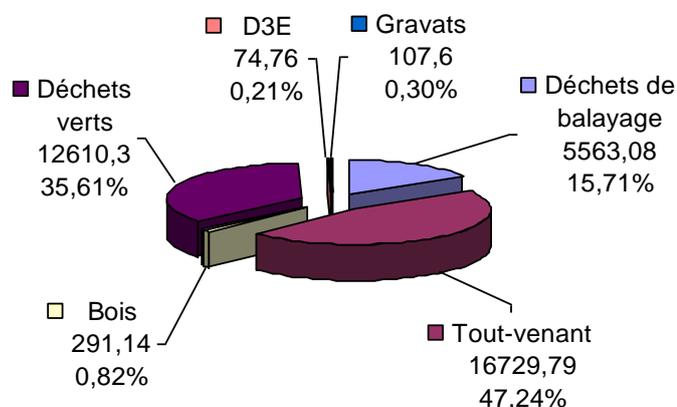
##### 4.1/ La collecte des déchets provenant des services communaux et communautaires

**Chiffre clé : 35 413.29 Tonnes/an**

2011 : 34 899.54 T

#### Répartition par types de déchets

2013



Hausse de 1,47 %

##### 4.2/ Cas particuliers

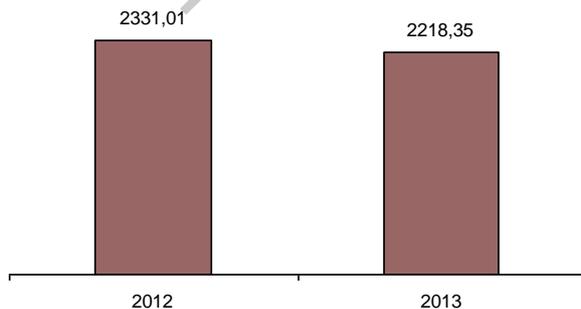
**Chiffre clé : 3 171.65 Tonnes/an**

2012 : 3 023.00 T

##### 4.2.1 / La collecte des déchets du Marché

d'Intérêt National (MIN)

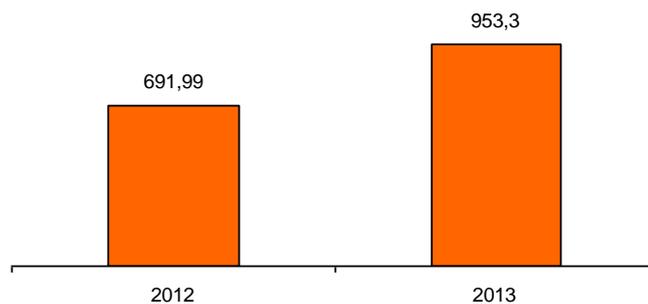
Evolution des tonnages



Baisse de -4.83 %

##### 4.2.2 / Les déchets professionnels ou opérations ponctuelles, apportés directement sur les unités de traitement

Evolution des tonnages



Hausse de 37,76 %

## II - Bilan des opérations de traitement

**Chiffres Clés :** 406 425.94 Tonnes /an soit 563.36 kg/an/habitant

2012 : 563.39 kg/an/hab

### 1/ La valorisation énergétique



**Chiffres Clés :** 211 941.78 T /an soit 293.78 kg/an/habitant

2012 : 299.06 kg/an/hab

Ce total valorisé se répartit dans les deux unités de traitement suivantes :

#### 1.1/ L'unité de valorisation énergétique (UVE) de Bègles : Astria

(tonnes)	2012	2013	Evolution
Ordures ménagères résiduelles	77 092,41	75 190,09	-2,47%
Tout-venant incinérable CR	12 204,52	12 837,12	5,18%
Refus centre de tri	6 384,42	5 581,81	-12,57%
Déchets non ménagers	13 182,31	14 025,92	6,40%
<b>Total</b>	<b>108 863,66</b>	<b>107 634,94</b>	<b>-1,13%</b>

Outre les tonnages ci-dessus mentionnés en provenance de la Cub, Astria a pris en charge des déchets incinérables en provenance d'autres producteurs. Ceci a porté le tonnage total incinéré par Astria à 261 388 tonnes en 2013.

Ce tonnage total incinéré (CUB + hors CUB) a produit :

- 61 033 tonnes de mâchefers, dont 50 651 tonnes sont valorisées en sous-couche routière, 4 185 tonnes sont valorisées en matière (fer et aluminium), 577 tonnes sont en attente de valorisation et 5 620 tonnes ont dû être enfouies au centre de stockage de déchets non dangereux de Clérac (17).
- 6 918 tonnes de cendres et 873 tonnes de « gâteaux » de filtres ont été enfouies au centre de stockage de déchets dangereux de Graulhet (81).
- 125 264 MWh d'électricité dont 101 294 MWh ont été vendus.

#### 1.2/ L'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Cenon

(tonnes)	2012	2013	Evolution
Régie	78 989,46	80 262,78	1,61%
SIVOM	24 142,35	24 044,06	-0,41%
<b>Total</b>	<b>103 131,81</b>	<b>104 306,84</b>	<b>1,14%</b>

En plus des tonnages d'ordures ménagères en provenance de la Cub rappelés ci-dessus, l'UIOM a également reçu des apports extérieurs qui ont porté son tonnage incinéré à 122 317 tonnes.

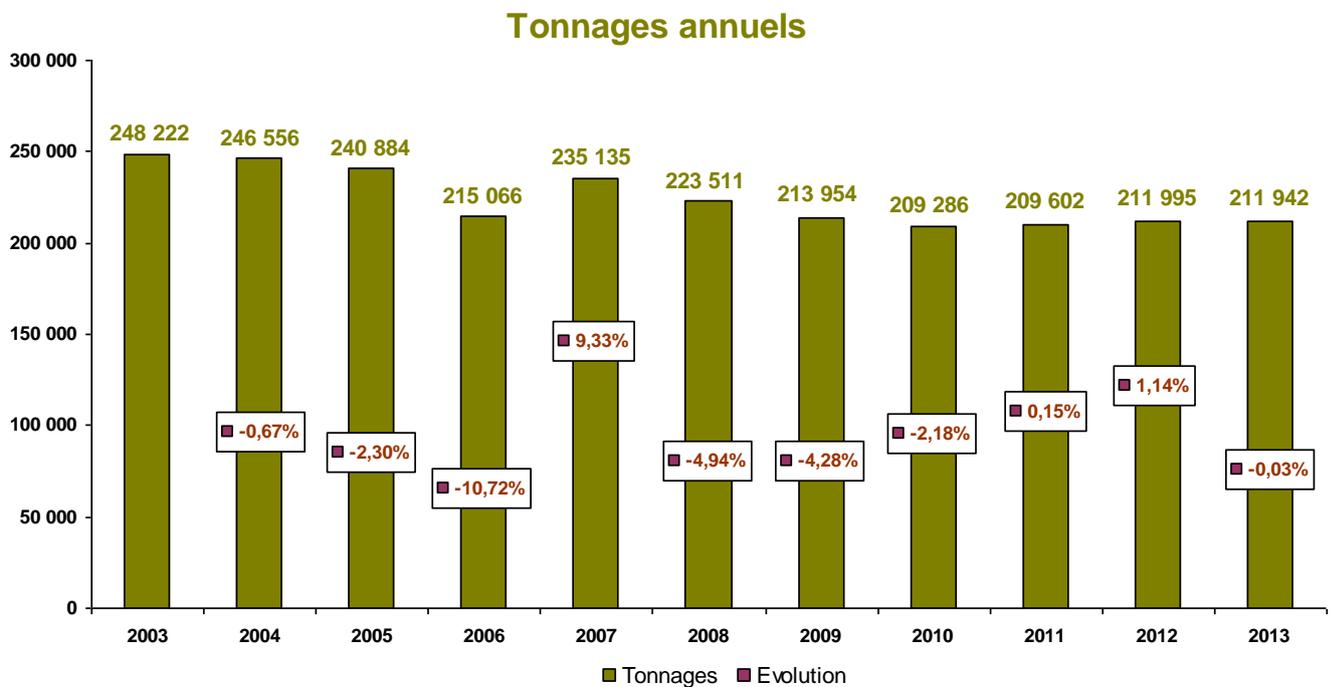
Elle a ainsi produit :

- 39 316 tonnes de mâchefers, dont 25 261 tonnes sont valorisées en sous-couche routière, 2 477 tonnes sont valorisées en matière (fer et aluminium), 10 814 tonnes sont en attente de valorisation et 764 tonnes ont dû être enfouies au centre de stockage de déchets non dangereux de Clérac (17).
- 2 321 tonnes de cendres ont été enfouies à l'installation de stockage de déchets dangereux de St Cyr des Gats (85) et 870 tonnes de produits sodiques résiduares (PSR) repris par le fournisseur.
- 118 001 MWh d'énergie thermique cédés au réseau de chauffage urbain, 8 435 MWh d'électricité autoconsommés et 18 274 MWh d'électricité vendus.

### 1.3/ Synthèse de la valorisation énergétique

Le tableau ci-dessous fait apparaître une très légère baisse des tonnages incinérés (- 0.03 %) représentant une diminution de 5.28 kg/an/habitant correspondant à la diminution des tonnages collectés.

A noter que l'importante diminution enregistrée en 2006 correspond à la mise aux normes des usines, dont l'arrêt des fours a nécessité le transfert des déchets non incinérés en centre de stockage.



Baisse – 0.03 %

## 2- La valorisation matière

**Chiffres Clés :** 105 519.88 Tonnes/an soit 146.26 kg/an/habitant

2012 : 146.06 kg/an/hab

### 2-1 / Les produits issus des collectes sélectives



Soit 49 069.72 tonnes

Les emballages ménagers collectés sélectivement font l'objet de tri et de conditionnement au centre de tri de Bègles géré par Astria, selon les prescriptions techniques minimales des sociétés Eco-Emballages et Ecofolio. Les chiffres publiés ci-dessous correspondent aux tonnages acceptés par les filières de valorisation sans tenir compte des variations de stocks.

Le verre est amené directement sur le site de valorisation de la société OI Manufacturing.

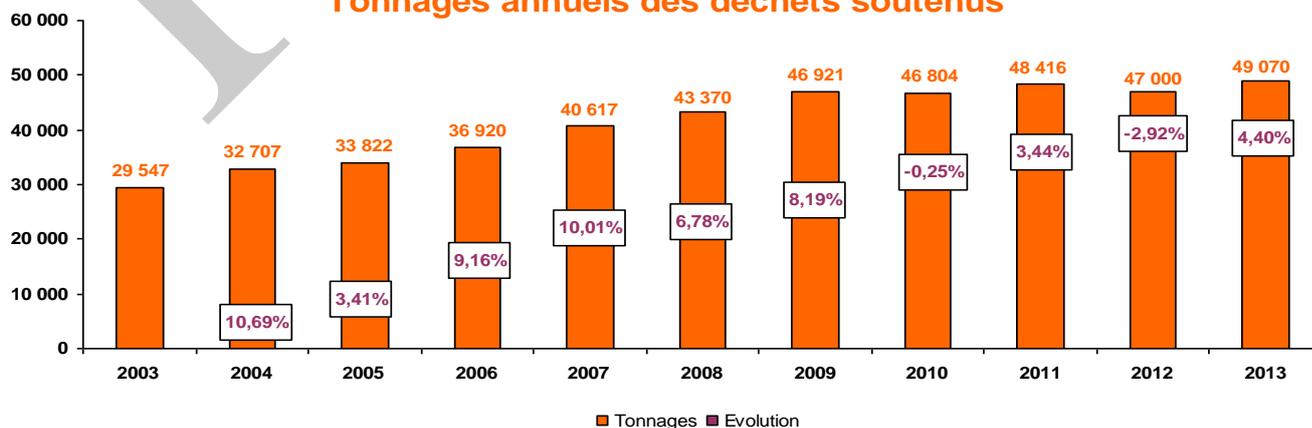
### Emballages ménagers recyclables soutenus par Eco-Emballages

	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Evolution
<b>Emballages ménagers recyclables soutenus par Eco- Emballages</b>			
Cartons	5 668,48	6 326,59	11,61%
Briques alimentaires	297,24	266,12	-10,47%
Flaconnages plastiques	1 939,50	2 167,23	11,74%
Emballages acier	768,38	759,97	-1,10%
Emballages aluminium	40,71	56,11	37,85%
Verre	15 195,73	15 580,90	2,53%
<b>TOTAL</b>	<b>23 910,03</b>	<b>25 156,92</b>	<b>5,21%</b>

### Déchets recyclables soutenus par Ecofolio

	Tonnages 2012	Tonnages 2013	Evolution
<b>Déchets recyclables soutenus par Eco-Folio</b>			
Journaux / magazines	4 954,56	6 425,29	29,68%
Gros de magasin	18 135,72	17 487,51	-3,57%
<b>TOTAL</b>	<b>23 090,28</b>	<b>23 912,80</b>	<b>3,56%</b>

### Tonnages annuels des déchets soutenus



Hausse de 4.40 %

2.2/ Les produits issus des centres de recyclage

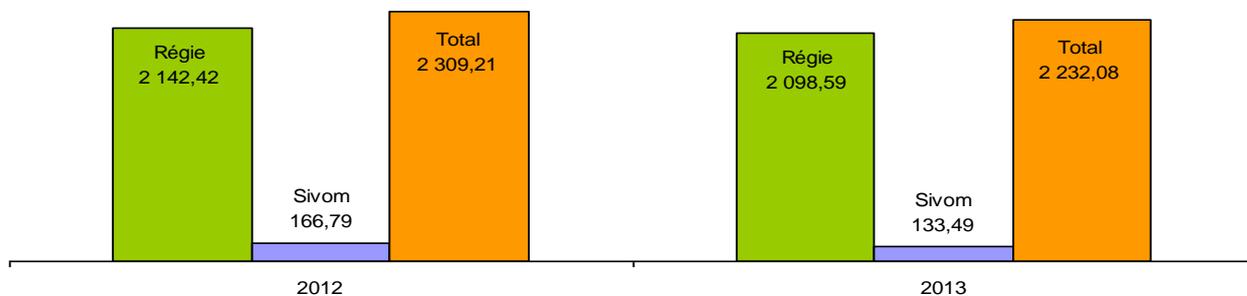
**Chiffres Clés :** 56 450.16 Tonnes/an soit 78.25 kg/an/habitant

2012 : 79.76 kg/an/hab

2-2-1/ Les cartons



Tonnages annuels de cartons collectés



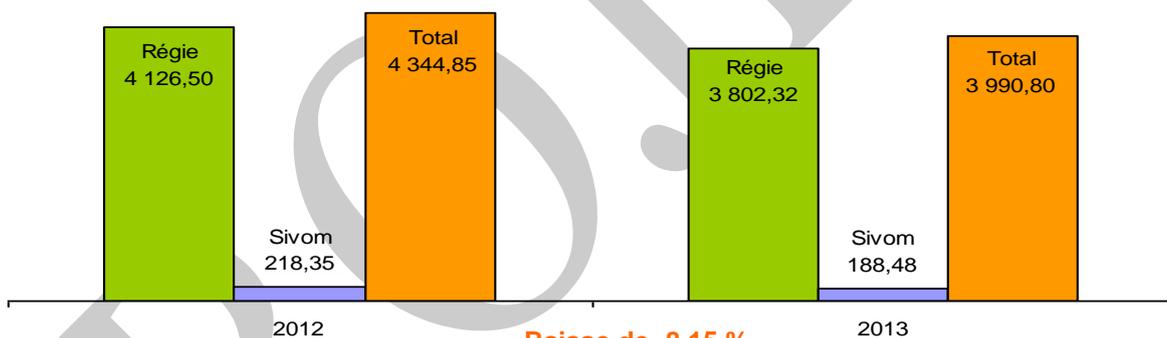
Baisse de -3.34 %

Les tonnages de cartons collectés sont repris en papeterie pour y être valorisés.

2-2-2/ Les métaux



Tonnages annuels de métaux collectés



Baisse de -8.15 %

Les tonnages de métaux collectés sont repris par des ferrailleurs qui les valorisent.

2.2.3/ Le bois



Tonnages annuels de bois valorisés



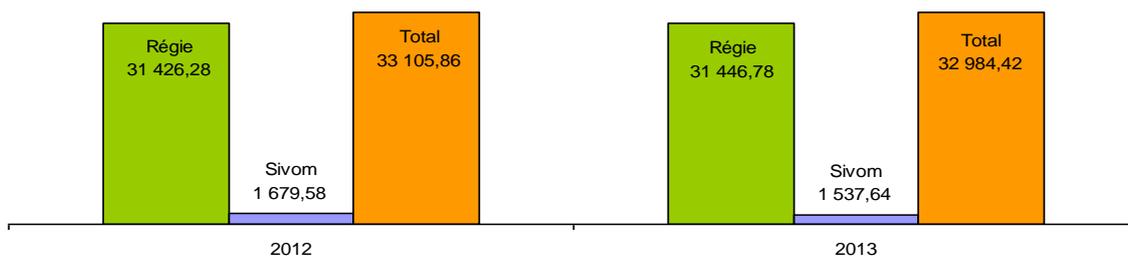
Hausse de 3.77%

Les tonnages de bois collectés ont été valorisés en panneaux de particules.

## 2-2-4/ Les gravats



### Tonnages annuels de Gravats valorisés



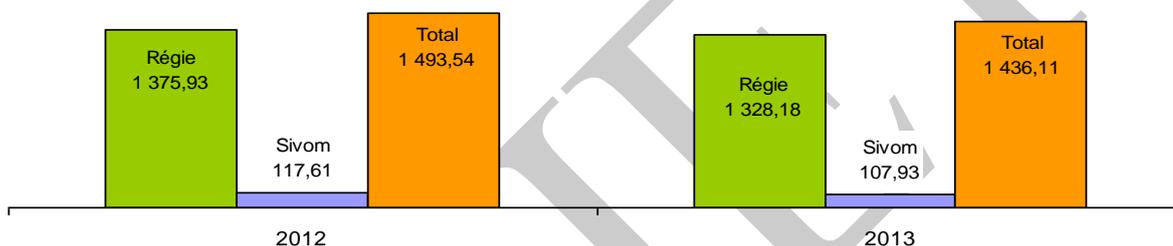
**Baisse de -0.37 %**

Les tonnages de gravats collectés ont été valorisés en sous-couche routière.

## 2-2-5/ Les déchets d'équipement électrique et électronique



### Tonnages annuels des D3E valorisés

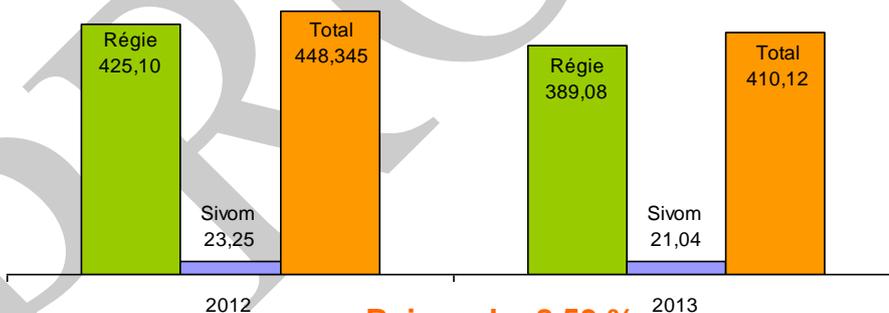


**Baisse de -3.85 %**

## 2-2-6/ Les déchets diffus spécifiques des ménages



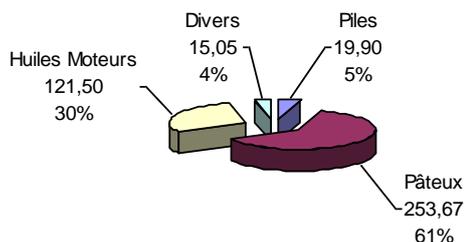
### Tonnages annuels des DDSM



**Baisse de -8.53 %**

Les produits pâteux (peintures, vernis, colles...) représentent la plus forte part des déchets diffus spécifiques des ménages valorisés. Dans la catégorie « divers », qui ne concerne que 4 % des apports, on retrouve les produits phytosanitaires, les acides et autres solvants et les aérosols.

### Répartition des tonnages des DDSM



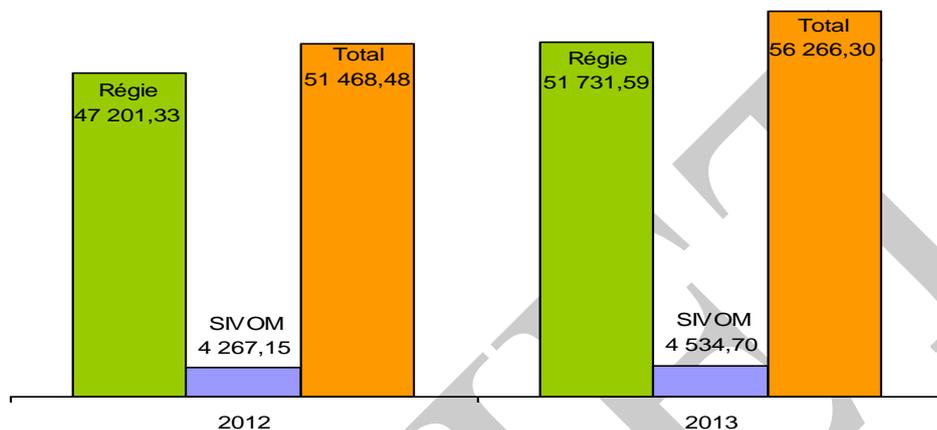
### 3- La valorisation biologique



**Chiffres Clés : 56 266.30 Tonnes/an soit 77.99 kg/an/habitant**

• 2012 : 72.61 kg/an/hab

**Tonnages annuels des déchets verts valorisés**



**Hausse de 9.32 %**

Les déchets verts de la régie communautaire sont valorisés en compost par la société « La Grande Jaugue », délégataire du service public de compostage. Elle traite désormais la totalité des apports de flux, soit 51 731.58 tonnes ce qui représente une augmentation de 69.96 % par rapport aux quantités traitées en 2012, du fait de la mise en service du nouveau site de la plate-forme de la Grande Jaugue en avril 2013.

A noter que la totalité des déchets verts du Sivom est valorisée en compost par la société Soval.

#### 4- L'élimination en Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)



**Chiffres Clés** : 32 697,98 Tonnes /an soit 45,32 kg/an/habitant

2012 : 45,66 kg/an/hab

On note une légère baisse des kg/hab, moindre par rapport à celle de 2012, du fait de l'intégration des tonnages de Martignas sur Jalles pour lesquels la commune avait un contrat d'enfouissement que la CUB a dû reprendre jusqu'à la fin de l'exercice 2013.

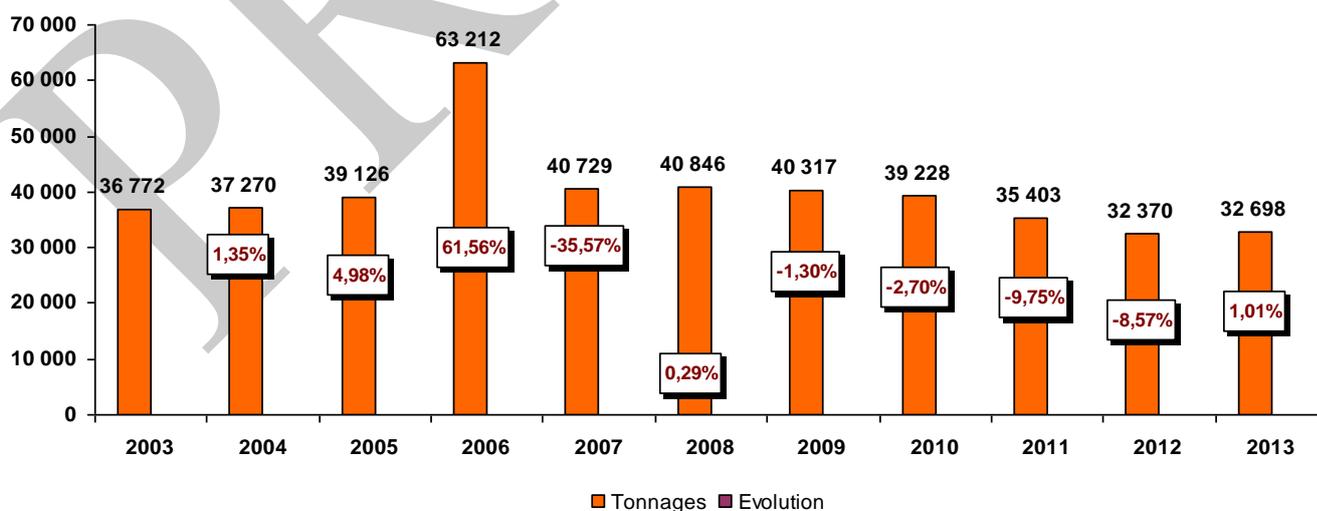
Les tonnages des produits non valorisables se répartissent ainsi :

	2012	2013	Evolution
Tout Venant Régie	23 749,99	22 379,14	-5,77%
Tout Venant Sivom	7 112,20	7 421,74	4,35%
<b>Tout Venant TOTAL</b>	<b>30 862,19</b>	<b>29 800,88</b>	-3,44%
Refus incinération	1 331,58	1 912,96	43,66%
OMR Martignas	0,00	808,24	100,00 %
Refus de bois	176,59	175,90	-0,39%
<b>Refus TOTAL</b>	<b>1 508,17</b>	<b>2 897,10</b>	92,09%
<b>TOTAL Général</b>	<b>32 370,36</b>	<b>32 697,98</b>	1,01%

On note une augmentation conséquente des refus d'incinération en raison de :

- l'arrêt d'un four pour maintenance à l'usine d'ASTRIA tout le mois d'avril et en octobre à RDE,
- l'arrêt pour maintenance de tous les autres fours, une semaine en alternance en avril, à ASTRIA et RDE.
- l'arrêt du Groupe Turbo Alternateur au mois d'avril à ASTRIA,

#### Tonnages annuels



#### Hausse de 1,01 %

Hausse constatée en raison de l'enfouissement des tonnages collectés à Martignas sur Jalles.

# Analyse économique et financière

## I. Les dépenses du service

### Chiffres clés

- Dépenses réelles d'Investissement : 11 851 427.20 € - 13.52 % / à 2012
- Dépenses réelles de Fonctionnement : 92 775 640.79 € + 3.78 % / à 2012

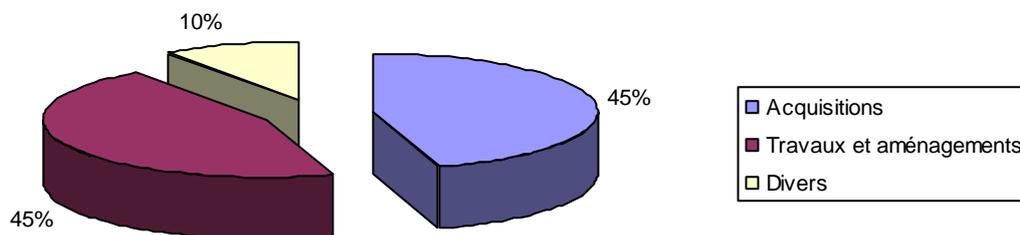
### 1/Dépenses d'investissement

Dépenses réelles (en €)	2012	2013	Evolution
<b>Acquisitions</b>			
matériel roulant	5 301 446,31	3 039 706,81	-42,66%
matériel technique d'exploitation	240 593,81	489 928,00	103,63%
matériel de bureau et informatique	112 294,30	59 308,40	-47,18%
bornes enterrées	243 794,02	244 032,89	0,10%
bornes apport volontaire (y compris travaux)	0,00	0,00	#DIV/0!
bacs individuels de collecte	1 211 107,58	1 113 773,01	-8,04%
terrains	386 462,80	307 990,18	-20,31%
Locaux de pré collecte mutualisés	77 035,79	112 058,12	45,46%
	7 572 734,61	5 366 797,41	-29,13%
<b>Travaux et aménagements (en €)</b>			
site de Latule à Bordeaux	1 623 139,43	168 095,55	-89,64%
site de Bègles	467 108,64	59 698,24	-87,22%
site d'Eysines (3 <sup>ème</sup> dépôt)	52 513,87	3 168 881,67	5934,37%
centres de recyclage + Eco-Points	2 597 977,63	1 784 128,20	-31,33%
centres de broyage	8 413,86	21 133,32	151,17%
installations bornes de collecte	13 350,49	9 517,64	-28,71%
Locaux de pré collecte mutualisés	96 073,50	32 802,35	-65,86%
anciennes décharges	46 527,81	20 243,84	-56,49%
Recyclerie	80 606,11	51 263,68	-36,40%
	4 985 711,34	5 315 764,49	6,62%
<b>Divers (en €)</b>			
frais d'insertion	3 330,00	4 002,12	20,18%
Dépenses exceptionnelles	4 356,00	0,00	-100,00%
Remboursement du capital de la dette	1 137 399,46	1 164 863,18	2,41%
	1 145 085,46	1 168 865,30	2,08%
<b>TOTAL</b>	<b>13 703 531,41</b>	<b>11 851 427,20</b>	<b>-13,52%</b>
<b>Opérations d'ordre budgétaire (*)</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Evolution</b>
	127 457,29	276 859,80	117,22%

(\*) Opérations financières qui ne donnent pas lieu à des mouvements comptables.

## 1.1 / Répartition des dépenses réelles d'investissement

2013

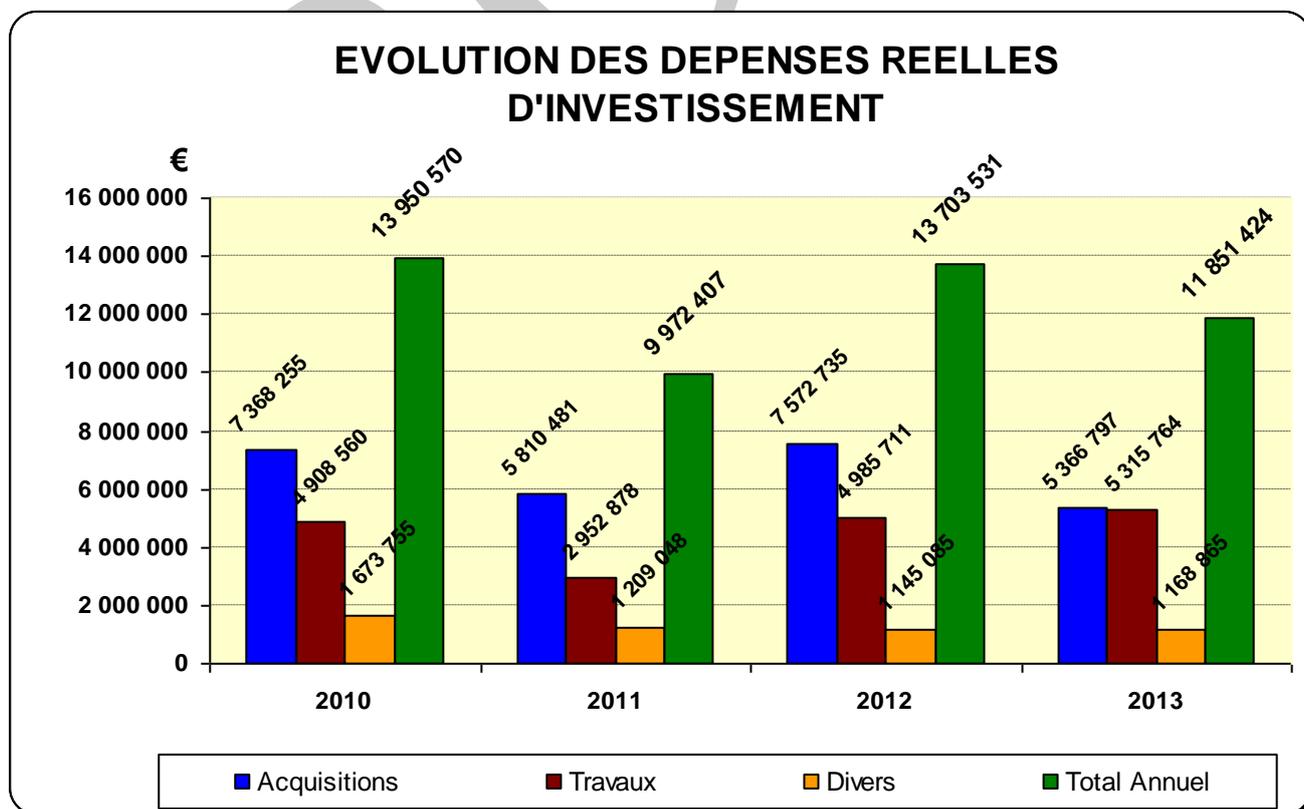


## 1.2 / Evolution des dépenses réelles d'investissement

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des dépenses d'investissement depuis l'année 2010. Après une importante augmentation en 2012, on constate une baisse conséquente en 2013 (-13.52 %) principalement due à une baisse de plus de 2M€ au niveau de l'acquisition du matériel roulant, le montant de 2012 ayant été augmenté par le report d'une partie des achats de bennes d'ordures ménagères de 2011.

On notera au niveau des travaux et aménagements, l'impact significatif sur ce poste :

- De la construction du 3<sup>e</sup> dépôt à Eysines (3 168 881.67 €)
- Des travaux en centres de recyclages, concernant :
  - La dépollution du centre de recyclages de Bassens (696 394 €)
  - La construction du local gardien du centre de recyclage de Villenave d'Ornon (342 327 €)

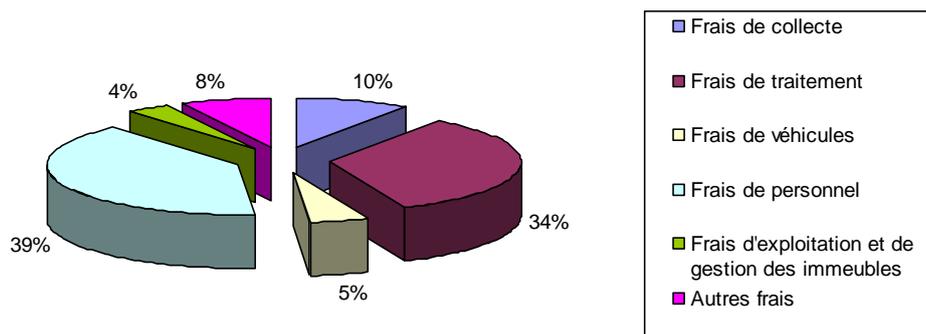


## 2/ Dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles (en €)	2012	2013	Evolution
<b>Frais de collecte</b>			
Maintenance des bacs	772 513,85	693 525,05	-10,22%
Transport par prestataire	239 908,61	783 646,65	226,64%
Participation SIVOM Rive droite	7 456 389,10	7 449 051,32	-0,10%
	<b>8 468 811,56</b>	<b>8 926 223,02</b>	<b>5,40%</b>
<b>Frais de traitement</b>			
Incinération des déchets ménagers	15 423 097,86	15 617 143,46	1,26%
Tri des déchets recyclables	7 854 744,43	7 683 571,04	-2,18%
Compostage des déchets verts	2 330 776,99	2 576 741,23	10,55%
Valorisation des cartons	209 199,27	196 475,02	-6,08%
traitement déchets radioactifs	0,00	416,96	
Valorisation du bois	624 305,00	631 972,47	1,23%
Déchets diffus spécifiques des ménages	233 770,63	211 138,90	-9,68%
Gravats	438 837,66	414 081,64	-5,64%
Mise en ISDND	2 467 923,86	2 928 668,00	18,67%
TGAP (incinération)	716 675,07	890 165,98	24,21%
TGAP (mise en décharge)	400 560,94	464 345,45	15,92%
	<b>30 699 891,71</b>	<b>31 614 720,15</b>	<b>2,98%</b>
<b>Frais de véhicules</b>			
Carburant	2 500 398,99	2 492 789,00	-0,30%
Pièces et réparations	1 751 774,92	1 907 143,12	8,87%
Assurances et taxes	213 791,78	200 631,39	-6,16%
	<b>4 465 965,69</b>	<b>4 600 563,51</b>	<b>3,01%</b>
<b>Frais de personnel</b>			
Personnel de la DCTD	32 343 053,84	33 660 769,99	4,07%
Quote- part personnel ateliers	2 350 422,85	2 452 674,86	4,35%
Assurances et divers	1 111 151,32	926 560,84	-16,61%
	<b>35 804 628,01</b>	<b>37 040 005,69</b>	<b>3,45%</b>
<b>Frais d'exploitation et de gestion des immeubles</b>			
Travaux d'entretien et de maintenance	1 003 129,63	954 812,77	-4,82%
Frais de Gardiennage	1 002 018,12	1 197 371,43	19,50%
Frais de location	396 005,15	568 859,55	43,65%
Consommation d'eau et d'électricité	291 073,41	242 657,85	-16,63%
Assurances et taxes	308 578,74	320 836,19	3,97%
Analyses et divers	121 188,65	97 889,10	-19,23%
	<b>3 121 993,70</b>	<b>3 382 426,89</b>	<b>8,34%</b>
<b>Autres frais</b>			
Fournitures diverses	515 716,83	584 354,32	13,31%
Communication	200 501,47	379 155,38	89,10%
Participations et cotisations diverses	63 594,86	87 474,17	37,55%
Frais administration générale	4 763 956,50	4 803 434,94	0,83%
Frais de fonctionnement	608 146,95	652 101,24	7,23%
Frais divers (honoraires, analyses,,)	231 530,26	264 071,00	14,05%
Charges exceptionnelles	46 795,86	81 656,88	74,50%
Intérêts de la dette	406 292,00	359 453,60	-11,53%
	<b>6 836 534,73</b>	<b>7 211 701,53</b>	<b>5,49%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>89 397 825,40</b>	<b>92 775 640,79</b>	<b>3,78%</b>
<b>Opérations d'ordre budgétaire</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Evolution</b>
	<b>6 326 558,82</b>	<b>6 582 576,07</b>	<b>4,05%</b>

## 2.1 / Répartition des dépenses réelles de Fonctionnement

2013



Avec **92 775 640.79 €**, les dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2013 sont en augmentation de 3.78 %, confirmant, dans une moindre mesure, l'augmentation constatée en 2012 (+4.38 %) du fait principalement de la hausse de la TVA (de 5.5 à 7 %).

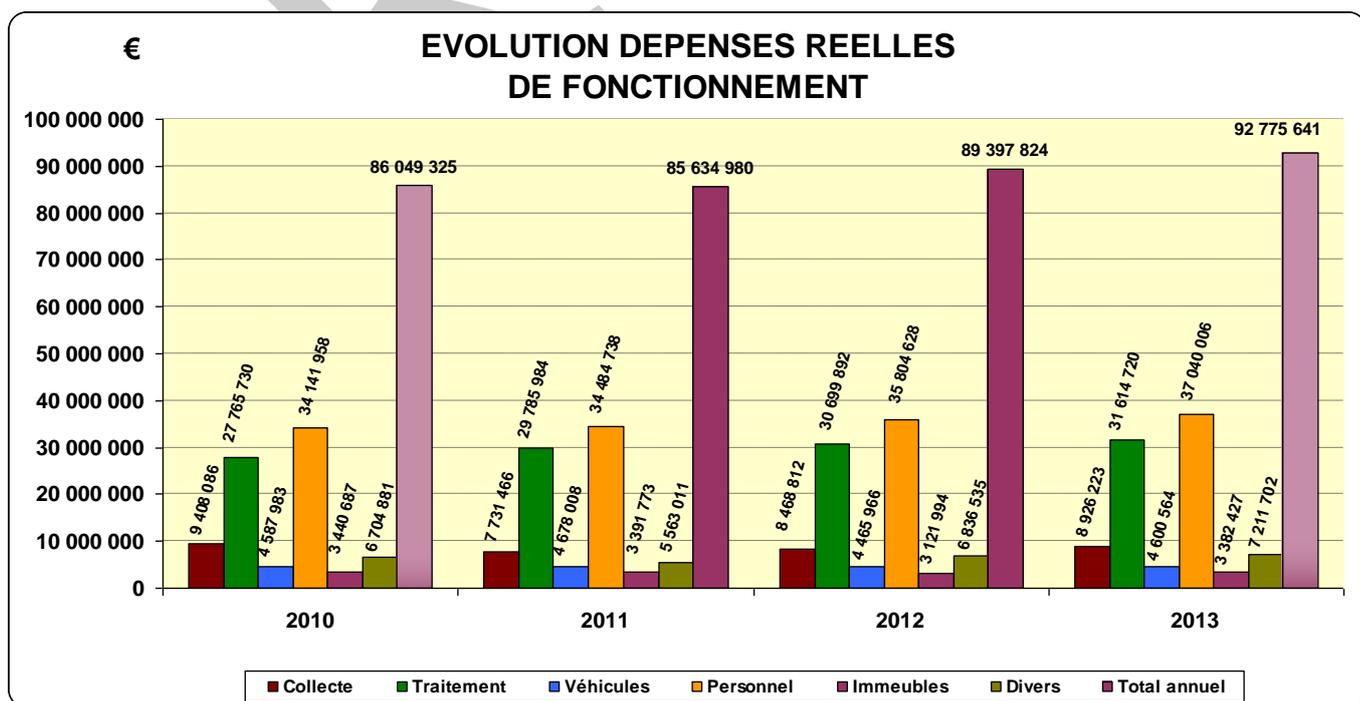
Cette progression se retrouve indifféremment sur tous les postes, avec néanmoins, un impact important sur :

- Les frais de Collecte de Martignas sur Jalles sur 6 mois (+ 279 117 €)
- Les frais de traitement (+635 712 €) en raison de l'augmentation conjuguée des tonnages collectés (augmentation de la population et intégration de la commune de Martignas sur Jalles au 1<sup>er</sup> juillet 2013 (+ 62789 €)), et des coûts de traitement.
- Les frais de personnel (+ 1 235 377 €) correspondant au recrutement de 20 agents supplémentaires (1 directeur adjoint, 2 techniciens, 1 rédacteur et 16 catégorie C) et à la progression du GVT (Glissement vieillesse technicité).

On notera également :

- Une hausse conséquente du coût des transports, du fait principalement du transport des déchets verts sur le nouveau site de la plateforme de la Grande Jaugue à compter d'avril 2013, date de sa mise en service.
- Une augmentation de la TGAP Incinération (+ 24.21 %) en raison de l'augmentation du taux.
- Une progression de 89.10 % des frais de communication liée à l'accompagnement du Programme Local de Prévention (stop pub, consignes de compostage, outils de communication, « habillage » des bennes...)

## 2.2 / Evolution des dépenses réelles de Fonctionnement



## II -Les recettes du service

### Chiffres clés

- Recettes réelles d'Investissement : 23 907 553,74 € - 1,13 % / à 2012
- Recettes réelles de Fonctionnement : 102 560 640,30 € + 0,82 % / à 2012

### 1/ Recettes d'investissement

Les chiffres d'une année par rapport à la précédente ne sont fournis qu'à titre indicatif, car en matière de recettes d'investissement, il est difficile de se livrer à des comparaisons. En effet, ils se composent aussi bien de l'affectation des résultats de l'année précédente que de produits exceptionnels.

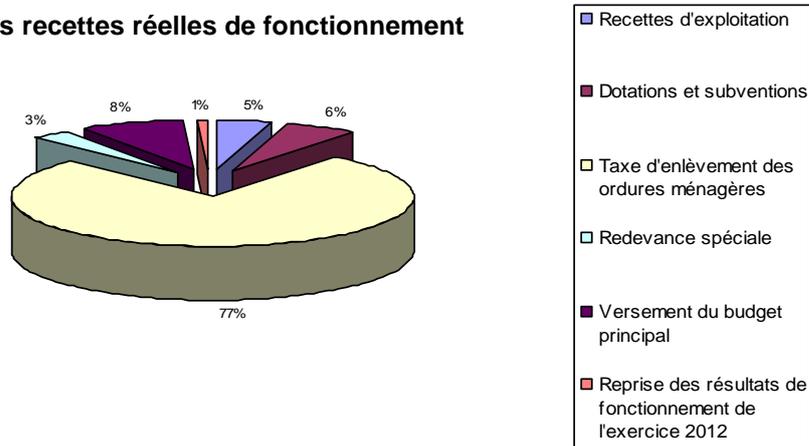
Néanmoins, on constate une progression des recettes de subventions (+25%), qui correspondent au versement de subventions par l'ADEME et le Conseil Général pour la mise en place du PLPD (Plan Local de Prévention des Déchets : 520 000 €), la construction du centre de recyclage du Bourgailh à Pessac (145 000 €) et l'acquisition des composteurs (75 000 €).

Recettes réelles (en €)	2012	2013	Evolution
<b>Recettes diverses</b>			
Subventions organismes externes	592 000,00	740 000,00	25,00%
Divers	182 629,49	61,51	-99,97%
	774 629,49	740 061,51	-4,46%
<b>Financement</b>			
FCTVA	1 384 470,76	1 343 454,26	-2,96%
Dépôts et cautionnement reçus	0,00	900,00	
Report du résultat du budget investissement N-1	10 856 985,85	16 677 492,31	53,61%
Affectation du résultat du budget de fonctionnement N-1 à la section investissement N	11 165 836,09	5 145 645,66	-53,92%
	23 407 292,70	23 167 492,23	-1,02%
<b>TOTAL</b>	<b>24 181 922,19</b>	<b>23 907 553,74</b>	<b>-1,13%</b>
Opérations d'ordre budgétaire	2012	2013	Evolution
	6 326 558,82	6 658 160,84	5,24%

## 2/ Recettes de fonctionnement

Recettes réelles (en €)	2012	2013	Evolution
<b>Recettes d'exploitation</b>			
Recettes USID	1 539,86	1 255,00	-18,50%
Enlèvements déchets (opérations ponctuelles, MIN,,)	55 971,32	324 609,80	479,96%
Vente des produits recyclables	2 656 440,14	2 364 248,20	-11,00%
Vente de produits agricoles (compost)	44 257,58	0,00	-100,00%
Recettes versées par délégataire	1 295 448,66	1 423 514,21	9,89%
Remboursements et pénalités divers	58 978,79	181 036,20	206,95%
Reprise de matériel	211 817,19	11 000,00	-94,81%
Produits exceptionnels	141 154,02	374 376,23	165,23%
	4 465 607,56	4 680 039,64	4,80%
<b>Dotations et subventions</b>			
Soutien Eco-Emballages	5 376 149,93	5 067 572,21	-5,74%
Soutien autres organismes	898 950,26	849 152,64	-5,54%
Participation aide à l'emploi	322 021,71	33 424,69	-89,62%
	6 597 121,90	5 950 149,54	-9,81%
<b>TOTAL</b>	<b>11 062 729,46</b>	<b>10 630 189,18</b>	<b>-3,91%</b>
<b>Financement du service</b>			
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	76 339 730,00	79 187 355,60	3,73%
Redevance spéciale	3 022 360,52	3 320 578,91	9,87%
Versement du budget principal	10 604 234,61	8 441 932,61	-20,39%
Reprise des résultats de fonctionnement de l'exercice 2012	694 102,00	980 584,00	41,27%
<b>TOTAL</b>	<b>90 660 427,13</b>	<b>91 930 451,12</b>	<b>1,40%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>101 723 156,59</b>	<b>102 560 640,30</b>	<b>0,82%</b>
Opérations d'ordre budgétaire	2012	2013	Evolution
	127 457,29	201 275,03	57,92%

## 2.1 / Répartition des recettes réelles de fonctionnement



Avec un montant de 102 560 640,30 €, les recettes de fonctionnement sont en très légère hausse par rapport à 2012 (+ 0,82 %).

Les principales sources de financement sont :

- La TEOM (77,96 %) versée par les ménages qui connaît une progression de 3,73 %, en raison de l'accroissement des surfaces bâties taxées.
- La Redevance Spéciale (3,27 %) versée par les professionnels, qui est en nette augmentation par rapport à 2012 (+ 9,87 %).

En ce qui concerne les recettes d'exploitation, on peut noter une baisse (-11 %) sur les ventes des produits recyclables, et ce malgré une hausse des tonnages de déchets recyclés (+ 2,20 %), résultant de la baisse des coûts de rachat du carton, du plastique et de la ferraille.

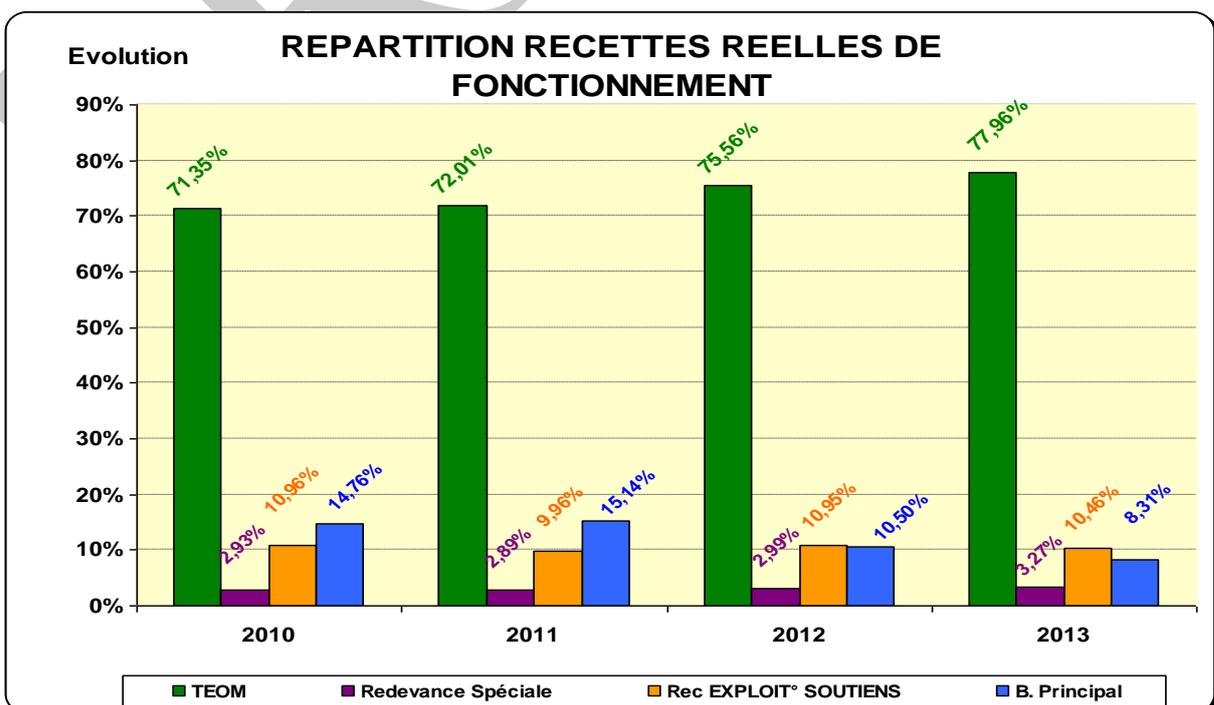
A contrario, on relève une hausse de 9,89 % des recettes versées par les délégataires Rive Droite Environnement et ASTRIA.

## 2.2 / Evolution des recettes réelles de Fonctionnement

On constate pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, que la part du versement du budget principal est en nette diminution (- 20,39 %) ne représentant plus que 8,31 % de la part des recettes réelles de fonctionnement (14,76 % en 2010).

Comme l'année précédente, cela résulte d'une baisse des prévisions de dépenses d'Investissement de l'année 2013 par rapport à 2012, engendrant un besoin de virement moins important à la section Investissement.

Les recettes des éco organismes (Eco-Emballages, Eco Folio) sont également en diminution (- 3,91 %), étant calculées sur la base des tonnages recyclés en 2012 qui étaient en légère baisse.



## **ASTRIA**

### **RESUME**

La présente analyse financière de la société Astria, délégataire de service public pour l'élimination des déchets, est basée sur les comptes annuels 2013 remis par l'exploitant, le compte d'exploitation prévisionnel de la période 2007-2020, transmis en 2008 et annexé à l'avenant n°5 ainsi que les contrôles sur pièces effectués par le délégant.

L'exercice 2013 s'est soldé par un chiffre d'affaires de plus de 38 M€. Les tonnages globaux incinérés ont dépassé les 260 000 tonnes (art. 16 .2.1 de l'avenant n°5) et ont permis de mettre en œuvre l'intéressement pour la CUB pour environ 51 k€ TTC.

En revanche, l'Excédent Brut d'Exploitation retraité est inférieur à celui attendu dans le plan d'affaires prévisionnel et ne permet pas de générer une contribution.

PROJET

## I. PREAMBULE

### A. RAPPEL HISTORIQUE

La Communauté urbaine a donné à bail emphytéotique administratif un terrain situé sur la commune de Bègles. Ce dit bail est assorti d'une convention d'exploitation non détachable ; l'ensemble contractuel a été signé le 20 avril 1995. Cet ensemble contractuel porte délégation du service public de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés relevant de la compétence de la Communauté urbaine à la société Astria, société dédiée. Ce contrat, d'une durée de 24 ans, est entré en vigueur au 20 février 1996, l'échéance du contrat interviendra donc le 19 février 2020.

L'activité « tri » a démarré en avril 1997, l'activité « incinération » courant 1998.

Actuellement, le complexe est constitué de deux unités destinées à assurer la valorisation des déchets ménagers :

- Une unité de valorisation énergétique des déchets ménagers comprenant 3 lignes d'incinération (capacité : 11 tonnes de déchets par heure soit 33 t/h, 273 000 tonnes par an). Les déchets traités sont les déchets ménagers CUB, les déchets ménagers hors CUB, les déchets industriels banals, les boues de la station d'épuration « Clos de Hilde » ;
- Un centre de tri de produits recyclables secs issus de collectes sélectives réalisés soit en porte à porte, soit par apport volontaire (capacité : 50 000 tonnes par an). Les déchets triés sont les flacons plastiques, les métaux ferreux, l'aluminium, les emballages légers alimentaires, les emballages carton, les journaux magazines, les autres papiers cartons (gros de magasin).

### B. CONTEXTE 2013

2013 est marquée par l'opération de révision majeure de la turbine (six semaines d'arrêt), au cours de laquelle il a été observé une érosion importante de certaines pièces (notamment diaphragmes). Cela a donc induit un deuxième arrêt (trois semaines) de la turbine durant les mois de septembre et d'octobre pour remplacer ces pièces.

Ces arrêts, associés à l'arrêt technique programmé des communs en avril 2013, ont conduit à une disponibilité des installations moins importante qu'en 2012 (91% contre 94% en 2012).

La maturation des mâchefers s'effectue depuis mi 2010 sur la plateforme de Bédémat (17-Bédénac). Le dimensionnement et la conception de cet outil permettent une meilleure extraction des métaux et la production de granulats de substitution d'une qualité améliorée.

Concernant le centre de tri, l'année 2013 a subi une forte dégradation des apports hors CUB de l'ordre de 2 700 tonnes liée à la perte du contrat d'un marché de tri des collectes sélectives avec le SEMOCTOM. Néanmoins, les apports CUB ont légèrement augmenté d'environ 600 tonnes par rapport à 2012.

### C. CONTROLES DU DELEGANT

Une visite a été faite à l'usine d'Astria le 31 octobre 2013 pour faire le point sur la situation à mi année. Les faits marquants de l'année en cours ont été présentés.

Le 28 février 2014, l'ensemble des documents « provisoires » de l'exercice 2013 a été transmis à la CUB : compte d'exploitation, balance générale, liasse fiscale, annexe des comptes sociaux, tableau de Gros Entretien et Renouvellement, tableau d'affectation des comptes, compte-rendu technique et financier, ...  
Des contrôles sur pièces à la demande ont été effectués par le contrôle de gestion de la CUB.

A l'instar des années précédentes, excepté pour 2012, il a été pratiqué un contrôle de cohérence entre la balance générale et le compte d'exploitation analytique, documents fournis par le délégataire avec son compte rendu technique et financier.

De même, la liasse fiscale a fait l'objet d'un contrôle avec le compte de résultat ligne à ligne. Quelques écarts ont été relevés mais sont dus à des regroupements de compte différents.

Des renseignements complémentaires et explications ont été demandés et fournis.

## II. L'ANALYSE FINANCIERE DES COMPTES SOCIAUX 2013

### A. LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LES PRODUITS D'EXPLOITATION

#### 1- L'analyse des volumes 42 542 tonnes triées et 261 388 tonnes incinérées :

- LE TRI

ACTIVITE EN VOLUME Source : Comptes rendus financiers annuels						
TRI	2009	2010	2011	2012	2013	Evol. 2013/2012
<b>TRI APPORTS</b>						
Total PàP (T)	35 636	37 188	39 016	37 554	38 336	2,1%
Total AV (T)	1 981	1 695	1 372	999	798	-20,1%
<b>CUB-tri tonnage (T)</b>	<b>37 617</b>	<b>38 883</b>	<b>40 388</b>	<b>38 553</b>	<b>39 135</b>	<b>1,5%</b>
Evolution des apports CUB	8%	3%	4%	-5%	2%	
Part PàP dans tonnage CUB	95%	96%	97%	97%	98%	
Part AV dans tonnage CUB	5%	4%	3%	3%	2%	
CUB-tri tonnage (T)	37 617	38 883	40 388	38 553	39 135	1,5%
Extérieurs CUB - Tri Tonnages (T)	0	4 956	5 928	6 092	3 407	-44,1%
dont traitement extérieur Semoctom	0	4 235	5 451	5 608	0	-100,0%
<b>Total tonnage tri (T)</b>	<b>37 617</b>	<b>43 838</b>	<b>46 316</b>	<b>44 645</b>	<b>42 542</b>	<b>-4,7%</b>
Evolution tonnage centre de tri	7%	17%	6%	-4%	-5%	
<b>TRI SORTIES</b>						
Tonnages cub EcoEmballage	8 223	8 929	9 188	8 741	9 745	11,5%
Tonnages autres EE	0	1 454	1 970	2 033	1 255	-38,3%
<b>Total tonnage EE (T)</b>	<b>8 223</b>	<b>10 383</b>	<b>11 159</b>	<b>10 774</b>	<b>10 999</b>	<b>2,1%</b>
Evolution tonnage EE valorisé	26%	26%	7%	-3%	2%	
Journaux magazines	8 841	9 614	10 269	7 322	7 487	2,3%
Gros de magasins et CSSK	16 365	16 514	17 497	19 125	17 582	-8,1%
Total hors EE CUB	25 206	23 964	24 384	23 090	23 573	2,1%
Total hors EE hors CUB	0	2 164	3 382	3 356	1 496	-55,4%
<b>Valorisation matières tonnages</b>	<b>25 206</b>	<b>26 128</b>	<b>27 766</b>	<b>26 446</b>	<b>25 069</b>	<b>-5,2%</b>
Evolution tonnage non EE valorisé	12%	4%	6%	-5%	-5%	
Gros de magasins CUB (GM2 Incinérés)	0	0	0	0	0	
Produits éliminés CUB	5 203	5 719	6 300	6 385	5 582	-12,6%
<b>Total Produits éliminés CUB</b>	<b>5 203</b>	<b>5 719</b>	<b>6 300</b>	<b>6 385</b>	<b>5 582</b>	<b>-12,6%</b>
Produits incinérés hors CUB	0	0	0			
Produits éliminés autres apports	0	973	837	694	522	-24,8%
<b>Total produits éliminés</b>	<b>5 203</b>	<b>6 693</b>	<b>7 137</b>	<b>7 080</b>	<b>6 104</b>	<b>-13,8%</b>
<b>Total produits traités en sortie</b>	<b>38 632</b>	<b>43 204</b>	<b>46 062</b>	<b>44 300</b>	<b>42 172</b>	<b>-4,8%</b>
Ecart sorties - entrées = variation de stock	1 015	-634	-254	-344	-369	
<b>Part CUB dans les apports</b>	<b>100,0%</b>	<b>88,7%</b>	<b>87,2%</b>	<b>86,4%</b>	<b>92,0%</b>	
Prix moyen tonne CUB triée (CA tri CUB / tonnages apports) €/T	168,38	169,87	176,37	182,78	184,97	1,2%
Prix moyen tonne CUB triée - avoir sur exercices antérieurs (€/t)						
Prix moyen tonne hors CUB triée €/T	0,00	151,35	179,51	180,15	189,98	
Chiffre d'affaires valorisation à la tonne triée €/T	26,24	53,12	58,78	46,84	48,25	3,0%
Prix de vente de la tonne valorisée €/T	39,16	89,12	98,04	79,08	81,88	3,5%

Le tonnage total trié (42 542 tonnes) a décliné de 4,7% par rapport à 2012 avec des collectes sélectives en hausse de 1,5% pour la CUB et en baisse de 44,1% pour les autres collectivités.

Les apports proviennent principalement de la CUB (39 135 tonnes représentant 92% du tonnage global), et secondairement des autres clients (3 407 tonnes).

En 2013, la quantité de produits à trier diminue en comparaison de 2012 (42 542 T Vs 44 645 T) ainsi l'utilisation de la capacité globale de l'équipement (50 000 tonnes) n'est que de 85% contre 89% en 2012.

Les tonnages apportés par la CUB progressent très légèrement (+1,5%) passant de 38 553 tonnes à 39 135 tonnes. Les tonnages issus du porte-à-porte ont augmenté de 2,1% et ceux collectés en apport volontaire ont diminué de 20,1%. Cela s'explique par la couverture presque complète du territoire CUB par le ramassage en porte à porte.

Enfin, les tonnages CUB triés en 2013 (39 135 tonnes) demeurent inférieurs à ceux prévus dans le compte d'exploitation prévisionnel puisque le plan d'affaires avait été élaboré sur un maximum de déchets triés soit 45 000 tonnes. Toutefois, si l'on inclut les contrats hors CUB (non prévu au compte d'exploitation prévisionnel) le tonnage total trié est porté à 42 542 tonnes.

**Les tonnages valorisés issus du tri revendus par Astria** (25 069 tonnes) diminuent de 5,2%, ce qui s'explique par la perte du contrat avec le Semoctom. En outre, les valorisations des tonnages Eco Emballage (10 999 tonnes) augmentent légèrement en 2013 (+2,1%) notamment grâce aux apports plus importants de cartons (EMR) et de plastiques (PET) clairs.

Le tableau ci-après compare 2012 et 2013 sur les sorties valorisées du centre de tri, tant pour les valorisations Eco emballage que les autres valorisations :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SORTIES DU CENTRE DE TRI				
	2013	2012	Var. Tonnes 2013/2012	Var % 2013/2012
<b>PRODUITS EXPÉDIÉS (en Tonnes)</b>				
EMR	6 971	6 701	271	4,0%
ACIER	951	1 016	-65	-6,4%
ALUMINIUM	63	62	1	1,2%
TETRAPACK	311	367	-56	-15,2%
PET COULEUR(Q5)	432	437	-5	-1,2%
PET CRISTAL (Q4)	1 453	1 382	71	5,1%
PEHD	817	809	8	1,0%
SOUS TOTAL PLASTIQUES	2 702	2 628	74	2,8%
<b>TOTAL ECO-EMBALLAGES</b>	<b>10 999</b>	<b>10 774</b>	<b>225</b>	<b>2,1%</b>
<i>% total produits expédiés</i>	<i>26%</i>	<i>24%</i>		
JOURNAUX/MAGAZINES	7 487	7 322	165	2,3%
<i>% total produits expédiés</i>	<i>1775%</i>	<i>17%</i>		
CSSK	0	0		
GROS DE MAGASIN (GM1)	17 582	19 125	-1 542	-8,1%
<i>% total produits expédiés</i>	<i>4169%</i>	<i>43%</i>		
<b>TOTAL HORS ECO-EMBALLAGES</b>	<b>25 069</b>	<b>26 446</b>	<b>-1 377</b>	<b>-5,2%</b>
<i>% total produits expédiés</i>	<i>59</i>	<i>60</i>		
GROS DE MAGASIN (GM2 incinéré)	0	0		
PRODUITS ÉLIMINÉS	6 104	7 080		
<b>TOTAL PRODUITS ÉLIMINÉS</b>	<b>6 104</b>	<b>7 080</b>	<b>-976</b>	<b>-13,8%</b>
<i>% total produits expédiés</i>	<i>14,5</i>	<i>16,0</i>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL EXPÉDIÉS</b>	<b>42 172</b>	<b>44 300</b>	<b>-2 128</b>	<b>-4,8%</b>

Ce tableau montre que la valorisation globale a diminué de 4,8% comparée à 2012. L'accroissement de valorisation de certains produits s'est fait au détriment d'autres.

TRI	2009	2010	2011	2012	2013
ratio produits valorisés / total produits entrés	88,9%	83,3%	84,0%	83,4%	84,8%

Le ratio « produits valorisés / produits entrés » est égal à 85% (soit (25 069+ 10 999) / 42 542). Ce ratio est également stable depuis 2010.

Il faut noter la baisse des produits éliminés de 976 tonnes soit -13,8% entre 2012 et 2013, après une augmentation progressive sur les années antérieures (3 900 tonnes en 2008, 5 200 tonnes en 2009, 6 700 tonnes en 2010 et 7 100 tonnes en 2011 et 2012). Cette baisse s'est faite grâce à la modification de cribles balistiques sur la chaîne du tri.

Toutefois, en proportion des tonnages traités, les produits éliminés demeurent dans une fourchette de 13% à 16% (14,5% en 2013 contre 16% en 2012).

## • L'INCINERATION

ACTIVITE EN VOLUME Source : Comptes rendus financiers annuels						
INCINERATION	2009	2010	2011	2012	2013	Evol. 2013/2012
Apports CUB	106 892	103 301	103 567	103 358	104 119	0,7%
<i>dont apports sur ASTRIA</i>	<i>102 721</i>	<i>100 060</i>	<i>101 013</i>	<i>102 026</i>	<i>102 206</i>	<i>0,2%</i>
<i>dont apports sur Lapouyade depuis Latule</i>	<i>4 171</i>	<i>3 241</i>	<i>2 554</i>	<i>1 332</i>	<i>1 913</i>	<i>43,7%</i>
Apports = Incinéré hors CUB	143 657	148 940	145 358	156 557	155 477	-0,7%
Papiers triés non valorisés et refus de tri	5 180	6 693	7 121	7 084	6 104	-13,8%
Apports = incinéré station épuration (boues)	3 100	2 154	1 809	1 111	116	-89,5%
<b>Total pris en charge</b>	<b>258 828</b>	<b>261 087</b>	<b>257 854</b>	<b>268 110</b>	<b>265 816</b>	<b>-0,9%</b>
Apports CUB non incinérés (détournés)	-4 171	-3 241	-2 554	-1 332	-1 913	43,7%
Apports hors CUB non incinérés (DIB rechargés)	-1 232	-5 037	-1 411	-528	-2 514	376,0%
Non incinérés CUB arrêt techniques						
<b>Total facturé et non traité sur ASTRIA</b>	<b>-5 402</b>	<b>-8 278</b>	<b>-3 965</b>	<b>-1 860</b>	<b>-4 427</b>	<b>138,1%</b>
<b>Total Incinéré</b>	<b>253 426</b>	<b>252 809</b>	<b>253 889</b>	<b>266 250</b>	<b>261 388</b>	<b>-1,8%</b>
Evolution des volumes incinérés	-1%	0%	0%	5%	-2%	
Total apports CUB	106 892	103 301	103 567	103 358	104 119	0,7%
Total apports Hors CUB (dont station épuration LEF)	146 757	151 094	147 167	157 668	155 593	-1,3%
<b>Total Apports donnant lieu à facturation</b>	<b>253 649</b>	<b>254 394</b>	<b>250 734</b>	<b>261 026</b>	<b>259 712</b>	<b>-0,5%</b>
Evolution des apports CUB facturés	-3%	-3%	0%	0%	1%	
Evolution des apports hors CUB facturés	-4%	3%	-3%	7%	-1%	
Evolution des apports facturés	-3%	0%	-1%	4%	-1%	
<b>Valorisation énergétique</b>						
Production globale d'électricité (MWh)	131 781	137 075	141 708	148 803	125 264	-15,8%
MWh vendus	102 820	108 306	113 633	120 340	101 294	-15,8%
Nombre de kWh vendus/Tonne incinérée	406	428	448	452	388	-14,3%
Prix de vente du kWh (€/kWh)	0,0533	0,0527	0,0553	0,0561	0,0626	11,6%
Chiffre d'affaires de valorisation énergétique à la tonne incinérée (€/tonne)	21,64	22,57	24,74	25,34	24,24	-4,3%
Chiffre d'affaires de valorisation énergétique à la tonne apportée (€/tonne)	21,62	22,43				
Part CUB dans les tonnages incinérés	43%	42%	42,6%	41,0%	41,4%	1,1%
Part hors CUB dans les tonnages incinérés	56%	57%	56,7%	58,6%	58,5%	-0,1%
Part boues dans les tonnages incinérés	1%	1%	1%	0%	0%	-89,3%
Part CUB dans les apports facturés	42%	41%	41%	40%	40%	1,2%
Part hors CUB dans les apports (dont boues)	58%	59%	59%	60%	60%	-0,8%
Prix incinération CUB €/T (OM)	80,77	81,61	80,72	84,72	86,43	2,0%
Prix incinération Hors CUB €/T (Boues)	96,89	96,44	105,61	88,72	91,89	3,6%
Prix incinération hors CUB €/T (OM - DIB - Boues)	81,57	76,03	78,62	74,01	77,24	4,4%
Prix moyen incinération €/T	81,23	78,29	79,49	78,25	80,93	3,4%

**Les apports totaux incinérés** (261 388 tonnes) en 2013 sont comparables à ceux de l'année précédente. Néanmoins, une légère baisse de l'ordre de 1,8% est constatée. Cela s'explique principalement du fait de la moindre disponibilité des fours en raison des travaux de gros entretiens et renouvellement et de la révision majeure (ayant lieu tous les 18 mois) des installations communes qui a nécessité un arrêt total de l'usine d'une semaine. En outre, la baisse des apports de DIB (déchets industriels banals) sur le dernier trimestre 2013 complète l'explication.

**Les volumes des boues** continuent leur chute de manière drastique (-89,5%), du fait de l'intensification de la valorisation des boues par compostage et de la mise en service du sécheur de boues de la STEP clos de Hilde. Les volumes des boues tend vers zéro.

**Les refus du centre de tri** redirigés vers l'incinération ont diminué (-13,8%) par rapport à 2012 et représentent 2,3% du total incinéré, contre 2,7% en 2012.

**La part des apports de la CUB dans les tonnages incinérés** est stable depuis 2008 à hauteur de 41%. La majeure partie des volumes traités provient de clients hors CUB (59%). Les tonnages CUB apportés (100 000 à 105 000 tonnes) sont inférieurs à ceux prévus au compte d'exploitation prévisionnel (125 000 tonnes).

**Les apports non incinérés** représentent le tonnage rechargé et expédié vers un centre de stockage de déchets non dangereux (CSDND) en raison d'arrêts techniques des lignes d'incinération et afin d'assurer la continuité du service d'élimination aux collectivités. L'évolution à la baisse amorcée dès 2011, du fait d'une meilleure gestion de l'évacuation des déchets pendant les arrêts techniques et notamment du fait d'un cycle de programmation des arrêts porté à 18 mois au lieu de 12, se modifie en 2013 lors de la révision majeure (18 mois)

Il en résulte des **apports donnant lieu à facturation** relativement stables avec une baisse de 0,5% puisqu'ils sont de 259 728 tonnes en 2013, comparé à 261 026 tonnes en 2012.

La **production globale d'électricité** a été de 125 264 MWh en 2013 contre 148 803 MWh en 2012 soit une chute de 16%. La **production d'électricité exportée sur le réseau** est de 101 294 MWh contre 120 340 MWh en 2012, soit également une chute de 16%. Ces déclin sont dus aux arrêts techniques liés aux opérations de révision majeure de la turbine. L'autoconsommation est restée stable à 28 190 MWh.

La performance énergétique de l'installation pour l'année 2013 est de 61,10% (calculée selon la formule de l'arrêté ministériel du 3 août 2010). Le taux de valorisation de l'énergie récupérée pour l'année 2013 (déterminé selon l'article 4 de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002) est de 22,62% ; taux conforme à celui d'une installation de combustion avec production d'électricité par turbine vapeur. Ce taux s'est dégradé en 2013 comparé à 2012 (25,23%) du fait des travaux sur la turbine.

## 2- L'analyse du chiffre d'affaires

**Rappel :** Le chiffre d'affaires pour chacune des activités « tri » et « incinération » est issu de trois sources : la facturation de la prestation de service elle-même, la vente des déchets valorisés et la vente de l'électricité produite excédentaire.

Les clients d'Astria sont donc les collectivités et les industriels qui lui confient leurs déchets, mais aussi les industriels consommateurs de papiers recyclés et EDF.

	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Part CUB dans CA total hors TGAP	44,7%	42,5%	41,0%	41,7%	44,0%
Part Hors CUB dans CA total hors TGAP	35,9%	34,7%	33,5%	32,8%	36,6%
Part valorisation dans CA total hors TGAP	19,5%	22,8%	23,8%	23,3%	21,9%

Ainsi, les parts du chiffre d'affaires CUB et hors CUB dans le chiffre d'affaires global se sont stabilisées depuis 2010 ; la part de valorisation est impactée par les cours des matières triés (effet prix) ; pour mémoire baisse constatée en 2009 (19,5%) sous la barre des 23% à 25% habituellement observée.

Le **chiffre d'affaires global** s'affiche à 38,3 M€ en 2013 contre 37,9 M€ en 2012, soit une légère hausse de +1,2% ou 0,464 M€.

ACTIVITE EN VALEUR (milliers d'Euros) Source : Comptes rendus financiers annuels						
CHIFFRE D'AFFAIRES	2009	2010	2011	2012	2013	Evol. 2012/2013
<b>CUB - Tri</b>	6 334	6 605	7 123	7 047	7 239	2,7%
Extérieurs CUB - Tri	0	750	1 064	1 097	647	-41,0%
Valorisation matières	987	2 329	2 722	2 091	2 053	-1,8%
Tri complémentaire des plastiques cub pour Valorplast						
<b>CUB - Incinération OM</b>	8 634	8 431	8 360	8 756	8 999	2,8%
Extérieurs CUB - Incinération	11 970	11 487	11 570	11 669	12 018	3,0%
dont boues	300	208	191	99	11	-89,2%
Autres CA	48	34	30	-337	-18	-94,7%
Valorisation matières	65	52	4	8	8	1,1%
Valorisation énergétique	5 483	5 706	6 280	6 746	6 337	-6,1%
Travaux	0	0	0	0	0	
TGAP	1 017	0	635	807	1 065	31,9%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>34 539</b>	<b>35 393</b>	<b>37 790</b>	<b>37 885</b>	<b>38 348</b>	<b>1,2%</b>
dont Chiffre d'affaires CUB	14 968	15 036	15 484	15 803	16 885	6,8%
dont Chiffre d'affaires Hors CUB	12 019	12 271	12 664	12 429	14 053	13,1%
dont Chiffre d'affaires Valorisation	6 535	8 087	9 007	8 846	8 398	-1,8%
Part CUB dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	45%	42%	41%	42%	44%	
Part Hors CUB dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	36%	35%	34%	33%	37%	
Part valorisation dans chiffre d'affaires total (hors TGAP)	19%	23%	24%	23%	22%	
CA tri en K€	7 321	9 683	10 910	10 235	9 939	-2,9%
en % du CA total hors TGAP	22%	27%	29%	27%	26%	
CA incinération en K€	26 200	25 710	26 245	26 842	27 345	1,9%
en % du CA total hors TGAP	78%	73%	69%	71%	71%	
Part valorisation papier dans le CA tri	13%	24%	25%	20%	21%	
Part valorisation énergétique dans le CA incinération	21%	22%	24%	25%	23%	
Evolution du CA tri CUB hors régularisation	8%	4%	8%	-1%	3%	
Evolution du CA incinération CUB hors régul.	0%	-2%	-1%	5%	3%	
Evolution du CA CUB	3%	0%	3%	2%	7%	
Evolution du CA tri hors CUB (hors valorisation)	-100%	NS	42%	3%	87%	
Evolution du CA incinération hors CUB (hors valorisation)	-4%	-4%	1%	1%	3%	
Evolution du CA hors CUB (hors valorisation)	-4%	2%	3%	-2%	13%	
Evolution du CA tri, valorisation comprise	-2%	32%	13%	-6%	-3%	
Evolution du CA incinération, valorisation comprise	-3%	-2%	2%	2%	2%	
Evolution du CA total, valorisation comprise	1%	2%	7%	0%	1%	

Avant d'analyser le chiffre d'affaires en détail, il est nécessaire de présenter les mécanismes de calcul de la contribution et de l'intéressement qui, s'ils sont activés, impactent tous deux le chiffre d'affaires.

✓ Astria ne répartit ni la contribution ni l'intéressement au prorata du poids de chiffre d'affaires. En outre, contrairement aux années antérieures à 2012, tant la contribution que l'intéressement, qui étaient imputés au chiffre d'affaires incinération, sont en 2013 imputés sur la ligne « autres chiffres d'affaires ».

✓ Les tonnages incinérés en 2013 ayant été supérieurs à 260 000 tonnes, la CUB se voit bénéficier de l'intéressement visé à l'article 16.2.1 du contrat.

- *vérification du calcul de la contribution en application de la clause du partage des gains de productivité*

L'article 9 de l'annexe B1 de l'avenant n°5 du contrat de délégation traite du partage des gains de productivité.

*Dans l'hypothèse où le délégataire obtiendrait de meilleurs excédents bruts d'exploitation (EBE) que ceux prévus dans ses comptes d'exploitation prévisionnels, le principe du partage de gains de productivité sous forme de contributions annuelles sera mis en œuvre. L'EBE ainsi pris en compte est retraité des frais de siège et des loyers de crédit bail.*

Au titre de l'exercice 2013, le calcul de l'EBE réel et prévisionnel est le suivant (en K€) :

		En K euro		
N° comptes	Intitulé	Réel (BG)	Prévisionnel	Ecart réel - prévisionnel
	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>38 351</b>	<b>39 814</b>	<b>-1 462</b>
70	Ventes (avt déduct. contribution)	38 348	39 814	
741	Subvention d'exploitation	3	0	
	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>34 620</b>	<b>34 108</b>	<b>511</b>
	<b>Consommation en prov. Tiers</b>	<b>27 410</b>	<b>27 225</b>	
601 à 608	total sous classe 60	8 243	1 695	
61	total sous classe 61	16 578	22 903	
	<i>dont redevance de crédit bail</i>	<i>10 988</i>	<i>11 098</i>	
62	total sous classe 62	2 589	2 627	
	<i>dont frais de siège</i>	<i>1 718</i>	<i>1 797</i>	
	<b>Impôts et Taxes</b>	<b>2 493</b>	<b>1 697</b>	
63	total sous classe 63	2 493	1 697	
	<b>Charges de Personnel</b>	<b>4 717</b>	<b>4 617</b>	
64	total sous classe 64	4 717	4 617	
	<b>EBE Théorique</b>	<b>3 732</b>	<b>5 705</b>	<b>-1 974</b>
	Redevance crédit bail	10 988	11 098	
	Frais de siège	1 718	1 797	
	<b>EBE Retraité</b>	<b>16 438</b>	<b>18 600</b>	<b>-2 163</b>
	Excédent	-2 163		
	Excédent %	Réel<BP=N/A		
	<b>Contribution en k€</b>		<b>0</b>	

Le calcul effectué par Astria a été vérifié par la CUB et présente des points d'écart de l'ordre de 16 k€ sur l'EBE retraité.

Le détail est le suivant : impôts et taxes -10 k€, charges de personnel 18 k€ et frais de siège 8 k€.

Or d'après les comptes définitifs, et après contrôles de la CUB l'EBE retraité s'élève à 16 438 k€. C'est ce dernier montant qui est comparé au prévisionnel (18 600 k€) qui ne fait pas apparaître cette année d'excédent puisqu'il est inférieur à la prévision.

- *vérification du calcul de l'intéressement en application de la clause d'intéressement de la CUB aux performances techniques*

*L'article 16.2.1 de l'annexe B1 de l'avenant n°5 du contrat de délégation prévoit que la CUB bénéficie d'une réduction du prix dès lors que la totalité des tonnages incinérés par ASTRIA conduira à dépasser sur une année civile le tonnage annuel prévisionnel de 260 000 tonnes.*

La réduction de prix sera de 0,3 € HT/t (valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2008, et révisable dans les conditions de l'article 18.1 de la Convention d'Exploitation) par tranche de 1000 tonnes traitées au dessus de 260 000 tonnes, selon la formule suivante :

$$R = 0,3 \text{ €/t} \times (Q - 260\,000) / 1000$$

avec **R** = Réduction de prix en Euros HT

**Q** = Tonnage total traité en incinération sur une année civile, tous apporteurs confondus.

La réduction s'appliquera au tonnage apporté par la CUB la même année, dans la limite de 120 000 tonnes.

Au titre de l'exercice 2013, les tonnages globaux incinérés ont été de 261 388 tonnes, dont 104 119 tonnes apportées par la CUB.

Il est calculé un dépassement de 1 388 tonnes à 0,30 € la tonne par tranche de 1 000 tonnes, d'où une réduction de prix de 0,42 € la tonne pour 104 119 tonnes CUB.

La réduction de prix hors taxes (valeur 1<sup>er</sup> janvier 2008) est donc de 43 365,21 € actualisée à 47 258,78 € (valeur 2013).

L'éclairage ayant été apporté sur le chiffre d'affaires, l'analyse détaillée de chiffre d'affaires tri puis incinération peut être développée ci-après.

## • LE TRI

**Le total de chiffre d'affaires tri** est de 9,9 M€ contre 10,2 M€ en 2012 diminuant ainsi de 0,3 M€ soit -2,9 %. Cette diminution est principalement liée aux apports en provenance des clients extérieurs à la CUB (41% ou -0,450 M€) et à une très légère baisse sur la valorisation matières à hauteur de -1,8% ou -0,039 M€.

**Le chiffre d'affaires tri en provenance des clients autres que la Communauté** a subi une baisse qui s'explique par l'effet volume (-44%) bien que le prix ait augmenté de +4,7% passant de 182,55 € à 191,21 € la tonne. L'effet volume résulte de la perte du contrat, au 31 décembre 2012, avec le SEMOCTOM. En détail, les apports ont été de 3 407 tonnes (Royan, Rochefort, USSGETOM et SMICOTOM) procurant un chiffre d'affaires de 0,6 M€.

**Le chiffre d'affaires de valorisation des matières triées** est stable, passant de 2,091 M€ en 2012 à 2,053 M€ en 2013. En effet, le cours de reprise du papier a été stable sur l'année 2013 par rapport à 2012.

## • L'INCINERATION

**Le total de chiffre d'affaires incinération** est de 28,4 M€ (dont 1,1 M€ de TGAP) contre 27,7 M€ en 2012 (dont 0,8 M€ de TGAP), soit une augmentation de 0,7 M€ ou 2,8%. Hors TGAP, en 2013, le chiffre d'affaires atteint 27,4 M€ soit une augmentation de 0,5 M€ ou +1,9% par rapport à 2012.

**Le chiffre d'affaires incinération réalisé avec la CUB** en 2013 s'élève à 9 M€, ce qui est dans l'épure de l'année précédente avec une légère augmentation (+2,8% ou +243 K€).

**Le prix unitaire 2013 de la tonne incinérée CUB** ressort à 86,43 € HT la tonne (8 999 K€ / 104 119 T) contre 84,72 € H.T la tonne en 2012. Le prix unitaire HT révisé et facturé a été réellement de 86,08 € soit une augmentation de 2,2% comparée à 2012.

Ce qui vient contribuer « artificiellement » à la hausse du tarif :

- les comptes annuels sont arrêtés en décembre et des provisions sont passées en vue d'estimer le chiffre d'affaires, ces provisions ont été de l'ordre de 36 k€ en 2013 ramenant ainsi le chiffre d'affaires de 8,964 M€ à 8,999 M€ (8,999 M€ / 104 119 t = 86,43 € HT Tonne).

**Le prix moyen de l'incinération hors CUB** est en hausse de 4,4%. En effet, il passe de 74,01 € la tonne en 2012 à 77,24 € en 2013, en raison de la hausse des volumes des ordures ménagères (OM) conjuguée à la hausse des prix.

Par ailleurs, il est vérifié que le prix pratiqué à la CUB demeure inférieur à celui négocié avec les autres clients, conformément au contrat.

Il ressort du tableau d'analyse des volumes (§ A-1 incinération) un prix moyen de vente aux clients hors CUB à 77,24 € contre un prix pratiqué pour la CUB à 86,43 €.

En effet, le prix moyen de vente pratiqué pour la CUB ne comporte que des OM (ordures ménagères), tandis que celui pratiqué pour les autres clients inclus des DIB (déchets industriels banals) et des boues. Il convient donc de comparer le prix de vente HT des OM hors CUB (issu des statistiques clients) à 88,20 € avec le prix CUB à 86,43 €.

L'article 16-2-1 de l'annexe B1 de l'avenant n°5 n'a pas conduit Astria à émettre une réduction de prix au profit de la CUB, le prix de la CUB étant le prix le plus bas pratiqué. En effet, le tableau statistique des clients met en évidence le prix unitaire pratiqué pour chacun. La CUB bénéficie du prix de 86,09 € la tonne (avant impact des provisions pour clôture anticipée de l'exercice), les autres apporteurs d'ordures ménagères se voient facturer le prix de 88,20 € la tonne en moyenne (fourchette de 87 € à 90 € statistiques clients).

De même, le **chiffre d'affaires incinération pour les clients extérieurs à la Communauté** a augmenté (+3%) pour atteindre 12 M€ en 2013 contre 11,7 M€ en 2012. Cette augmentation du chiffre d'affaires est principalement due à une hausse du volume des OM (ordures ménagères) consécutive à une hausse des apports OM du Semoctom (+6 500 tonnes) et à une hausse du tarif des OM.

Le **chiffre d'affaires des boues de station d'épuration** a encore considérablement diminué (-89%) du fait de la baisse des volumes (-90%) qui a été aggravée par la baisse tarifaire (-19%).

Le **chiffre d'affaires valorisation énergétique** a diminué de 6,1% ce qui est dû à la combinaison de l'effet volume et de l'effet prix. Les mégawatheures vendus diminuent (-15,8%) tandis que le prix moyen augmente de (+11,6%). Cette baisse est essentiellement due aux arrêts techniques pour la révision majeure de la turbine.

## B. LES CHARGES D'EXPLOITATION ET LE RESULTAT NET

### 1- L'analyse des charges d'exploitation

Le détail des charges de la délégation de service public, sur la période 2011 à 2013, est présenté ci-après :

	Valeurs en K€			Poids dans le CA en %			Variation annuelle en %		Poids relatif des charges en %		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	Var 2012 2011	Var 2013 2012	2011	2012	2013
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	37 790	37 885	38 348	100%	100%	100%	0,25%	1,22%			
Ecart sur CA ("autres CA" du Cpte d'Exploitation)											
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>37 790</b>	<b>37 885</b>	<b>38 348</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>			
Check liasse fiscale	105	10	-454								
<b>CHARGES correspondant au chiffre d'affaires K€</b>											
Personnel Liasse fiscale	4 297	4 591	4 557	11%	12%	12%	6,8%	-0,7%	13%	14%	13%
Ajustement Masse Salariale au CRF	155	153	236	0%	0,4%	0,6%			0%	0%	1%
Achats Fluides pièces et consommables	1 966	1 716	1 983	5%	5%	5%	-13%	16%	6%	5%	6%
Travaux et services extérieurs	1 563	1 515	1 647	4%	4%	4%	-3%	9%	5%	5%	5%
Frais d'évacuation des résidus & des déchets non incinérés	3 906	3 569	4 283	10%	9%	11%	-9%	20%	12%	11%	12%
Travaux GER	3 672	3 342	5 131	10%	9%	13%	-9%	54%	11%	10%	15%
Assurances	519	416	486	1%	1%	1%	-20%	17%	2%	1%	1%
Sinistres	0			0%	0%	0%			0%	0%	0%
Financement crédit-bail	10 357	10 668	10 988	27%	28%	29%	3%	3%	32%	33%	31%
Autres charges d'exploitation	208	376	477	1%	1%	1%	81%	27%	1%	1%	1%
Impôts et taxes	1 480	1 451	1 304	4%	4%	3%	-2%	-10%	5%	4%	4%
TGAP	647	834	1 152	2%	2%	3%	N/S	N/S	2,0%	2,5%	3,3%
Dotations aux amortissements	1 085	1 054	911	3%	3%	2%	-3%	-14%	3%	3%	3%
Autres dotations aux prov. Et amortissements	0			0%	0%	0%			0%	0%	0%
Autres reprises et produits aux prov.	-81	16	98	0%	0%	0%	-120%	512%	0%	0%	0%
Redevances contractuelles	0			0%	0%	0%			0%	0%	0%
Frais généraux d'exploitation	576	548	557	2%	1%	1%	-5%	2%	2%	2%	2%
Facturation frais de siège	1 714	1 713	1 726	5%	5%	5%	0%	1%	5%	5%	5%
Reprise sur provisions GER	-2 444	-2 590	-3 706	-6%	-7%	-10%	6%	43%	-7%	-8%	-11%
Dotation aux provisions GER	2 971	3 422	3 388	8%	9%	9%	15%	-1%	9%	10%	10%
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (hors participation)</b>	<b>32 591</b>	<b>32 794</b>	<b>35 220</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>	<b>92%</b>	<b>1%</b>	<b>7%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Ecart sur Chges d'Expl <sup>o</sup> (=Participat <sup>o</sup> salariés)	173	234	206				35%	-12%			
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (au Cpte d'exploit<sup>o</sup> du CRF)</b>	<b>32 764</b>	<b>33 028</b>	<b>35 426</b>								
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (exclu. Particip<sup>o</sup>)</b>	<b>5 199</b>	<b>5 091</b>	<b>3 128</b>	<b>14%</b>	<b>13%</b>	<b>8%</b>	<b>-2%</b>	<b>-39%</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER (non retraité)</b>	<b>38</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>-66%</b>	<b>-95%</b>			
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (hors particip<sup>o</sup>)</b>	<b>5 237</b>	<b>5 104</b>	<b>3 129</b>	<b>14%</b>	<b>13%</b>	<b>8%</b>	<b>-3%</b>	<b>-39%</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>-100%</b>			
Participation des Salariés & Intéressement	-173	-234	-206	0%	1%	1%	35%	-12%			
IS	-1 749	-1 644	-906	5%	4%	2%	-6%	-45%			
<b>RESULTAT avant IS et participation</b>	<b>5 237</b>	<b>5 104</b>	<b>3 129</b>	<b>-14%</b>	<b>-13%</b>	<b>-8%</b>	<b>-3%</b>	<b>-39%</b>			
<b>RESULTAT APRES IS ET PARTICIPATION (au cpte d'exploit<sup>o</sup> du CRF)</b>	<b>3 315</b>	<b>3 226</b>	<b>2 017</b>	<b>9%</b>	<b>9%</b>	<b>5%</b>	<b>-3%</b>	<b>-37%</b>			
Check liasse fiscale Resultat Net	105	194	1 403				85%	624%			
Check liasse fiscale Masse Salariale	0	-294	-260					-12%			
GER (dotations, reprises et dépenses GER)	4 199	4 174	4 814	11%	11%	13%	-1%	15%			

Les charges d'exploitation ont augmenté (+7%) par rapport à 2012, affichant un total de 35 M€. Parallèlement, leur poids dans le chiffre d'affaires s'accroît passant de 87% à 92%, ceci étant dû au rapport de charges plus élevées sur un chiffre d'affaires quasi constant.

Un classement des six premiers postes de coûts a été effectué sur l'exercice 2013. Ces postes représentent 82% du total des charges.

Ces six premiers postes représentent chacun plus de 1 million d'euros annuels ou plus de 5% du chiffre d'affaires et pèsent 75% dans le chiffre d'affaires.

**Classement des postes de charges  
selon leurs poids respectifs  
en % du CA 2013**

Montant annuel en K€	2012	2013	% du CA
Financement crédit-bail	10 668	10 988	29%
GER (dépendances GER)	3 342	5 131	13%
Personnel	4 744	4 793	12%
Frais d'évacuation des résidus & des Achats pièces, fluides et consommables	3 569	4 283	11%
Facturation frais de siège	1 716	1 983	5%
Facturation frais de siège	1 713	1 726	5%
<b>Total des postes supérieurs à 1 M€ par</b>	<b>25 752</b>	<b>28 904</b>	<b>75%</b>
Total des charges	32 794	35 220	
Total des postes en % du total des charges	79%	82%	
CA		38 348	

L'analyse ci-dessous reprend poste par poste les augmentations/diminutions significatives.

- Le financement de crédit bail est le poste le plus conséquent dans les charges. Il augmente de 320 K€ en 2013 par rapport à 2012, soit une variation de + 3% ; ce qui correspond à la progressivité des annuités de remboursement.

Depuis l'exercice 2011, il a été relevé que l'amortissement « théorique » reconstitué à partir des échéanciers de crédit-bail diffère de celui reporté par Astria dans l'annexe des comptes sociaux. L'écart est de 241 K€ par an. En effet, Astria y fait figurer l'amortissement qui serait pratiqué sur une immobilisation équivalente si le mode de financement était autre que le crédit-bail.

Pour rappel, Astria a mis en place le 30 septembre 2008 le crédit-bail (tranche 3) pour financer les immobilisations de la mise aux normes. L'information dans l'annexe des comptes sociaux est conforme aux engagements.

- Le poste Gros Entretien et Renouvellement (GER) arrive en deuxième position, gravissant deux rangs par rapport à 2012, pesant 13% dans le chiffre d'affaires et 15% dans les charges d'exploitation. Les dépenses de GER ont considérablement augmenté de 54% (+1,789 M€) en comparaison à 2012 atteignant 5,131 M€.

Cette année les dépenses de GER sont en forte augmentation du fait de la révision majeure de la turbine et du changement des palonniers des fours.

Globalement, les dépenses 2013 de GER concernent l'UVE à 93% et le Tri à 7%.

Le tableau de suivi extra comptable de GER est conforme au compte de dotation. Le tableau de suivi extra comptable ne concerne que les dépenses de renouvellement car seules celles-ci font l'objet de provisions ; il ne comprend donc pas les dépenses de gros entretien.

- Le poste coût du personnel est stable (4,793 M€) avec un poids dans le chiffre d'affaires de 12% (constant) et d'une variation de -0,7% par rapport à 2012. La baisse est due à l'impact du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) pour 103 K€.
- Les frais d'évacuation des résidus et des déchets non incinérés augmentent fortement en 2013 (+714 K€) soit +20%, ramenant leur poids dans le chiffre d'affaires au-dessus de la barre des 10% et pesant à nouveau 12% dans les charges à l'instar de 2011.

Cela s'explique essentiellement par les arrêts techniques au cours desquels les déchets n'ayant pu faire l'objet d'incinération sont évacués sur d'autres plateformes, entraînant un coût supplémentaire.

- Le poste achats pièces, fluides et consommables de 1,983 M€ pèse pour 5% dans le chiffre d'affaires et 6% dans les charges. L'augmentation de 0,267 M€ est liée principalement à la consommation de gaz nécessaire au préchauffage des fours après les arrêts techniques, à la consommation de gazole (groupe électrogène mis en service pendant les arrêts techniques), et à l'achat d'électricité.
- Le poste facturation frais de siège (1,726 M€) est relativement stable par rapport à 2012 (1,713 M€) et pèse invariablement pour 5% dans le chiffre d'affaires et les charges. Ce compte a fait l'objet de vérification comptable et n'est composé que de frais d'assistance.

L'avenant n°5 prévoyait qu'Astria s'engage à maintenir pendant 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 les frais de siège au niveau de ceux enregistrés au 31 décembre 2006 soit 1 567 K€ lesquels sont indexés de l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Pour l'exercice 2013, les frais de siège maximum autorisés après indexation sont de 1,731 M€.

**En conclusion, les charges d'exploitation se sont accrues de 7% pour atteindre 35 M€ du fait des arrêts techniques pour l'entretien de la turbine. Leur part dans le chiffre d'affaires a également augmenté pour s'établir à 92%.**

## **2- Le résultat net et le taux de marge global**

**Le résultat net réalisé en 2013, après prise en compte de l'intéressement, est de 2,02 M€ comparé à 3,23 M€ en 2012 soit -1,21 M€.**

Le **résultat d'exploitation** (hors participation des salariés) dégagé en 2013 est de 3,1 M€. Il se détériore fortement de 39% (-1,9 M€), en comparaison avec l'exercice précédent (5,1 M€), du fait d'une forte augmentation (+7%) des charges d'exploitation (+2,4 M€) non compensée par le chiffre d'affaires (+1% ou +0,5 M€) qui stagne.

**Le résultat courant avant impôt**, impacté par un résultat financier moindre que l'exercice précédent, voire nul (1 K€ en 2013 versus 13 K€ en 2012), chute également de 39%.

**Le taux de marge global** calculé par le rapport du résultat courant avant impôts sur le chiffre d'affaires s'élève à 8,2%. La moyenne du taux de marge global depuis 1998 jusqu'à 2013 est de 7,5%.

## SYNTHESE

L'exercice 2013 présente un chiffre d'affaires (38 M€) en très légère augmentation voire stable en raison d'une compensation entre la baisse des apports incinérés (-1,8%), d'une hausse des volumes triés (+1,5%) et d'une baisse des mégawatheures vendus issus de la valorisation énergétique (-16%). Cette baisse globale des volumes a été compensée par des effets prix favorables.

Du fait d'arrêts techniques longs (neuf semaines) pour la révision majeure de la turbine et de l'érosion importantes de certaines pièces (diaphragme, palonniers des fours,...) constatée à cette occasion, les charges d'exploitation (35 M€) ont augmenté de 7%.

Cette hausse a porté sur les dépenses de renouvellement (+54%), les frais d'évacuation (+20%) et l'achat de pièces, fluides et consommables.

Ainsi le résultat d'exploitation (3 M€) diminue de 39%.

En conséquence, le résultat net s'affiche à 2 M€ et le taux de marge global diminue pour atteindre 8,2%, ce qui reste au-dessus de la moyenne établie à 7,5%.

Par ailleurs, les tonnages globaux incinérés ayant été supérieurs au seuil de 260 000 tonnes, l'intéressement aux performances techniques s'applique à hauteur d'une recette à percevoir de l'ordre de 51 k€ TTC.

## Société LA GRANDE JAUGUE

### RESUME

La présente analyse financière de la société La Grande Jaugue, délégataire de service public pour le compostage des déchets verts, est basée sur les comptes annuels 2013 et les comptes d'exploitation prévisionnels 2008-2011 et 2012-2028. Cette analyse suit et contrôle le respect du bail emphytéotique administratif et de sa convention d'exploitation non détachable signés le 26 juin 2008 ainsi que de leurs trois avenants.

L'année 2013 marque la réalisation d'une étape essentielle puisque conformément à l'avenant 3 du bail emphytéotique administratif et de sa convention d'exploitation non détachable, signé le 21 décembre 2012, la plateforme du lieu dit La Grande Jaugue a été mise en service le 29 avril 2013, soit deux mois avant la date butoir. Ainsi, l'ensemble des déchets verts de la CUB, soit près de 53 000 tonnes, ont été traités en 2013, sur les deux plateformes, Touban et La Grande Jaugue, soit 65% supplémentaires par rapport à 2012.

La conséquence de l'augmentation de la capacité de traitement est l'augmentation du chiffre d'affaires (+61%), qui s'élève à 3 168 K€. Parallèlement les charges d'exploitation ont augmenté, mais dans une moindre proportion (+15%) et atteignent 2 030 K€.

Ainsi, le résultat d'exploitation est positif et s'élève à 495 K€. Le résultat financier (-78 K€) prenant en compte les charges financières des emprunts contractés, et le résultat exceptionnel (+155 K€) prenant en compte la vente de matériel, conduit à un résultat net 2013 de 537 K€, premier résultat positif en année pleine depuis le début du contrat. Le contrat est donc à l'équilibre en 2013, et au dessus des prévisions du plan d'affaires.

## **I. PREAMBULE**

### **A. Rappel historique sur le contrat et particularités**

La communauté urbaine a signé, le 26 juin 2008, un contrat portant délégation de service public de compostage collectif de déchets verts, à la société BTPS environnement.

Ce contrat est constitué d'un bail emphytéotique administratif assorti d'une convention d'exploitation non détachable pour une durée de 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Le dispositif contractuel a été notifié au délégataire le 30 juin 2008.

Le contrat porte, d'une part, sur l'exploitation de 23 000 tonnes par an de déchets sur la plateforme existante de Touban (Saint Médard en Jalles) et son aménagement. D'autre part, le contrat délègue la construction d'installations nécessaires à la valorisation de 50 000 tonnes par an de déchets verts sur l'emprise foncière (parcelle AB20) située au lieu dit la Grande Jaugue (Saint Médard en Jalles). A partir de la mise en service du site de la Grande Jaugue, la plateforme de Touban ne traitera plus que 12 000 tonnes de déchets et accueillera un pré broyage de 11 000 tonnes.

Conformément à l'article 1.3.1 de la convention, **l'avenant n°1** au contrat, signé le 9 janvier 2009, porte sur la **création d'une société dédiée « SA La Grande Jaugue »** et sur la transmission des droits et obligations de BTPS environnement à La Grande Jaugue. Cet avenant a été notifié au délégataire le 16 février 2009.

Par délibération n° 2010/16284 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2010, **un second avenant** à la convention d'exploitation non détachable du bail emphytéotique a été notifié le 19 janvier 2011 et concerne d'une part la **transmission de documents financiers** au 30 juin qui permettra, à compter de la mise en service de la plateforme de la Grande Jaugue, un meilleur suivi des comptes de cette société et d'autre part la révision des capacités de réception de la plateforme de Touban (accueil à titre commercial de 2000 tonnes de déchets verts provenant de clients tiers).

La réalisation de la plateforme de compostage pour le traitement de 50 000 tonnes de déchets verts annuel sur la seule parcelle AB20 (commune de St Médard en Jalles) ayant été remise en cause, le contrat en son article 6.1.3, prévoyant l'implantation de la plateforme de la Grande Jaugue sur deux parcelles, s'est appliqué. Afin d'assurer la continuité du service public, le délégataire et la communauté urbaine de Bordeaux ont convenu de **réaliser cette plateforme en deux phases**, et ont entériné un nouveau plan d'affaires garantissant le maintien de l'économie générale de la délégation. Dans un premier temps, des travaux sont engagés pour réaliser sur la parcelle AB 20, une plateforme en mesure d'accueillir 22 000 tonnes de déchets verts par an, puis dans un second temps les travaux vont se poursuivre pour réaliser sur la parcelle AB 22 une plateforme complémentaire permettant au total d'accueillir 50 000 tonnes de déchets verts par an, tel que cela était prévu initialement. Les **avenants n°3** tant à la convention d'exploitation qu'au bail emphytéotique administratif ont été signé le 21 décembre 2012 avec une prise d'effet sur le contrat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### **B. Contexte 2013**

L'année 2013 marque la réalisation d'une étape essentielle puisque conformément à l'avenant 3 du bail emphytéotique administratif et de sa convention d'exploitation non détachable, la première phase de la plateforme de la Grande Jaugue, sur la parcelle AB20, a été mise en service le 29 avril 2013. Ainsi, contractuellement, 30 000 tonnes/an de déchets verts sur la plateforme de Touban et 22 000 tonnes/ans de déchets verts sur la plateforme de la Grande Jaugue peuvent être traitées.

### **C. Perspectives 2014**

Les difficultés rencontrées lors de l'instruction des demandes d'autorisation ne sont pas restées sans suite. Elles ont donné lieu au dépôt de recours à l'encontre du préfet pour l'autorisation d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et du maire de Saint-Médard en Jalles pour l'accord du permis de construire. Une audience au Tribunal Administratif de Bordeaux, qui était fixée au 30 janvier 2014, a été reportée sine die.

Dans un second temps, le contrat prévoit que des travaux vont se poursuivre pour réaliser sur la parcelle AB 22 une plateforme de compostage de déchets verts complémentaire permettant au total d'accueillir 50 000 tonnes par an, tel que cela était prévu initialement. Cela implique que la CUB ait la maîtrise du foncier de la parcelle AB22, la négociation en cours avec le propriétaire n'est pas aboutie à ce jour.

## D. Respect des engagements en matière d'information et contrôle de cohérence

Le délégataire a rempli son obligation de produire à la collectivité le compte rendu technique et financier (CRTF) avant le 1<sup>er</sup> mars 2014 ainsi que la liasse fiscale, l'annexe des comptes sociaux et la balance générale, conformément à l'article 4.3 de la convention d'exploitation. Ainsi les comptes présentés dans le CRTF reflètent l'activité de la délégation pour l'exercice 2013. Au moment d'écrire ce rapport, nous sommes en attente du rapport des commissaires aux comptes.

Il a été pratiqué un contrôle de cohérence entre la balance générale des comptes de la société La Grande Jaugue (reflet des comptes sociaux) et le compte d'exploitation (traduction analytique des comptes). Bien qu'aucun écart significatif n'ait été relevé, la répartition du chiffre d'affaires par produits ne cadre pas de manière exhaustive avec la balance générale, ce qui peut entraîner des erreurs d'analyse.

Le tableau de passage des comptes de la balance générale vers le compte d'exploitation a été dressé par la collectivité et a été soumis à approbation du délégataire.

## II. L'ANALYSE FINANCIERE DES COMPTES SOCIAUX 2013

**Nota :** La comparaison du compte de résultat réel au prévisionnel a été réalisée avec le nouveau plan d'affaires entériné par l'avenant 3 de la convention d'exploitation non détachable du bail emphytéotique administratif (annexe 109-2 : compte de résultat pour l'application de l'article 3.1.3)

### A. Le bilan

Une présentation du bilan de la société La Grande Jaugue a été établie ci-après :

Libellé	PREVISIONNEL					REALISE				
	2009	2010	2011	2012	2013	2009	2010	2011	2012	2013
<b>ACTIF</b>										
Capital souscrit non appelé						500 000	500 000	500 000	500 000	1 500
Immobilisations brutes	1 740 500	7 275 904	7 275 904	7 275 904	6 782 183	1 970 500	2 142 132	2 305 086	2 545 807	6 650 651
Amortissements cumulés	339 808	1 097 979	1 856 150	2 614 321	1 540 842	279 300	584 360	912 010	912 804	1 025 838
Immobilisations nettes	1 400 692	6 177 925	5 419 754	4 661 583	5 241 341	1 691 200	1 557 772	1 393 076	1 633 003	5 624 814
Stocks	81 886	174 491	176 535	178 617	140 121	58 518	68 921	89 222	119 620	153 517
Créances	240 534	603 673	652 027	666 110	508 582	800 307	412 763	407 510	846 679	511 327
Trésorerie	276 359	371 470	695 142	928 141	983 139	31 717	80 153	97 568	65 221	216 808
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 999 470</b>	<b>7 327 558</b>	<b>6 943 458</b>	<b>6 434 451</b>	<b>6 873 183</b>	<b>3 081 742</b>	<b>2 619 609</b>	<b>2 487 376</b>	<b>3 164 523</b>	<b>6 507 966</b>
<b>PASSIF</b>										
Capital social (libéré à 50%)	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Autres capitaux propres	-132 397	-167 953	-175 755	-230 896	-192 627	-204 228	-326 521	-425 201	-468 907	68 181
<i>dont résultat de l'exercice</i>						-121 448	-122 293	-98 680	-43 706	537 088
Subvention	0		0	0	0					
Provisions (yc pour renouvellement)	15 000	35 000	55 000	75 000	40 000					
Apports en comptes courants	376 688	395 522	415 298	436 063	457 866	200 400				
Dettes financières à long terme	502 089	5 584 478	5 130 975	4 655 566	5 144 365	1 263 248	1 208 969	1 055 649	748 440	4 501 077
Fournisseurs	115 885	301 326	329 227	342 521	246 129	385 566	225 955	255 100	1 067 536	551 560
Dettes sociales (y.c C/C d'asso.)	104 513	149 323	153 803	158 417	147 242	410 707	494 310	584 266	768 482	332 476
Dettes fiscales	17 694	29 862	34 909	-2 220	30 209	26 048	16 896	17 562	48 972	54 672
Dettes fiscales et sociales	122 207	179 185	188 712	156 197	177 451	436 755	511 206	601 828	817 454	387 148
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 999 470</b>	<b>7 327 558</b>	<b>6 943 458</b>	<b>6 434 451</b>	<b>6 873 184</b>	<b>3 081 742</b>	<b>2 619 609</b>	<b>2 487 376</b>	<b>3 164 523</b>	<b>6 507 966</b>

### 1- Les immobilisations

Les **immobilisations** ont fortement augmenté (+161%). Les investissements de l'année ont porté sur la **construction et l'acquisition des installations du site du lieu dit de la Grande Jaugue**. Ils sont composés de la construction de la plateforme – gros œuvre (2,2 M€), de l'aménagement des bâtiments (0,7M€), et de l'achat de matériels industriels (1,7 M€).

La durée d'amortissement des matériels industriels inscrite au plan d'affaires est de 6 ans alors qu'ils sont amortis par décision de gestion sur 4 en 2013 et 5 ans antérieurement. Cette différence de durée a un impact sur les amortissements en année pleine de + 70 K€ pour l'année 2013. Il en est de même pour l'aménagement de certains bâtiments qui ont été amortis sur 7 ans au lieu des 10 ans prévus. L'impact en année pleine est de +7K€. Du fait de ce raccourcissement de la durée d'amortissement, les charges d'amortissements sont supérieurs de 77 K€ en année pleine, par rapport au plan d'affaires. Par ailleurs, la cession de matériels industriels (un broyeur et un cribleur) a généré une plus-value de 155 K€.

Le délégataire nous informe que l'expérience des premières années d'exploitation a mis en évidence une usure plus rapide que prévue des matériels de production du fait de leur utilisation plus intensive. Ainsi, la durée d'amortissement a été raccourcie Les matériels sont renouvelés plus souvent que prévu et cela pour éviter des coûts d'entretiens conséquents et des arrêts suite à des pannes pénalisantes pour l'exploitation.

Ces deux effets cumulés, sous-estime le RCAI (Résultat Courant Avant Impôt), agrégat retenu pour calculer l'éventuel partage de gains de productivité prévu au contrat de délégation de service public.

## 2 - Les stocks

Les **stocks** augmentent de 28%, soit 34K€.

Le taux de transformation du compost, c'est-à-dire le volume de compost produit par rapport au volume de végétaux entrants, est d'environ un tiers. Ce processus de maturation prend en moyenne 6 mois.

En 2013, la société La Grande Jaugue a traité 53 000 tonnes de végétaux, ce qui représente un volume potentiel de compost de 16 000 tonnes. En prenant une moyenne de maturation de 6 mois, le compost produit en 2013 issu des entrants de 2013 est de 8 000 tonnes ; le reste étant en cours de maturation au 31/12/2013..

De la même façon, le compost produit en 2013 issu de la phase de maturation de l'année 2012 est de 5 000 tonnes (traitement de 32 000 tonnes de végétaux, production d'environ 10 000 tonnes dont 5 000 tonnes produit sur l'année 2013).

Ainsi, le compost à vendre sur l'année 2013 est de 13 000 tonnes, alors que les ventes de compost ont été de 9 000 tonnes, soit un stock de compost de 4 000 tonnes. Si on ajoute le stock d'inventuré de l'année précédente, il reste en stock au 31/12/2013 environ 7 000 tonnes de compost, soit quasiment la production de 6 mois de compost pour un volume traité de 52 000 tonnes (ce qui représente le volume à traiter contractuel).

L'écoulement des stocks reste un point de vigilance. En effet, même si ce volume respecte la convention d'exploitation non détachable et son article 2.13 qui indique que le compost stocké ne doit pas dépasser 20% de la capacité de stockage des plateformes, il représente 6 mois de production.

## 3 - Les autres postes

Les **créances clients** ont fortement diminué (-40%, soit – 335 K€), bien que le chiffre d'affaires ait fortement augmenté (+61%). Cela permet à la société La Grande Jaugue de disposer de liquidité pour renouveler son stock et régler ses dettes. Cette diminution provient notamment de l'amélioration du délai d'encaissement.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 1 068 181 € pour un capital de 1 000 000 €. La société La Grande Jaugue a restauré ses capitaux propres en dégagant en 2013, un résultat nettement positif (+537 K€).

Les **dettes financières** ont fortement augmenté (+3,8 M€), elles ont été multipliées par 6 en comparaison avec 2012. Elles ont servi à financer les investissements liés à la mise en service de la plateforme de la Grande Jaugue et ceux liés à l'achat de matériels industriels. Il s'agit de trois emprunts. Deux ont été contractés directement auprès de la Banque Courtois :

- montant de 700 K€ pour une durée de 7 ans avec un taux de 2,63%
- montant de 1 300 K€ pour une durée de 4 ans avec un taux de 2,23%

Et le troisième est un emprunt OSEO adossé à la banque Courtois d'un montant de 2 700 K€, pour une durée de 7 ans à un taux variable.

Ces trois prêts sont cautionnés par le groupe Cassous.

Les **dettes fournisseurs** (552 K€) ont diminué de moitié par rapport à 2012, alors que dans le même temps, les achats et charges externes ont augmenté de 15%. Cette diminution provient d'une part du règlement sur 2013 d'un achat effectué fin 2012 qui a porté sur 586 K€ et, d'autre part, de l'arrêt de la location de machines et de la surveillance de nuit qui ont fait chuter le nombre de fournisseurs.

Quant aux dettes sociales (332 K€), elles ont baissé de 57%, ce qui est dû au remboursement des dettes précédemment contractées envers les associés via le compte courant à hauteur de 490 K€. En effet, le solde du capital a été libéré en 2013.

## **B. Le chiffre d'affaires et les produits d'exploitation**

Le chiffre d'affaires est composé :

- des ventes de la prestation de traitement des déchets verts apportés par la Communauté urbaine et ses communes, ou par d'autres clients externes ainsi que la vente de la prestation de traitement des souches.
- de la vente de produits finis tel que le compost, les dérivées du compost (terreau, fumier, terre de bruyère ou terre végétale), le dérivé du processus de compost (paillis) et l'activité de négoce du mulch.

	2008 (6 mois)	2009 (12 mois)	2010 (12 mois)	2011 (12 mois)	2012 (12 mois)	2013 (12 mois)	2013/2012
<b>Entrants (en tonnes)</b>							
<b>CUB et mairies - déchets verts</b>	14 232	27 989	26 979	26 697	30 438	51 732	70%
<i>Centre de recyclage (apport volontaire)</i>	8 482	16 370	18 287	18 209	21 804	41 160	89%
<i>Communes (porte à porte)</i>	5 750	11 619	8 693	8 488	8 634	10 572	22%
<b>Evolution des apports CUB</b>		97%	-4%	-1%	14%	70%	
Part des AV dans tonnages CUB	60%	58%	68%	68%	72%	80%	11%
Part des PAP dans tonnages CUB	40%	42%	32%	32%	28%	20%	-28%
Tiers - Déchets verts	969	1 694	672	852	1 273	1 060	-17%
Tiers - souches	257	802	160	299	373	250	-33%
<b>TOTAL entrants</b>	<b>15 457</b>	<b>30 485</b>	<b>27 812</b>	<b>27 848</b>	<b>32 084</b>	<b>53 042</b>	<b>65%</b>
Part des DV dans les entrants	98%	97%	99%	99%	99%	99,5%	1%
Part des "autres" dans les entrants	2%	3%	1%	1%	1%	0,5%	-59%
<b>Sorties valorisées (en tonnes)</b>							
<b>Compost et Terreau</b>	<b>5679</b>	<b>7588</b>	<b>7980</b>	<b>9819</b>	<b>7782</b>	<b>7798</b>	<b>0%</b>
<i>Particuliers</i>	268	474	352	290	298	354	19%
<i>Artisans</i>	1796	1561	669	722	1221	426	-65%
<i>Viticulture</i>	2031	3968	5041	6393	4252	4431	4%
<i>Mairies</i>	1376	1182	1842	1223	917	877	-4%
<i>Hors Gironde</i>	208	404	75				
<i>Terreau (tonnage brut)</i>				1191	1094	1711	56%
<b>Autres</b>	<b>275</b>	<b>449</b>	<b>492</b>	<b>1598</b>	<b>2610</b>	<b>5571</b>	<b>113%</b>
<i>Fumier (tonnage brut)</i>				116	78	319	310%
<i>Terre Végétale (tonnage brut)</i>				960	1652	3463	110%
<i>Paillis</i>				130	255	885	246%
<i>Mulch</i>	275	449	492	392	625	904	45%
<b>TOTAL Sorties Produits Finis</b>	<b>5954</b>	<b>8486</b>	<b>8471</b>	<b>11417</b>	<b>10391</b>	<b>13369</b>	<b>29%</b>
Ventes de compost sur totalité sorties	95%	88%	94%	76%	64%	46%	-29%
Tonnes de compost vendues / volume Déchets Verts entrants	37%	26%	29%	36%	25%	15%	-40%
Evolution des ventes de compost		34%	5%	23%	-21%	0%	-101%
<b>Chiffres d'affaires (en €)</b>							
Apports CUB	604 322	1 184 158	1 157 759	1 167 940	1 358 904	2 451 034	80%
Apports Tiers	33 814	61 027	27 388	37 696	54 305	46 905	-14%
Recettes compost et terreau	269 449	411 463	438 216	519 152	418 538	422 144	1%
<i>dont compost seul</i>				464 500	365 529	353 102	-3%
Recettes fumier, paillis, terre végétale enrichie*			98 958	35 622	54 171	140 008	158%
Recettes mulch	21 356	36 379		34 412	56 556	92 260	63%
Recettes souches	15 032	36 792	9 843	19 264	23 736	16 291	-31%
Autre chiffre d'affaires							
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>943 973</b>	<b>1 729 819</b>	<b>1 732 164</b>	<b>1 814 087</b>	<b>1 966 209</b>	<b>3 168 642</b>	<b>61%</b>
<b>Evolution du chiffre d'affaires</b>		83%	0%	5%	8%	61%	
<i>dont CA CUB</i>	604 322	1 184 158	1 157 759	1 167 940	1 358 904	2 451 034	80%
<i>dont CA tiers</i>	33 814	61 027	27 388	37 696	54 305	46 905	-14%
<i>dont CA valorisation</i>	305 837	484 634	547 017	574 038	496 446	578 443	17%
Part du CA CUB	64%	68%	67%	64%	69%	77%	12%
Part du CA Tiers	4%	4%	2%	2%	3%	1%	-46%
Part du CA valorisation	32%	28%	32%	34%	28%	13%	-53%
<b>Prix Unitaires (en €)</b>							
Prix des apports Cub et mairies - déchets verts	42,46	42,31	42,91	43,75	44,64	47,38	6%
Prix des tiers - déchets verts	34,91	36,03	40,77	44,24	42,65	44,25	4%
Prix des tiers - souches	58,60	45,87	61,36	64,52	63,66	65,17	2%
Prix des sorties valorisées de compost/terreau	47,44	54,22	54,92	52,87	53,79	54,13	1%
Prix des sorties valorisées de compost seul				53,84	54,66	0,00	-100%
Prix des sorties valorisées de terreau seul				45,90	48,45	246,67	409%
Prix des sorties valorisées du fumier, paillis, terre végétale*			201,27	17,89	16,75	21,63	29%
Prix des sorties valorisées du mulch	77,77	81,02		87,71	90,49	102,09	13%
Prix unitaire total	44,09	44,39	47,74	46,20	46,29	47,71	
Evolution du prix Cub		0%	1%	2%	2%	6%	
Evolution du prix Tiers		3%	13%	9%	-4%	4%	
Evolution du prix souches		-22%	34%	5%	-1%	2%	
Evolution du prix compost/terreau		14%	1%	-4%	2%	1%	
Evolution du prix compost					2%	-100%	
Evolution du prix terreau					6%	409%	
Evolution du prix mulch (et autres)*		4%	N/S	N/S	N/S	N/S	

## 1- Le volume des produits

### • Les produits entrants

Les produits entrants sont en provenance de la Communauté Urbaine de Bordeaux (centres de recyclage et communes membres), et d'apporteurs tiers. Ils se composent essentiellement de déchets verts (99,5%) et de quelques souches (0,5%).

Ils représentent près de 80% du chiffre d'affaires.

Les volumes provenant de la CUB représentent près de 98% de la totalité des volumes entrants, les apporteurs tiers ne représentant que 2%. Au sein des volumes apportés par la CUB, 80% sont issus des centres de

recyclage, dont les plus importants contributeurs sont les centres de recyclage du Taillan, de Gradignan et de Pessac, et 20% restants proviennent des mairies directement.

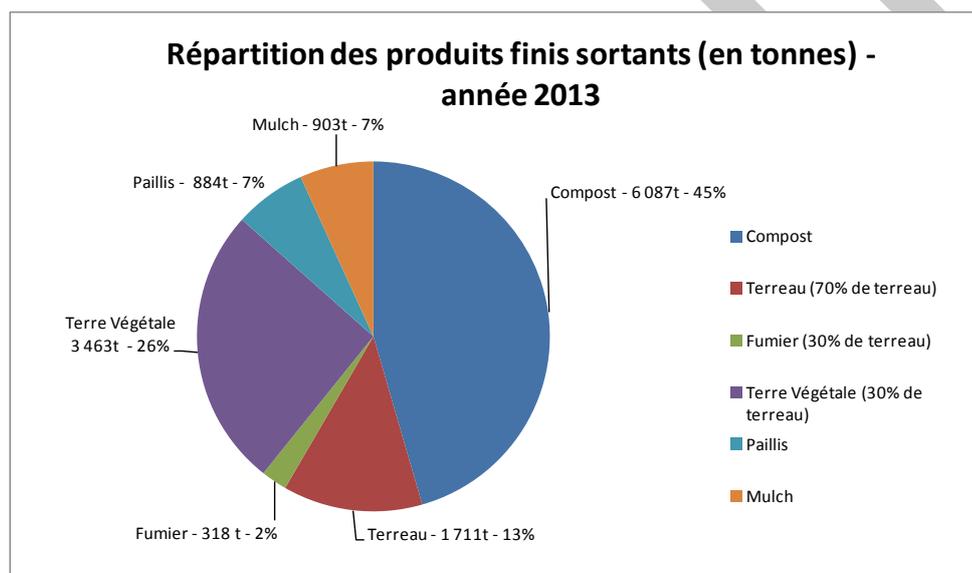
Sur l'année 2013, le total des apports s'élève à 53 042 tonnes, soit une augmentation de 65% comparé à 2012. Cette augmentation est la conséquence de l'ouverture de la plate forme du lieu dit "La Grand Jauge" en avril 2013, conformément aux engagements pris lors de l'avenant 3 de la convention d'exploitation non détachable qui indiquait une date butoir de mise en service du site au 1<sup>er</sup> juillet 2013. L'objectif était de traiter 38 000 tonnes de déchets verts provenant de la CUB. Le site ayant ouvert avec deux mois d'avance, la société a pu traiter l'intégralité des déchets verts de la CUB (centre de recyclage et mairies) de l'année 2013, soit 51 700 tonnes.

Cette augmentation ne se répercute pas de façon linéaire sur tous les entrants. L'augmentation des volumes via des centres de recyclage (+89%) est plus importante que celle issue des communes (+ 22%). En effet, avant l'ouverture de la plateforme de la Grande Jauge, les mairies apportaient déjà une grande partie de leurs déchets verts sur la plateforme du Touban, alors que les déchets verts des centres de recyclage étaient traités pour moitié par l'entreprise SITA, avec laquelle la CUB avait signé un marché qui s'est terminé en décembre 2012.

Quant aux apports tiers, ils sont en recul de 17% pour les déchets verts et de 33% pour les souches.

- **Les produits finis valorisés**

Les **produits finis valorisés** représentent 20% du volume composant le chiffre d'affaires. Il s'agit du compost ou de composés de compost comme le terreau, le fumier, la terre de bruyère ou la terre végétale. Le paillis, qui est un dérivé du processus de compostage des déchets verts, est aussi un produit commercialisé. Enfin, le mulch complète la gamme, il est acheté, stocké puis revendu. A noter que cette activité ne peut pas être analysée précisément puisque les achats de mulch ne sont pas isolés des autres achats.



Sur l'année 2013, le total du volume de produits finis s'élève à 13 369 tonnes, soit une augmentation de 29% comparé à 2012. Seul le volume de compost vendu a diminué de 9% par rapport à 2012 (-600 tonnes). Il s'agit principalement de la perte de la clientèle « artisan ». Les volumes de vente des autres produits ont augmenté : terreau (+ 56% en volume soit + 617 tonnes), le fumier (+310% soit +241 tonnes), la terre végétale (+110% soit +1 811 tonnes), le paillis (+246% soit +630 tonnes) et le mulch (+45% soit +279 tonnes).

Le plan d'affaires de référence (avenant 3) indique, pour l'année 2013, un ratio de vente en volume de 67% pour le compost, 17% pour les composés du compost, 3% pour le mulch et 13% pour les refus de criblage.

Pour l'année 2013, le pourcentage des volumes de vente pour le compost et ses dérivés, est conforme au plan d'affaires. Les volumes de ventes de mulch sont plus importants (7%) que ceux prévus (3%).

## 2- Le chiffre d'affaires, la tarification

- **Le chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de l'année 2013 est de 3 168 642 €, dont 77% représentent les apports CUB de déchets verts en provenance des centres de recyclage (62%) et des mairies (15%). Plus des trois quart du chiffre d'affaires est assuré par les apports de la CUB, alors que le plan d'affaires de référence 2012-2028 indique un ratio de 71%. L'équilibre du contrat de délégation de service public est à surveiller.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 61% soit +1 202 K€, passant de 1 966 K€ en 2012 à 3 168 K€ en 2013. Cette augmentation est la résultante d'un effet volume (+56%) et d'un effet prix (+3%). L'effet volume est la conséquence de l'ouverture de la plateforme du lieu dit La Grande Jauge. Près de 80% de l'augmentation du chiffre d'affaires de 2013 est due à l'augmentation du volume de déchets verts traités apportés par la CUB (effet volume apport CUB +950 K€). Quant à l'effet prix, l'impact le plus significatif est l'augmentation du prix unitaire payé par la CUB qui augmente de 6% (dont 5% issu des négociations de l'avenant 3 et 1% de l'augmentation annuelle), soit un effet global sur l'augmentation du chiffre d'affaires de +142 K€.

Le reste du chiffre d'affaires se compose des ventes de compost (353 K€), qui sont en baisse de 3% malgré une augmentation tarifaire, des ventes de dérivés de compost (+140 K€) et des ventes de mulch (92 K€), qui sont en nette progression, aussi bien en volume qu'en prix.

- **La tarification**

A l'instar de 2012, le tarif unitaire pratiqué pour les apports tiers continue à ne pas respecter les termes du contrat. En effet, le tarif CUB (effet avenant 3 inclus) est de 47,38 €/tonne en 2013 ou 44,92 €/tonne (hors avenant 3) contre un prix aux tiers de 44 ,25 €/tonne. Même si l'impact est non significatif, il n'en demeure pas moins un écart au contrat (article 3.1.4).

De plus ce tarif différencié n'a pas d'effet volume positif puisque les apports tiers de déchets verts diminuent de 17%.

La variation des autres tarifs unitaires oscille entre 29% pour le fumier, paillis, terre végétale et -17% pour le terreau. Une analyse plus détaillée par type de produit est difficile puisque les données de vente sont regroupées dans le même agrégat et ne sont pas individualisées. Par ailleurs, le prix unitaire du mulch a augmenté (13%), ce qui n'a pas empêché les ventes d'augmenter de 45% (+ 279 tonnes). La contribution de l'augmentation de la vente du mulch sur l'augmentation du chiffre d'affaires global est de 3% (+35 K€ décomposé en +10 K€ effet prix et +25 K€ effet volume).

- **La prise de risque d'exploitation**

La mesure de la prise de risque d'exploitation correspond à la part des ventes de la CUB permettant de couvrir les charges globales. Elle a été déterminée lors de l'établissement du contrat : elle est plus forte en début de contrat 2009 – 2012 (environ 32%) et diminue ensuite pour atteindre un taux de 26,6%.

En 2013, la prise de risque prévisionnelle est de 27,7%, soit un « reste à financer <sup>1</sup> » de 730 K€. Grâce à la forte augmentation de ventes CUB comparée au plan prévisionnel (+28% soit +540 K€), la prise de risque réelle pour l'année 2013 est de 12,7%, c'est à dire très nettement inférieure à ce qui était prévu.

Cette faible prise de risque est la conséquence de la mise en exploitation de la première phase du site de la Grande Jauge le 29 avril 2013, respectant ainsi les délais inscrits dans l'avenant 3 de la convention d'exploitation non détachable du bail emphytéotique administratif. Cette mise en exploitation, deux mois avant la date butoir, a permis le traitement de près de 51 000 tonnes de déchets verts en provenance de la CUB alors que le plan n'en prévoyait que 38 000 tonnes. Dans le même temps, le marché passé avec la société SITA, pour le traitement des déchets verts, a pris fin en décembre 2012. Les déchets verts ont été stockés et traités sur le site du Touban en attendant l'ouverture du site de la Grande Jauge.

Il convient de rester attentif à l'évolution de cette mesure dans les années futures et de veiller à l'équilibre du contrat, notamment sur ce point.

---

<sup>1</sup> Reste à financer : il s'agit du différentiel entre le chiffre d'affaires en provenance de la CUB et le total des charges d'exploitation, d'amortissement et financières. Ainsi c'est ce qui reste au délégataire à financer par chiffre d'affaires « externe » pour couvrir à minima ses dépenses.

	2013 réel	2013 prévisionnel	Ecart en €	Ecart en %	2012 réel	2011 réel
Ventes CUB	2 451 034	1 910 386	540 648	28%	1 358 904	1 167 940
Charges d'exploitation	2 030 383	1 991 872	38 511	2%	1 771 425	1 551 893
Dotations aux amortissements	683 523	488 683	194 840	40%	353 195	327 650
Charges financières	93 426	160 734	-67 308	-42%	54 076	59 088
<b>Total charges</b>	<b>2 807 332</b>	<b>2 641 289</b>	<b>166 043</b>	<b>6%</b>	<b>2 178 696</b>	<b>1 938 631</b>

	12,7%	27,7%			37,6%	39,8%
Prise de risque						
Reste à financer	356 297	730 903			819 792	770 691

## C. Les charges d'exploitation et le résultat net

### 1- Analyse des charges d'exploitation

Une analyse en termes de variation des charges de l'exercice 2013 comparées à celles des deux exercices antérieurs est présentée ci-après :

	Valeurs en €			Poids des charges dans le CA en %			2013 Vs 2012		Poids relatif des charges en %		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	Var. ann. €	Var. Ann. en %	2011	2012	2013
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)</b>	<b>1 814 087</b>	<b>1 966 209</b>	<b>3 168 642</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1 202 432</b>	<b>61%</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>1 837 481</b>	<b>2 000 123</b>	<b>3 208 935</b>				<b>1 208 812</b>	<b>60%</b>			
Rachat de compost											
Personnel	608 309	702 091	883 328	33,53%	35,71%	27,88%	181 237	26%	39,20%	39,63%	43,51%
Commercialisation	209 353	255 360	305 602	11,54%	12,99%	9,64%	50 242	20%	13,49%	14,42%	15,05%
Production	398 956	446 731	577 726	21,99%	22,72%	18,23%	130 995	29%	25,71%	25,22%	28,45%
Intérim											
Prêt de personnel	59 139	59 421	64 506	3,26%	3,02%	2,04%	5 085	9%	3,81%	3,35%	3,18%
Frais de commercialisation	86 077	64 242	71 685	4,74%	3,27%	2,26%	7 443	12%	5,55%	3,63%	3,53%
Promotion / Publicité / Foires	29 417	15 711	18 835	1,62%	0,80%	0,59%	3 124	20%	1,90%	0,89%	0,93%
Frais de déplacement	29 349	29 657	35 195	1,62%	1,51%	1,11%	5 538	19%	1,89%	1,67%	1,73%
Commissions	27 311	18 874	17 655	1,51%	0,96%	0,56%	-1 219	-6%	1,76%	1,07%	0,87%
Dépenses d'exploitation et de gestion	293 748	400 121	371 714	16,19%	20,35%	11,73%	-28 407	-7%	18,93%	22,59%	18,31%
Achats pièces et consommables	115 494	145 024	182 947	6,37%	7,38%	5,77%	37 923	26%	7,44%	8,19%	9,01%
Travaux et services extérieurs	109 990	91 776	88 364	6,06%	4,67%	2,79%	-3 412	-4%	7,09%	5,18%	4,35%
Maintenance des équipements	12 883	14 169	13 801	0,71%	0,72%	0,44%	-368	-3%	0,83%	0,80%	0,68%
Gros entretien	138 149	179 617	189 117	7,62%	9,14%	5,97%	9 500	5%	8,90%	10,14%	9,31%
Aléa carburant / transport											
Frais d'évacuation des résidus et des déchets	23 205	10 260	17 199	1,28%	0,52%	0,54%	6 939	68%	1,50%	0,58%	0,85%
Transport des déchets prébroyés											
Impôts & taxes hors IS	13 973	19 077	27 877	0,77%	0,97%	0,88%	8 800	46%	0,90%	1,08%	1,37%
Facturation frais de siège	46 965	50 803	80 872	2,59%	2,58%	2,55%	30 069	59%	3,03%	2,87%	3,98%
Loyer terrain et frais de contrôle	43 961	34 824	38 971	2,42%	1,77%	1,23%	4 147	12%	2,83%	1,97%	1,92%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 551 893</b>	<b>1 771 425</b>	<b>2 030 383</b>	<b>85,55%</b>	<b>90,09%</b>	<b>64,08%</b>	<b>258 958</b>	<b>15%</b>	<b>106%</b>	<b>104%</b>	<b>104%</b>

Les charges d'exploitation sont en hausse de +15%, soit +258K€ entre 2012 et 2013 alors que dans le même temps, le chiffre d'affaires a augmenté de 61%. Ainsi la part de ces charges dans le chiffre d'affaires a nettement reculé et est de 64% contre de 85% à 90% les quatre dernières années.

#### Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel **augmentent de 26%** au global (+20% pour le personnel commercial, +29% pour le personnel de production) en passant de 702 K€ en 2012 à **883K€ en 2013**. Malgré cette augmentation importante, celle-ci reste contenue puisque qu'en dessous de celle du CA qui augmente de 61%, et conforme au plan d'affaires. Ainsi la part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires diminue en passant de 35,7% en 2012 à 27,9% en 2013, et reste inférieur au ratio du plan prévisionnel pour 2013 (34%). Néanmoins la part relative des frais de personnel dans le total des charges a augmenté et passe de 28% en 2012 à 30% en 2013. Le poste « commercial » augmente de 20%, soit 50K€, cela correspond à l'embauche d'un commercial pour développer les ventes auprès des PME/PMI.

Le poste « production » s'est accru de 29%, soit 131 k€, ce qui correspond à l'embauche de 3 conducteurs d'engin pour absorber l'augmentation d'activité due à l'ouverture de la plateforme de la Grande Jauge.

Une fois que la plateforme de la Grande Jauge sera ouverte, en version optimale, de futures embauches seront faites tels que prévues dans le plan d'affaires (accueil et conducteurs).

#### Les dépenses d'exploitation et de gestion

Les dépenses d'exploitation et de gestion ont diminué de 7% soit -28 K€, en passant de 400 K€ en 2012 à 372 K€ en 2013, malgré l'augmentation du chiffre d'affaires.

Ont contribué à cette diminution des dépenses de gestion :

- l'arrêt de la location de matériel (un crible avait été loué l'année précédente pour test avant achat) : -77 K€. Cette diminution a eu pour conséquence l'augmentation de la location avec chauffeur (+23 K€) en cas de flux tendu de production.

- la diminution des honoraires divers et des frais de bureau d'études, qui avaient augmenté du fait du recours à un avocat conseil pour la renégociation de l'avenant 3 du présent contrat (respectivement -46 K€ et -32 K€).

En revanche, les frais de surveillance des locaux ont fortement augmenté car le site de La Grande Jauge a du être gardienné la nuit le temps des travaux (+46 K€). Il en est de même le transport sur achat (+17 K€) qui augmente en fonction des ventes de produits finis.

## Les achats de pièces et de consommables

Ils ont augmenté de +26%, soit +38 K€. Cette augmentation provient essentiellement du fuel qui croit de +24%, soit +32 K€, en raison de l'ouverture du site de La Grande Jauge et de l'accroissement du nombre de machines.

## Les autres dépenses

Les dépenses de gros entretien se sont accrues de 5%, ce qui reste contenu du fait de l'augmentation du parc des machines dû à l'ouverture du site de La Grande Jauge. Quant à la maintenance des équipements et aux travaux et services extérieurs, ils sont restés quasiment stables.

La facturation des frais de siège a augmenté de 59% en passant de 51 K€ en 2012 à 81 K€ en 2013. Les frais de siège sont calculés à hauteur de 2,5% à 2,6% du chiffre d'affaires, lui-même en augmentation de 61%.

## 2- Le résultat net et le taux de marge global

Le résultat net 2013 est positif et s'élève à 537 K€. Depuis le début du contrat, signé le 26 juin 2008, c'est le premier résultat positif en année pleine

	Valeurs en €			Poids des charges dans le CA en %			2012 Vs 2011		2013 Vs 2012		Poids relatif des charges en %		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	Var. ann. €	Var. Ann. en %	Var. ann. €	Var. Ann. en %	2011	2012	2013
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)</b>	<b>1 814 087</b>	<b>1 966 209</b>	<b>3 168 642</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>152 123</b>	<b>8%</b>	<b>1 202 432</b>	<b>61%</b>			
Autre Chiffre d'affaires - refacturation													
Production stockée	20 301	30 398	33 897				10 097	50%	3 499	12%			
Reprises sur provisions GER													
Autres reprises													
Autres produits	3 093	3 515	6 396				422	14%	2 881	82%			
QP subventions pour investissement													
<b>TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>1 837 481</b>	<b>2 000 123</b>	<b>3 208 935</b>				<b>162 642</b>	<b>9%</b>	<b>1 208 812</b>	<b>60%</b>			
<b>Rachat de compost</b>													
<b>Personnel</b>													
Commercialisation	209 353	255 360	305 602	11,54%	12,99%	9,64%	46 007	22%	50 242	20%	13,49%	14,42%	15,05%
Production	398 956	446 731	577 726	21,99%	22,72%	18,23%	47 775	12%	130 995	29%	25,71%	25,22%	28,45%
Intérim							0		0				
Prêt de personnel	59 139	59 421	64 506	3,26%	3,02%	2,04%	282	0%	5 085	9%	3,81%	3,35%	3,18%
<b>Frais de commercialisation</b>													
Charges (local...)							0		0				
Promotion / Publicité / Foires	29 417	15 711	18 835	1,62%	0,80%	0,59%	-13 706	-47%	3 124	20%	1,90%	0,89%	0,93%
Frais de déplacement	29 349	29 657	35 195	1,62%	1,51%	1,11%	308	1%	5 538	19%	1,89%	1,67%	1,73%
Commissions	27 311	18 874	17 655	1,51%	0,96%	0,56%	-8 437	-31%	-1 219	-6%	1,76%	1,07%	0,67%
<b>Depenses d'exploitation et de gestion</b>	<b>293 748</b>	<b>400 121</b>	<b>371 714</b>	<b>16,19%</b>	<b>20,35%</b>	<b>11,73%</b>	<b>106 373</b>	<b>36%</b>	<b>-28 407</b>	<b>-7%</b>	<b>18,93%</b>	<b>22,59%</b>	<b>18,31%</b>
<i>dont sous-traitance groupe</i>							0		0				
<b>Achats pièces et consommables</b>	<b>115 494</b>	<b>145 024</b>	<b>182 947</b>	<b>6,37%</b>	<b>7,38%</b>	<b>5,77%</b>	<b>29 530</b>	<b>26%</b>	<b>37 923</b>	<b>26%</b>	<b>7,44%</b>	<b>8,19%</b>	<b>9,01%</b>
<b>Travaux et services extérieurs</b>	<b>109 990</b>	<b>91 776</b>	<b>88 364</b>	<b>6,06%</b>	<b>4,67%</b>	<b>2,79%</b>	<b>-18 214</b>	<b>-17%</b>	<b>-3 412</b>	<b>-4%</b>	<b>7,09%</b>	<b>5,18%</b>	<b>4,35%</b>
<b>Maintenance des équipements</b>	<b>12 883</b>	<b>14 169</b>	<b>13 801</b>	<b>0,71%</b>	<b>0,72%</b>	<b>0,44%</b>	<b>1 286</b>	<b>10%</b>	<b>-368</b>	<b>-3%</b>	<b>0,83%</b>	<b>0,80%</b>	<b>0,68%</b>
<i>dont sous-traitance groupe</i>													
<b>Gros entretien</b>	<b>138 149</b>	<b>179 617</b>	<b>189 117</b>	<b>7,62%</b>	<b>9,14%</b>	<b>5,97%</b>	<b>41 468</b>	<b>30%</b>	<b>9 500</b>	<b>5%</b>	<b>8,90%</b>	<b>10,14%</b>	<b>9,31%</b>
Aléa carburant / transport													
<b>Frais d'évacuation des résidus et des déchets</b>	<b>23 205</b>	<b>10 260</b>	<b>17 199</b>	<b>1,28%</b>	<b>0,52%</b>	<b>0,54%</b>	<b>-12 945</b>	<b>-56%</b>	<b>6 939</b>	<b>68%</b>	<b>1,50%</b>	<b>0,58%</b>	<b>0,85%</b>
Elimination des résidus													
Transport pour évacuation des résidus													
<b>Transport des déchets prébroyés</b>													
Impôts & taxes hors IS	13 973	19 077	27 877	0,77%	0,97%	0,88%	5 104	37%	8 800	46%	0,90%	1,08%	1,37%
<b>Facturation frais de siège</b>	<b>46 965</b>	<b>50 803</b>	<b>80 872</b>	<b>2,59%</b>	<b>2,58%</b>	<b>2,55%</b>	<b>3 838</b>	<b>8%</b>	<b>30 069</b>	<b>59%</b>	<b>3,03%</b>	<b>2,87%</b>	<b>3,98%</b>
Loyer terrain et frais de contrôle	43 961	34 824	38 971	2,42%	1,77%	1,23%	-9 137	-21%	4 147	12%	2,63%	1,97%	1,92%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 551 893</b>	<b>1 771 425</b>	<b>2 030 383</b>	<b>85,53%</b>	<b>90,09%</b>	<b>64,08%</b>	<b>219 532</b>	<b>14%</b>	<b>258 958</b>	<b>15%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<i>dont sous-traitance groupe</i>													
<i>dont frais de siège</i>	46 965	50 803	80 872				3 838	8%	30 069	59%			
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>285 587</b>	<b>228 698</b>	<b>1 178 552</b>	<b>16%</b>	<b>12%</b>	<b>37%</b>	<b>-56 890</b>	<b>-20%</b>	<b>949 855</b>	<b>415%</b>			
Dotations aux amortissements	327 650	353 195	683 524	18%	18%	22%	25 544	8%	330 329	94%			
Dotations aux provisions pour renouvellement							0		0				
Autres dotations aux provisions	769	133		0%	0%	0%	-635	-83%	-133	-100%			
Redevances de crédit-bail							0		0				
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (RE)</b>	<b>-42 832</b>	<b>-124 630</b>	<b>495 028</b>	<b>-2%</b>	<b>-6%</b>	<b>16%</b>	<b>-81 799</b>	<b>191%</b>	<b>619 659</b>	<b>-497%</b>			
Charges financières	59 088	54 076	33 428	3%	3%	3%	-5 012	-8%	39 350	73%			
Produits financiers			15 007			0%	0		15 007				
<b>RESULTAT FINANCIER (RF)</b>	<b>-59 088</b>	<b>-54 076</b>	<b>-78 418</b>	<b>-3%</b>	<b>-3%</b>	<b>-2%</b>	<b>5 012</b>	<b>-8%</b>	<b>-24 342</b>	<b>45%</b>			
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (RCAI)</b>	<b>-101 920</b>	<b>-178 706</b>	<b>416 610</b>	<b>-6%</b>	<b>-9%</b>	<b>13%</b>	<b>-76 787</b>	<b>75%</b>	<b>595 316</b>	<b>-333%</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (REX)</b>	<b>0</b>	<b>135 000</b>	<b>155 098</b>	<b>0%</b>	<b>7%</b>	<b>5%</b>	<b>135 000</b>		<b>20 098</b>	<b>15%</b>			
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>	<b>-3 240</b>	<b>0</b>	<b>34 619</b>			1%	3 240	-100%	34 619				
<b>RESULTAT NET (RN)</b>	<b>-98 680</b>	<b>-43 706</b>	<b>537 088</b>	<b>-5%</b>	<b>-2%</b>	<b>17%</b>	<b>54 973</b>	<b>-56%</b>	<b>580 795</b>	<b>-1329%</b>			
Résultat net / Chiffre d'Affaires	-5%	-2%	17%			0%	3%	-59%	19%	-863%			
EBE / Chiffre d'Affaires	16%	12%	37%			0%	-4%	-26%	26%	220%			
Taux de Marge Globale = RCAI / CA	-6%	-9%	13%			0%	-3%	62%	22%	-245%			

Le résultat net est la résultante de plusieurs agrégats :

- L'excédent brut d'exploitation (EBE) : il correspond au chiffre d'affaires duquel sont retranchés les charges d'exploitation, les autres achats externes et les achats de matières premières. L'EBE 2013 est positif et s'élève à 1 178 K€, ce qui correspond à plus de 4 fois l'EBE de 2012. En effet, le chiffre d'affaires a augmenté de 61% alors que dans le même temps, les charges de fonctionnement n'ont augmenté que de 15%.
- Le résultat d'exploitation : il correspond à l'EBE duquel sont retranchés les amortissements et les dotations aux provisions. Le résultat d'exploitation est aussi positif et s'élève à 495K€. Les biens immobilisés correspondent aux investissements qui ont été réalisés en 2013 pour l'ouverture de la plateforme du lieu dit "La Grande Jauge". Ce résultat positif confirme que l'activité, telle qu'elle est organisée, est rentable. Les résultats surpassent les prévisions du contrat, qui établissaient un résultat d'exploitation pour 2013 à 200 K€.
- Le résultat financier est négatif et s'élève à -78 K€, cela correspond aux charges d'intérêt des emprunts contractés pour financier les investissements liés à l'ouverture de la plateforme du lieu dit "La Grande Jauge".
- Le résultat exceptionnel est positif et s'élève à +155 K€, cela correspond au résultat des produits de cession, c'est à dire à la vente des machines anciennes.

La somme du résultat d'exploitation, financier et exceptionnel correspond au résultat net qui s'élève à 537 K€ en 2013.

Le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) qui correspond à la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier est l'agrégat financier retenu dans le cadre de la convention d'exploitation non détachable du bail emphytéotique administratif pour calculer le taux de marge ainsi que le partage des gains de productivité si nécessaire. En 2013, le RCAI est positif et s'élève à 416K€.

Il est à rappeler que si les durées d'amortissement réalisées avaient été celles prévues dans le plan d'affaires, les dotations aux amortissements auraient diminuées de 77 K€ en année pleine, ce qui aurait comme impact d'augmenter le résultat net 2013 du même montant. Cet effet est contrebalancé par des charges financières moindres de 67 K€ par rapport au plan d'affaires, qui ont pour effet d'augmenter le résultat net. Le plan d'affaires pourrait être ajusté notamment avec ces événements de façon à refléter plus fidèlement l'économie générale du contrat.

Le taux de marge global, défini contractuellement, est calculé par le rapport du RCAI sur le chiffre d'affaires. Au plan d'affaires initial et de référence (avenant 3), sur les 6 premières années du contrat (2008-2013), il est de -2% alors que le réalisé affiche -0,9%. Pour la seule année 2013, il est prévu à 2,2% tandis que le réel est nettement au dessus à 13%.

### 3- Le comparatif réel et plan d'affaires de référence (avenant 3)

Le chiffre d'affaires 2013 est nettement supérieur à celui qui était prévu dans le plan d'affaires (+19%, soit 505 K€). Cela est dû à l'augmentation des déchets verts traités par la Grande Jauge en provenance des centres de recyclage de la CUB (+13000 tonnes).

Quant aux charges d'exploitation, celles-ci n'augmentent que de 2% (+39K€). Dans le détail, l'augmentation des dépenses de gros entretien (+40K€) est contrebalancée par la diminution des charges liées au transport sur vente (-40K€). Le budget est supérieur au réalisé pour les impôts de 76K€ (prévisionnel basé sur la taxe professionnelle remplacée par la CET moins onéreuse dans ce cas) et pour l'évacuation des déchets de 50K€, ce qui permet de couvrir les coûts supplémentaires de frais de personnel (+49K€) et de commercialisation, dont les frais de déplacement (+30K€).

Au final, l'EBE réalisé est donc nettement au dessus de celui prévu (+66%, +464 K€) et passe de 708 K€ prévu à 1 172 K€ réalisé. Cela a une influence sur tous les autres ratios, le résultat d'exploitation est nettement supérieur au réalisé (+145%) à 488 K€, et le résultat net s'élève à 530 K€, soit près de 13 fois supérieur à celui prévu.

Sur l'année 2013, l'équilibre financier est favorable au délégataire, les résultats et le ratio de marge vont au-delà du prévisionnel.

En euros En tonnes	REEL			BP prévision initiale			ECART REEL - BP			
	2013			2013			2013			
	Qté	PU	Total	Qté	PU	Total	Qté	PU	En €	%
<b>Recettes compost</b>	<b>6087</b>	<b>58,01</b>	<b>353 102</b>	<b>10 778</b>	<b>41,83</b>	<b>450 878</b>	<b>-4 691</b>	<b>16,17</b>	<b>-97 776</b>	<b>-22%</b>
Compost viticulture				6 900	49,40	340 843				
Compost horticulture				3 878	28,38	110 035				
<b>Recettes autres</b>	<b>7 532</b>		<b>317 601</b>	<b>5 603</b>		<b>171 383</b>	<b>1 929</b>		<b>146 218</b>	<b>85%</b>
Mulch	904	139,17	125 771	500	59,76	29 879	404	79,42	95 892	321%
Souches	250	65,17	16 291	400	49,45	19 782	-150	15,71	-3 490	-18%
Terre, terreau, paillis, fumier	6 378	26,71	170 335	2 653	33,82	89 723	3 725	-7,11	80 612	90%
Refus criblage			5 203	2 050	15,61	31 999	-2 050	-15,61	-26 795	-84%
<b>Déchets verts</b>	<b>52 792</b>		<b>2 497 939</b>	<b>41 000</b>		<b>2 040 753</b>	<b>11 792</b>		<b>457 186</b>	<b>22%</b>
Collectivité Urbaine	51 732	47,38	2 451 034	38 685	46,92	1 815 221	13 047	-2,00	540 648	35%
Autres collectivité de la CUB					2,46	95 164				-100%
Autres clients	1 060	44,25	46 905	2 315	56,31	130 367	-1 255	-12,06	-83 463	-64%
			0							
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>66 410</b>	<b>47,71</b>	<b>3 168 642</b>	<b>57 381</b>	<b>46,41</b>	<b>2 663 014</b>	<b>27 441</b>	<b>1,30</b>	<b>505 628</b>	<b>19%</b>
<b>Tonnes compost vendues</b>	<b>6 087</b>			<b>10 778</b>			<b>-4 691</b>			
<b>Tonnes déchets verts traitées</b>	<b>53 042</b>			<b>41 000</b>			<b>11 792</b>			
Production stockée			30 398	2 609	14,19	37 012	-2 609		-6 614	-18%
CA hors exploitation DSP										
QP subventions pour investissement										
Autres produits			3 515							
<b>TOTAL DES PRODUITS EXPLOITATION</b>			<b>3 202 555</b>			<b>2 700 026</b>			<b>502 529</b>	<b>19%</b>
<b>Rachat de compost</b>										
<b>Personnel</b>			<b>947 834</b>			<b>899 227</b>			<b>48 607</b>	<b>5%</b>
Commercialisation			305 602			439 596			-133 994	-30%
Production			577 726			459 631			118 095	26%
Intérim										
Prêt de personnel			64 506						64 506	
<b>Frais de commercialisation</b>			<b>71 685</b>			<b>41 604</b>			<b>30 081</b>	<b>72%</b>
Charges (local...)										
Promotion / Publicité			18 835			6 049			12 787	211%
Frais de déplacement			35 195			13 672			21 522	157%
Commissions (redevance)			17 655			21 883			-4 227	-19%
<b>Dépenses d'exploitation et de gestion</b>			<b>371 714</b>			<b>292 436</b>			<b>79 279</b>	<b>27%</b>
<b>Achats pièces et consommables</b>			<b>182 947</b>			<b>195 853</b>			<b>-12 906</b>	<b>-7%</b>
<b>Travaux et services extérieurs</b>			<b>88 364</b>			<b>128 923</b>			<b>-40 559</b>	<b>-31%</b>
<b>Maintenance des équipements</b>			<b>13 801</b>			<b>9 978</b>			<b>3 823</b>	<b>38%</b>
<b>Gros entretien</b>			<b>189 117</b>			<b>148 457</b>			<b>40 661</b>	<b>27%</b>
<b>Aléa carburant / transport</b>										
<b>Frais d'évacuation des résidus et des déchets</b>			<b>17 199</b>			<b>68 162</b>			<b>-50 963</b>	<b>-75%</b>
Elimination des résidus						62 730			-62 730	-100%
Transport pour évacuation des résidus						5 432			-5 432	-100%
<b>Transport des déchets prébroyés</b>										
<b>Impôts &amp; taxes hors IS</b>			<b>27 877</b>			<b>104 835</b>			<b>-76 958</b>	<b>-73%</b>
<b>Facturation frais de siège</b>			<b>80 872</b>			<b>66 371</b>			<b>14 501</b>	<b>22%</b>
<b>Loyer terrain et frais de contrôle</b>			<b>38 971</b>			<b>36 026</b>			<b>2 946</b>	<b>8%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>2 030 383</b>			<b>1 991 872</b>			<b>38 510</b>	<b>2%</b>
<i>dont sous-traitance groupe</i>										
<i>dont frais de siège</i>			80 872			66 371			14 501	22%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 172 172</b>			<b>708 153</b>			<b>464 019</b>	<b>66%</b>
Dotations aux amortissements			683 524			488 683			194 841	40%
Autres dotations aux provisions						20 000			-20 000	-100%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>488 648</b>			<b>199 470</b>			<b>289 178</b>	<b>145%</b>
Charges financières			93 426			160 734			-67 308	-42%
Produits financiers			15 007			18 666			-3 659	-20%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-78 418</b>			<b>-142 067</b>			<b>63 649</b>	<b>-45%</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>410 230</b>			<b>57 403</b>			<b>352 827</b>	<b>615%</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>155 098</b>			<b>0</b>			<b>155 098</b>	
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>			<b>34 619</b>			<b>19 134</b>				<b>81%</b>
<b>RESULTAT NET</b>			<b>530 708</b>			<b>38 269</b>			<b>492 440</b>	<b>1287%</b>
Résultat net / CA			17%			1%				
EBE / CA			37%			27%				
TMG = RCAI / CA			13%			2%				

#### 4- Calcul de la clause de partage des gains de productivité

La clause de partage des gains de productivité (article 10.2 de l'avenant 3 de la convention d'exploitation non détachable du bail emphytéotique administratif) est conditionnée à la réalisation de trois éléments cumulatifs :

- RCAI cumulé positif,
- RCAI positif et supérieur à celui prévu dans les comptes d'exploitation prévisionnels,
- RCAI positif.

Pour l'année 2013, un seul critère est atteint. En effet, le RCAI est positif et s'élève à 416 K€ Il est supérieur à celui prévu dans les comptes d'exploitation prévisionnel, qui est de 57 K€ pour l'année 2013. Néanmoins, le RCAI cumulé depuis le début du contrat en 2008 reste négatif et s'élève à -102 K€. Ainsi, en 2013, il n'y a pas lieu de calculer le partage des gains de productivité.

Si les résultats de l'année 2014 suivent ceux de 2013 alors la clause de partage des gains pourra être appliquée l'année prochaine.

PROJET

## **SYNTHESE :**

L'année 2013 est marquée par la réalisation d'une étape essentielle, puisque conformément à l'avenant 3 du contrat, signé le 21 décembre 2012, la plateforme du lieu dit La Grande Jaugue a été mise en service le 29 avril 2013. Ainsi, l'ensemble des déchets verts de la CUB, soit près de 53 000 tonnes, a été traité en 2013, sur les deux plateformes, Touban et La Grande Jaugue, soit + 65% (volume) supplémentaires par rapport à 2012.

La conséquence de l'augmentation de la capacité de traitement est l'augmentation du chiffre d'affaires (+61%), qui s'élève à 3 168 K€. Plus des trois quart du chiffre d'affaires est assuré par les apports de la CUB (2 451 k€), en provenance des centres de recyclage (62%) et des mairies (15%).

Le reste du chiffre d'affaires est apporté :

- par les ventes de compost (+353 K€), qui sont en baisse de 3%, et cela malgré une augmentation tarifaire,
- les ventes de mulch (92 K€), qui sont en nette progression, aussi bien en volume qu'en prix,
- La vente des autres produits reste marginale (272 k€).

Le seul point de vigilance, reste l'écoulement des stocks de compost et de ses dérivés. Ils représentent au 31/12/2013, six mois de production.

A l'instar de 2012, le tarif unitaire pratiqué pour les apports tiers continue à ne pas respecter les termes du contrat. En effet, le tarif CUB (effet avenant 3 inclus) est de 47,38 €/tonne en 2013 ou 44,92 €/tonne (hors avenant 3) contre un prix aux tiers de 44 ,25 €/tonne. Même si l'impact est non significatif, il n'en demeure pas moins un écart au contrat (article 3.1.4).

Parallèlement les charges d'exploitation ont augmenté, mais dans une moindre proportion (+15%) et atteignent 2 030 K€.

Ainsi, le résultat d'exploitation est positif et s'élève à 495 K€. Le résultat financier (-78 K€) prenant en compte les charges financières des emprunts contractés pour réaliser la plateforme de la Grande Jaugue, et le résultat exceptionnel (+155 K€) prenant en compte la vente de matériel, conduit à un résultat net 2013 de 537 K€. Il s'agit du premier résultat positif en année pleine depuis le début du contrat en 2008.

Le résultat net est impacté, d'une part par le raccourcissement des durées d'amortissement qui le minore de 77 K€, et d'autre part, par des taux d'intérêts d'emprunts favorables qui l'augmentent de 67 K€. Par ailleurs, le produit de la vente des anciens matériels, n'est pas comptabilisé dans le ratio du RCAI pour le calcul du partage des gains de productivité.

Afin de refléter plus fidèlement l'économie générale du contrat, il pourrait être envisagé de prendre en compte notamment ces éléments relevés.

Le contrat est donc à l'équilibre en 2013, et au dessus des prévisions du plan d'affaires qui prévoyait une ouverture de la plateforme de la Grande Jaugue en juillet 2013. L'écart entre le réalisé et le plan d'affaires provient essentiellement du décalage de deux mois entre l'ouverture réelle (29 avril 2013) et l'ouverture prévue (1er juillet 2013), qui a permis de traiter l'ensemble des déchets verts de la CUB alors que le plan prévoyait un traitement des trois quart.

Si les résultats de l'année 2014 suivent ceux de 2013 alors la clause de partage des gains de productivité pourra être appliquée prochainement.

## ANNEXES

1. Tableau des effectifs de la direction collecte et traitement des déchets
2. Tonnages collectés par centre de recyclage
3. Schéma récapitulatif
4. Les adresses utiles

PROJET

# Annexe 1

## Tableau des effectifs de la DCTD

(Situation au 31/12/2013)			Effectif organigramme	Effectif 2012	Effectif 2013	Variation 2013 / 2012
<b>DIRECTION</b>			<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
	Directeur DCTD	IT	1	1	1	
	Directeur Adjoint	IT / ATT	2	1	2	
	Assistant Secrétariat	AA	1	1	1	
<b>SERVICE DSP DECHETS ET RESEAUX</b>			<b>3</b>	<b>1,5</b>	<b>3</b>	<b>1,5</b>
	Chef de service	IT	1	1	1	
	Chef de projet	IT / ATT	1	0	1	
	Responsable administratif et financier	ATT	1	0,5	1	
<b>SERVICE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>			<b>6</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>2</b>
	Chef de Service	ATT	1	1	1	
Centre Communication	Assistant Administratif	AA	1	1	1	
Centre Formation/G.P.E.C	Chef Centre	RT	1	0	1	
Centre Ressources	Gestionnaire du personnel	AA	3	2	3	
<b>SERVICE ADMINISTRATIF JURIDIQUE ET FINANCIER</b>			<b>10</b>	<b>10,5</b>	<b>9</b>	<b>-1,5</b>
	Chef du Service	ATT	1	1	1	
	Adjoint Chef de service	RT	0	0,5	0	
Centre Assistance Juridique et Administrative	Chef Centre	RT	1	1	1	
	Assistant Secrétariat	AA	2	2	1	
Observatoire	Gestionnaire coûts de revient	AA	1	1	1	
	Adjoint Statistiques	AA	1	1	1	
Centre Comptabilité et Marchés	Chef Centre	RT	1	1	1	
	Adjoint Comptabilité	AA	3	3	3	
<b>Centre Matériels &amp; Sites</b>			<b>51</b>	<b>51</b>	<b>50</b>	<b>-1</b>
	Chef Centre	TT	1	1	1	
	Gestionnaire Bureau	AM	1	1	1	
	Gestionnaire matériel et sites	AM	4	4	4	
	Agent d'exécution	AT	45	45	44	
<b>SERVICE ETUDES ET PREVENTION</b>			<b>8</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
	Chef de service	IT	1	1	1	
Centre Études	Chef de centre	TT	1	1	1	
	Projeteur	AM	1	1	1	
	Dessinateur	AT	1	1	1	
	Agent de maintenance	AT	2	2	2	
Centre prévention	Chef de centre	TT	1	1	1	
	Chargé de contrôle	TT	1	0	0	
<b>SERVICE VALORISATION</b>			<b>189</b>	<b>184</b>	<b>189</b>	<b>5</b>
	Chef de service	IT	1	1	1	
	Adjoint Chef de service	TT	1	1	1	
	Assistant marché projets	TT	1	0	1	
	Chargé de projet	TT	0	0	1	
	Agent administratif	AA	2	2	2	

Centres de Recyclage	Chef de centre	TT	1	1	1		
	Contremaître	AM	8	9	9		
	Agent de conduite	AT	32	32	32		
	Agent d'exploitation CR	AT	90	90	90		
	Agent de maintenance	AT	12	10	11		
Centres de transfert et Usines	Chef de centre	TT	1	1	1		
	Contremaître d'exploitation CT	AM	5	5	5		
	Agent de conduite CT	AT	15	14	15		
	Agent d'exploitation	AT	15	14	15		
Centre Support Valorisation	Chef de centre	TT	1	0	0		
	Agent de Surveillance Travaux	AM	4	4	4		
<b>SERVICE COLLECTES</b>			<b>652</b>	<b>620</b>	<b>635</b>	<b>15</b>	
	Chef de service	IT	1	1	1		
	Adjoint au Chef de service	IT	1	1	1		
	Chargé d'études	IT	1	1	1		
	Agent administratif	AA	2	2	2		
Centre des Collectes	Chef de centre	TT	1	1	1		
	Agent administratif	AA	9	9	10		
	Chef d'exploitation	TT	4	4	4		
	Contremaître	AM	21	20	21		
	Agent de collecte	AM	373	353	356		
	Agent de conduite	AT	148	142	138		
	Cellule apport volontaire	Chef Cellule Apport Volontaire	TT	1	1	1	
		Contremaître d'exploitation	AM	4	3	3	
		Agent Grutier	AT	20	17	19	
		Agent d'entretien	AT	7	7	8	
Centre administratif redevance spéciale	Gestionnaire Administratif	RT	1	1	1		
	Agent administratif	AA	7	7	7		
Centre Support Collectes	Chef de centre	TT	1	1	1		
	Cellule Surveillance	Chef Cellule Surveillance	RT	1	2	2	
		Agent de surveillance	AM	3	3	3	
	Cellule proximité	Chef Cellule de Proximité	TT	1	1	1	
		Chef d'équipe (USID)	AM	2	2	2	
		Agent Surveillance USID	AT	20	20	20	
		Chef section communication	AM	2	2	2	
		Agent de Communication	AT	16	14	16	
		Chef section Habitat Collectif	AM	2	2	1	
		Chef Section Suivi Qualité	AM	1	1	1	
		Agent de proximité	AT	2	2	2	
<b>TOTAL</b>			<b>923</b>	<b>881</b>	<b>893</b>	<b>12</b>	
<b>AGENTS NON AFFECTES (inapte)</b>				<b>23</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	
<b>AGENTS EN DISPONIBILITE (maladie)</b>				<b>4</b>	<b>1</b>	<b>-3</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>923</b>	<b>908</b>	<b>920</b>	<b>12</b>	

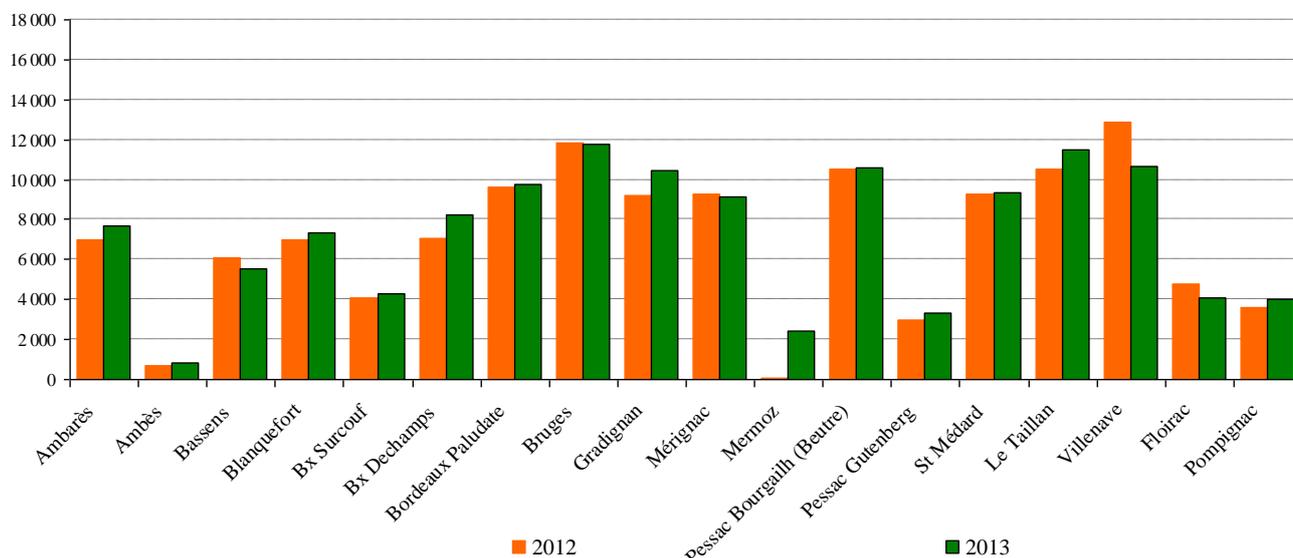
IT = Ingénieur  
ATT = Attaché  
TT = Technicien  
RT = Redacteur

AM = Agent de maîtrise  
AT = Adjoint technique  
AA = Adjoint Administratif

## Annexe 2 :

### Tonnages collectés par centre de recyclage

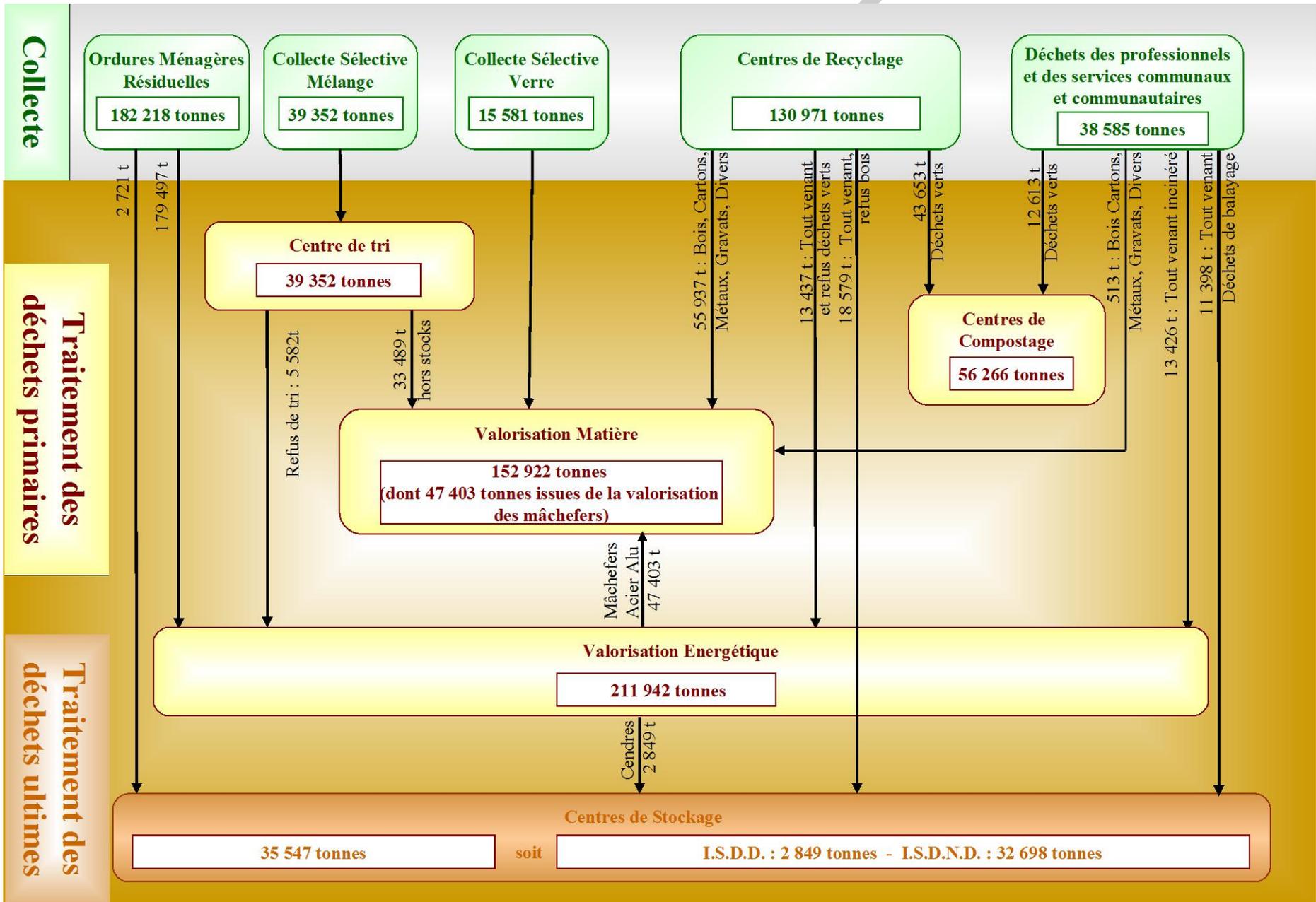
Tonnes



Centres de Recyclage	Tout-venant	Bois	Cartons	Métaux	Déchets verts	Gravats	D3E	Piles Batteries	Huile Moteur	DMS	TOTAL par déchèterie (tonnes)
Ambarès	1 573,20	746,93	81,10	226,23	3 191,71	1 766,44	100,86	0,87	10,00	19,26	7 716,59
Ambès	216,71	112,68		32,40	240,42	190,58	17,23	0,10	3,20	0,00	813,32
Bassens	853,40	755,36	61,23	192,31	2 037,56	1 579,93	13,00	0,56	6,70	15,86	5 515,91
Blanquefort	1 337,63	703,96	98,92	197,76	3 253,94	1 689,64	15,69	0,93	12,90	0,00	7 311,37
Bx Daney (Surcouf)	1 424,33	743,89	98,49	225,56	542,33	1 187,74	46,38	0,66		0,00	4 269,38
Bx Dechamps Bastide	2 427,17	1 087,05	264,84	209,42	1 061,17	3 105,82	51,91	0,69	6,90	30,45	8 245,42
Bx Paludate	3 240,58	1 625,59	189,81	421,27	858,63	3 273,10	124,98	0,91		0,00	9 734,86
Bruges	3 217,15	1 564,55	224,07	255,45	3 572,73	2 865,51	40,16	1,56	10,40	32,13	11 783,72
Gradignan	2 152,86	1 056,52	177,35	277,58	4 683,96	1 975,78	86,68	1,91	12,40	27,99	10 453,02
Mérignac	2 258,97	1 321,59	185,91	306,53	2 904,85	2 038,61	100,93	1,87	11,50	28,34	9 159,10
Mermoz	632,99	379,98	65,07	69,58	684,85	588,53	14,01	0,45	3,20	0,00	2 438,67
Pessac Bourgailh	2 176,72	1 242,05	158,25	363,35	4 173,95	2 318,91	147,40	3,55	13,50	0,00	10 597,67
Pessac Gutenberg	773,63	444,94	63,73	92,74	984,36	927,48	34,03	0,50		27,35	3 348,75
St Médard	2 163,80	800,42	119,87	328,99	3 618,62	1 945,40	339,01	1,32	15,40	20,77	9 353,60
Villenave	1 500,05	1 470,42	153,19	368,53	4 281,69	3 551,54	120,36	1,89	14,60	23,36	11 485,63
Le Taillan	1 758,40	967,14	156,76	198,00	5 213,15	2 334,17	0,79	1,31	0,80	23,02	10 653,55
Floirac	1 597,51	231,96	90,01	117,46	1 127,46	809,56	0,00	0,15	0,00	6,74	3 980,86
Pompignac	1 300,19	23,26	43,49	71,02	1 821,82	728,08	107,93	0,70	0,00	13,45	4 109,93
											130 971,34

**ANNEXE 3 : SCHEMA RECAPITULATIF**

**DECHETS COLLECTES ET TRAITES - ANNEE 2013**  
**406 707 tonnes**



## **ANNEXE 4 : LES ADRESSES UTILES**

### **Siège social de la Communauté urbaine**

Esplanade Charles-de-Gaulle  
33076 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 99 84 84  
Fax : 05 56 96 19 40  
[www.lacub.com](http://www.lacub.com)

### **Direction Collecte et traitement des Déchets**

35 rue Jean Hameau 33300 Bordeaux  
Tél. : 05 56 11 83 83  
Fax : 05 56 11 83 91  
Mail : [dopenvir@cu-bordeaux.fr](mailto:dopenvir@cu-bordeaux.fr)

### **Unité Collecte**

**Réclamation (bacs gris et verts)**  
Tél. : 05 56 11 83 88

### **Collecte des déchets des professionnels**

N° gratuit : 0800 82 83 33

### **Collectes Sélectives Agents de communication**

N° gratuit : 0800 22 21 20

### **Cellule Collecte Sélective en apport volontaire**

ZI de Tartifume rue Gustave Eiffel  
33130 Bègles  
Tél. : 05 57 35 80 03  
Fax : 05 57 35 80 15

### **Unité recyclage valorisation traitement transport**

#### **Unité centres de transferts**

35 rue Jean Hameau 33300 Bordeaux  
Tél. : 05 56 11 83 83  
Fax : 05 56 11 83 17

#### **Unité support valorisation**

124 av Jean Mermoz 33 327 Eysines  
Tél. : 05 56 37 37 83  
Fax : 05 56 37 37 92

#### **Unité Centres de recyclage**

Le Bourgailh 2 Chemin de la princesse  
33 600 Pessac  
Tél. : 05 35 38 91 03  
Fax : 05 56 36 39 60

124 av Jean Mermoz 33 327 Eysines

Tél. : 05 56 37 37 83  
Fax : 05 56 37 37 97

#### **Réclamations centres de recyclage**

Tél. : 0 800 22 21 20

### **17 centres de recyclage**

**Ambarès et Lagrave** av Jules Ferry Tél. : 05 56 77 71 32

**Ambès** 22 rue Jean Mermoz Tél. : 05 56 77 05 54

**Bassens** rue Franklin Tél. : 05 56 38 32 46

**Blanquefort** av du 11 novembre 1918 Tél. : 05 56 95 61 51

**Bordeaux Alfred Daney** rue Surcouf Tél. : 05 56 39.08.27

**Bordeaux Paludate** quai de Paludate Tél. : 05.56.87.15.95

**Bordeaux Deschamps** quai Deschamps Tél. : 05.56.40.21.41

**Bruges** rue André Sarraud, sortie 6 Tél. : 05 56 57 90 88

**Eysines** Rue jean Mermoz Tél. : 05 57 53 32 22

**Floirac** Rue Aristide Bergès Tél. : 05 56 32 61 46

**Gradignan** 151 allée de Mégevie Tél. : 05 56 75 05 90

**Mérignac** av des marronniers Tél. : 05 56 34 15 06

**Pessac Bourgailh** Chemin de la Princesse Tél : 05 35 38 91 10

**Pessac Gutenberg** rue Gutenberg Tél. : 05.56.92.60.81

**Pompignac** 19 av du Périgord Tél. : 05 57 97 03 97

**Saint-Médard-en-Jalles** av de Touban Tél. : 05 56 05 40 06

**Le Taillan-Médoc** route de Saint Aubin Tél. : 05 56 05 71 43

**Villenave-d'Ornon** chemin de Galgon Tél. : 05 56 87 02 51